

ETAT DES LIEUX DE LA STRUCTURATION TOURISTIQUE 2016



EDITO

Depuis plus de 10 ans maintenant, la MOPA et les FROTSI Limousin et Poitou-Charentes accompagnent le réseau dans ses évolutions.

On comptait 432 offices de tourisme et syndicats d'initiative en 2009 dans la désormais Nouvelle-Aquitaine, on dénombre aujourd'hui 278 structures, dont le visage a beaucoup changé au gré des révolutions dont le secteur touristique fait l'objet : réformes territoriales, comportements des clientèles, révolution numérique.

2017 marquera un tournant majeur pour l'organisation touristique locale, avec des reconfigurations de grande ampleur qui entraineront nécessairement une réflexion de fond sur le rôle de chaque acteur.

C'est pourquoi nous avons souhaité cette année actualiser la radioscopie du réseau des offices de tourisme à l'échelle de notre nouvelle région, afin de conserver une photographie du paysage touristique institutionnel avant loi NOTRe, d'analyser l'organisation touristique actuelle pour accompagner au mieux les structures dans ces regroupements, et de proposer une vision prospective de ce que sera demain le réseau des offices de tourisme dans le cadre de politiques touristiques intercommunales.

Notice d'utilisation :

Ce document est une photographie de l'organisation touristique des territoires d'après des données récoltées entre mars et juin 2016 auprès des offices de tourisme, CDT, ADT et UD, via un formulaire en ligne et/ou les SIT régionaux. Il a pour objectif d'être le plus exhaustif possible sans toutefois garantir l'intégralité des informations. Lorsque les informations ne sont pas disponibles, le champ n'apparaît pas ou il est indiqué « NR » ou « NC ». Ce document a pour vocation à être évolutif et sera actualisé après 2017 avec le nouveau visage du réseau. En attendant, l'objectif est qu'il serve de repère et d'outil aux territoires, structurés comme en structuration, pour se connaître mutuellement au sein de cette grande région, se repérer, se comparer, se contacter, s'inspirer. L'analyse qualitative fait état de la structuration et de l'organisation touristique sans entrer dans les détails des projets de territoires.

Enfin, la projection de l'organisation touristique en 2017 est basée sur les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale tels qu'approuvés par arrêté préfectoral en mars 2016. Elle sera donc amenée à évoluer au grès des étapes de consultations des collectivités, jusqu'à création des nouveaux EPCI au plus tard au 31 décembre 2017. Le choix du découpage des territoires a été réalisé en croisant les projets déjà en cours et les futures intercommunalités. Ce document se base donc sur l'organisation administrative, mais expose aussi les dynamiques de projet entre territoires. Ainsi, les mentions pour les offices de tourisme « sera regroupé », « fusionnera avec » etc, ne sont que des indications prenant en compte la dimension règlementaire, et les obligations de groupement *a minima*. Bien sûr, cette nouvelle organisation dépendra de volontés politiques, et ne sera pas nécessairement calquée sur l'organisation administrative.

Les offices de tourisme pris en compte dans ce document sont ceux existants au 1er janvier 2016. Les données détaillées de chaque office de tourisme sont celles de 2015. L'analyse descriptive peut tenir compte des dernières évolutions jusqu'en juin 2016.

Pour retrouver toutes les ressources liées à la loi NOTRe et aux différentes actions menées : rendez-vous sur le site de la MOPA rubrique « [Organisation touristique](#) ».

SOMMAIRE

EDITO	1
Radioscopie générale de la Nouvelle-Aquitaine	5
1.1. Radioscopie générale Nouvelle-Aquitaine	6
1. Carte d'identité des territoires	7
2. Poids des offices de tourisme	10
3. Ressources humaines	11
4. Professionnalisation	12
5. Démarches de progrès	14
1.2. Loi NOTRe & Tourisme	17
1. Loi NOTRe & impact sur l'organisation touristique des territoires	17
2. Les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale	20
3. Impact général sur les offices de tourisme et l'organisation touristique en région Nouvelle-Aquitaine	21
Etat des lieux de la structuration touristique et projections par département	29
1.3. Charente	31
1. LE PAYS D'ANGOULEME	36
2. LE PAYS DU RUFFECOIS	37
3. LE PAYS D'HORTE ET TARDOIRE & LE SUD CHARENTE	39
4. LE GRAND COGNAC	41
5. LA CHARENTE LIMOUSINE	45
1.4. Charente-Maritime	47
1. PAYS ROYANNAIS	52
2. PAYS D'AUNIS	62
3. SAINTONGE DOREE	63
4. SAINTONGE ROMANE	65
5. ILE D'OLERON - BASSIN DE MARENNES	67
6. ILE DE RE	68
7. ROCHEFORT OCEAN	69
8. LA ROCHELLE	71
9. LA HAUTE SAINTONGE	73
1.5. Deux-Sèvres	79
1. LE PAYS NIORTAIS	83
2. LE PAYS MELLOIS & LE HAUT VAL DE SEVRE	84
3. LE BOCAGE BRESSUIRAIS	86
4. LA GÂTINE	87
5. LE THOUARSAIS	88
1.6. Vienne	91
1. LE PAYS LOUDUNAIS	96
2. LE HAUT POITOU ET CLAIN & LE VOUGLAISIEN	98
3. LE CHATELLERAUDAIS	102
4. LE GRAND POITIERS	106

5.	LE MONTMORRILLONNAIS _____	110
6.	LE CIVRAISIEN _____	115
7.	LES VALLÉES DU CLAIN _____	117
1.7.	Dordogne _____	119
1.	LE PAYS DU GRAND BERGERACOIS _____	124
2.	LE GRAND PERIGUEUX ET LA VALLEE DE L'ISLE _____	128
	PAYS PERIGORD NOIR _____	132
4.	VALLEE DE LA VEZERE _____	133
5.	VALLEE DE LA DORDOGNE _____	135
6.	LE SARLADAIS _____	137
	PERIGORD VERT _____	139
7.	PERIGORD VERT VAL DE DRONNE _____	139
8.	PERIGORD SENSATIONS _____	143
1.8.	Gironde _____	147
1.	BASSIN D'ARCACHON ET VAL DE LEYRE _____	152
2.	BORDEAUX METROPOLE _____	159
3.	ENTRE-DEUX-MERS _____	160
4.	SUD GIRONDE _____	164
5.	HAUTE-GIRONDE _____	167
6.	PAYS LIBOURNAIS _____	170
7.	PAYS MEDOC _____	175
1.9.	Landes _____	183
1.	LE MARSAN ET L'EST DES LANDES _____	188
2.	PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN _____	191
3.	PAYS ADOUR LANDES OCEANES _____	197
4.	PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT _____	206
5.	PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE _____	211
1.10.	Lot et Garonne _____	215
1.	PAYS DE L'AGENAIS _____	219
2.	PAYS D'ALBRET _____	222
3.	PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE _____	224
4.	LA VALLEE DU LOT _____	228
1.11.	Pyrénées-Atlantiques _____	233
	PAYS BASQUE _____	238
1.	COTE BASQUE _____	238
2.	LE PAYS BASQUE INTERIEUR : LES COMMUNAUTES DE COMMUNES D'ERROBI ET DE BIDACHE _____	246
3.	PAYS BASQUE INTERIEUR : LA MONTAGNE BASQUE _____	249
	BEARN _____	253
4.	GRAND PAU _____	253
5.	LACQ ORTHEZ BEARN DES GAVES _____	257
6.	PYRENEES BEARNAISES _____	259
1.12.	Corrèze _____	265
1.	PAYS OUEST CORREZIEN _____	268
2.	PAYS HAUTE CORREZE _____	271
3.	PAYS DE TULLE _____	276
4.	PAYS DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE _____	278

1.13. Creuse	281
1. PAYS OUEST CREUSOIS	285
2. PAYS DE GUERET	287
3. PAYS COMBRAILLE EN MARCHE	289
4. PAYS SUD CREUSOIS	293
1.14. Haute Vienne	299
1. AGGLOMERATION DE LIMOGES	302
2. PAYS HAUT LIMOUSIN	304
3. PETR DU PAYS MONTS ET BARRAGES	308
4. LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE	311
5. PAYS DE L'AURENCE, DE L'OCCITANIE ET DES MONTS D'AMBAZAC	317
GLOSSAIRE	320

RADIOSCOPIE GÉNÉRALE NOUVELLE-AQUITAINE

1.1. RADIOSCOPIE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

La radioscopie du réseau des offices de tourisme et territoires permet d'établir le constat d'une région Nouvelle-Aquitaine en avance sur l'organisation touristique des territoires, avec une part déjà très importante d'offices de tourisme intercommunautaires et communautaires, avec toutefois un chantier restant pour les 43% de structures actuellement à échelle communale ou intercommunale, dont la plupart se situe sur la frange littorale.

La part d'offices de tourisme associatifs est de 60%, ce qui reste une part importante, malgré la très forte augmentation des formes publiques ces dernières années, faisant basculer le ratio d'environ 80/20 à 60/40 depuis une dizaine d'années. Le mouvement s'accélère avec la loi NOTRe, et de nombreuses structures verront le jour sous forme d'EPIC notamment à partir de janvier 2017. Sous forme publique, la répartition est équilibrée entre EPIC et SPA, les premiers sur des territoires structurés à large échelle ou sur les stations classées, les seconds sur de petits territoires ruraux.

Un poids des offices de tourisme très important pour la 4^{ème} région touristique française, avec des locomotives sur les agglomérations et sur le littoral, pour des structures qui seront amenés à devenir des moteurs du développement touristique des territoires, en fonctionnant en synergie avec leur(s) collectivité(s) de tutelle. On observe que le budget et le nombre de visiteurs sont fortement corrélés au classement en catégorie, malgré une très forte part de structures non classées selon les normes en vigueur (50%). La plus forte corrélation se retrouve sur les outils numériques, et en particulier le nombre de visiteurs uniques sur le site web du territoire, où l'on retrouve un ratio de 1 à 10 entre la catégorie III et la catégorie I.

Une région à la pointe de la professionnalisation, avec 70% du réseau participant à des actions de formations et 255 jours de formation effectués en 2015, pour 1168 stagiaires. En moyenne, 1,9 jours de formation, démontrant la prise de conscience de l'importance de la formation des salariés de la branche tourisme.

Sur les démarches de progrès, une politique et un accompagnement hétérogène des anciennes régions et des départements, avec globalement, 21% d'offices de tourisme marqués Qualité Tourisme et 30% des offices de tourisme labellisé Tourisme & Handicap, faisant de la Nouvelle-Aquitaine une des premières régions sur le label.

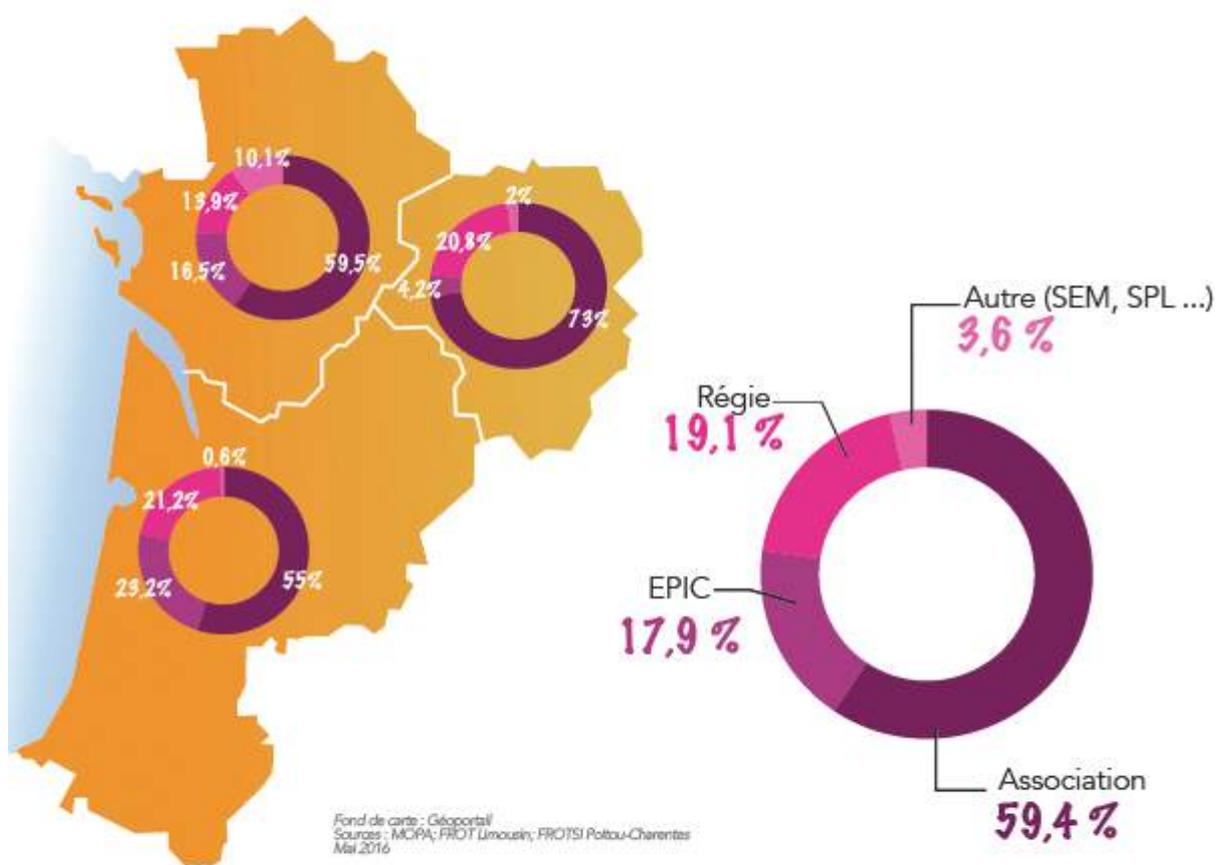
1. CARTE D'IDENTITÉ DES TERRITOIRES



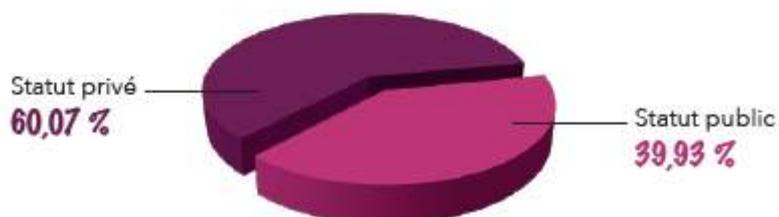
STATUTS



Répartition des statuts des offices de tourisme

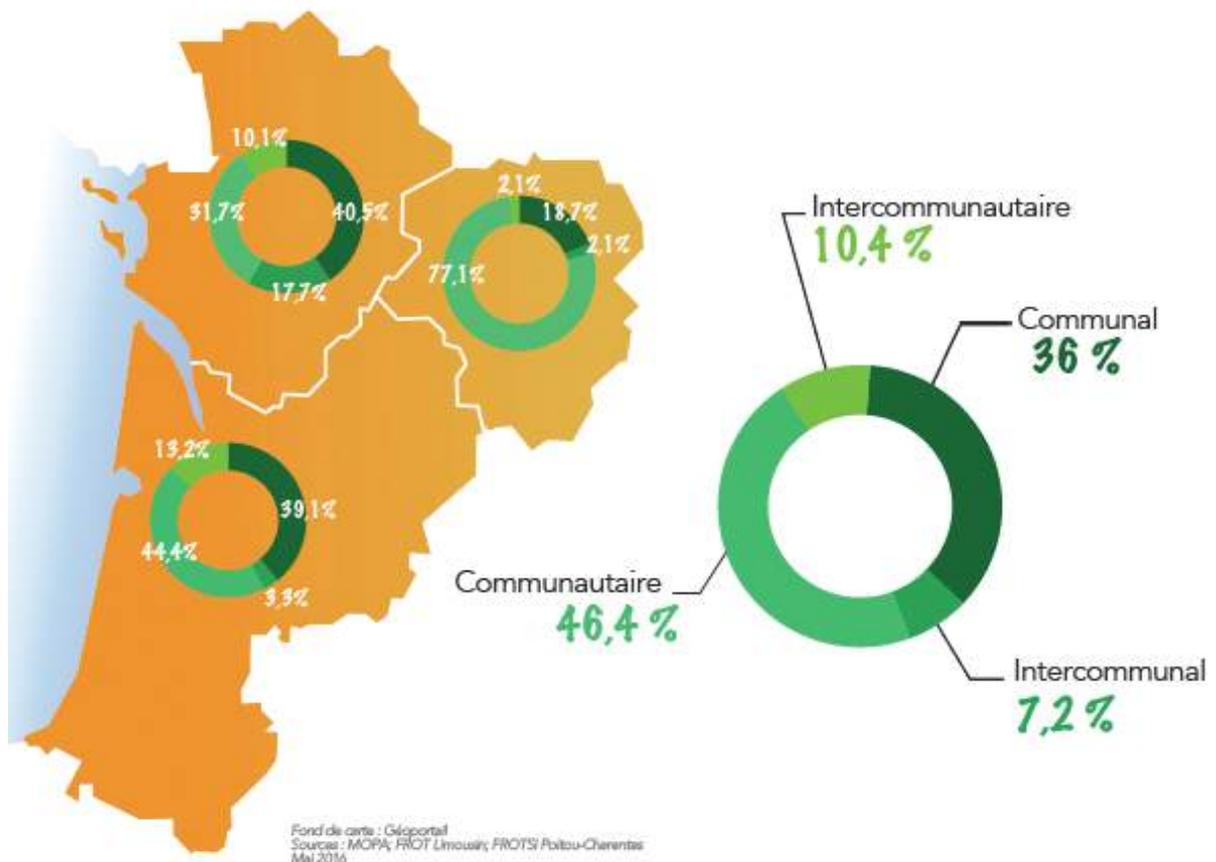


Répartition globale des statuts





Répartition des territoires de compétences des offices de tourisme



2. POIDS DES OFFICES DE TOURISME

BUDGET TOTAL

96 117 175 €



Budget moyen par catégorie

Catégorie I	1 232 083 €
Catégorie II	483 086 €
Catégorie III	91 030 €

10 902 187

NOMBRE TOTAL DE VISITEURS

Moyenne de visiteurs par catégorie

Catégorie I	133 558
Catégorie II	56 837
Catégorie III	13 026



NOMBRE D'ACTES DE RENSEIGNEMENTS COMPTOIR

4 731 157

Nombre moyen d'actes de renseignements comptoir par catégorie

Catégorie I	50 288
Catégorie II	25 034
Catégorie III	9 675



20 930 747

NOMBRE DE VISITEURS SITES INTERNET

Nombre moyen d'internautes par catégorie

Catégorie I	270 216
Catégorie II	117 079
Catégorie III	27 024

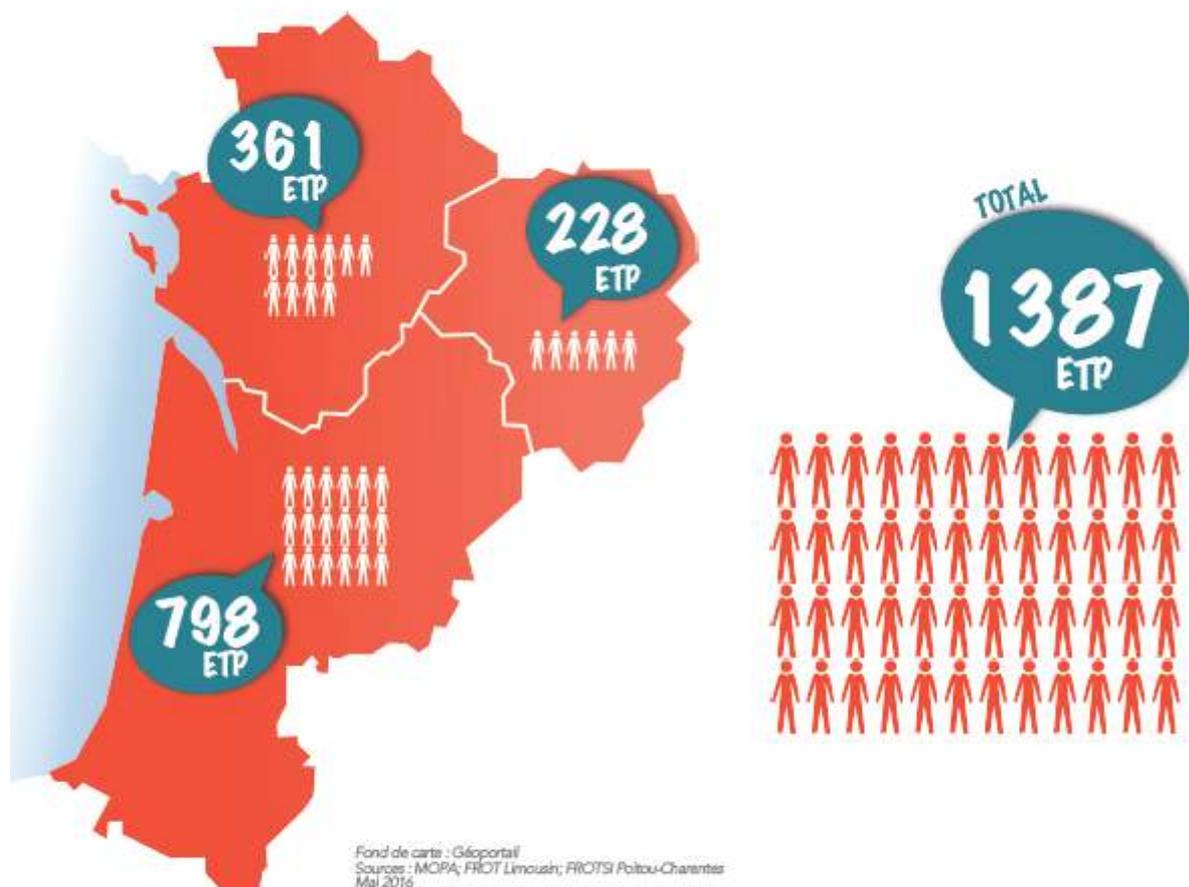


3. RESSOURCES HUMAINES

NOMBRE ETP



Répartition du nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP)

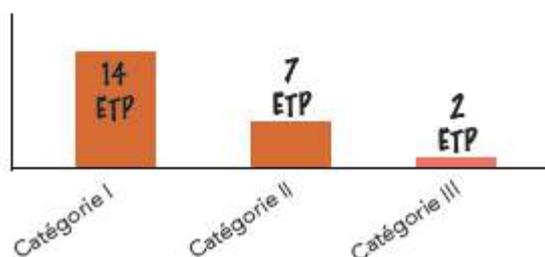


En moyenne un OT compte

5 ETP

dans sa structure

Répartition en moyenne par catégorie

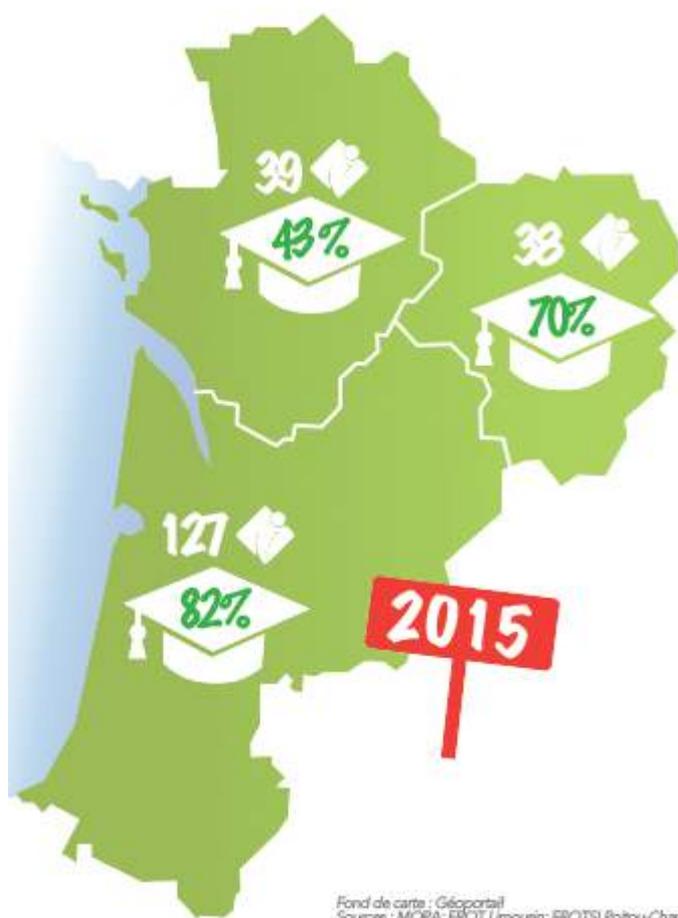


4. PROFESSIONNALISATION

PROFESSIONNALISATION



Offices de tourisme concernés par une action de professionnalisation en 2015



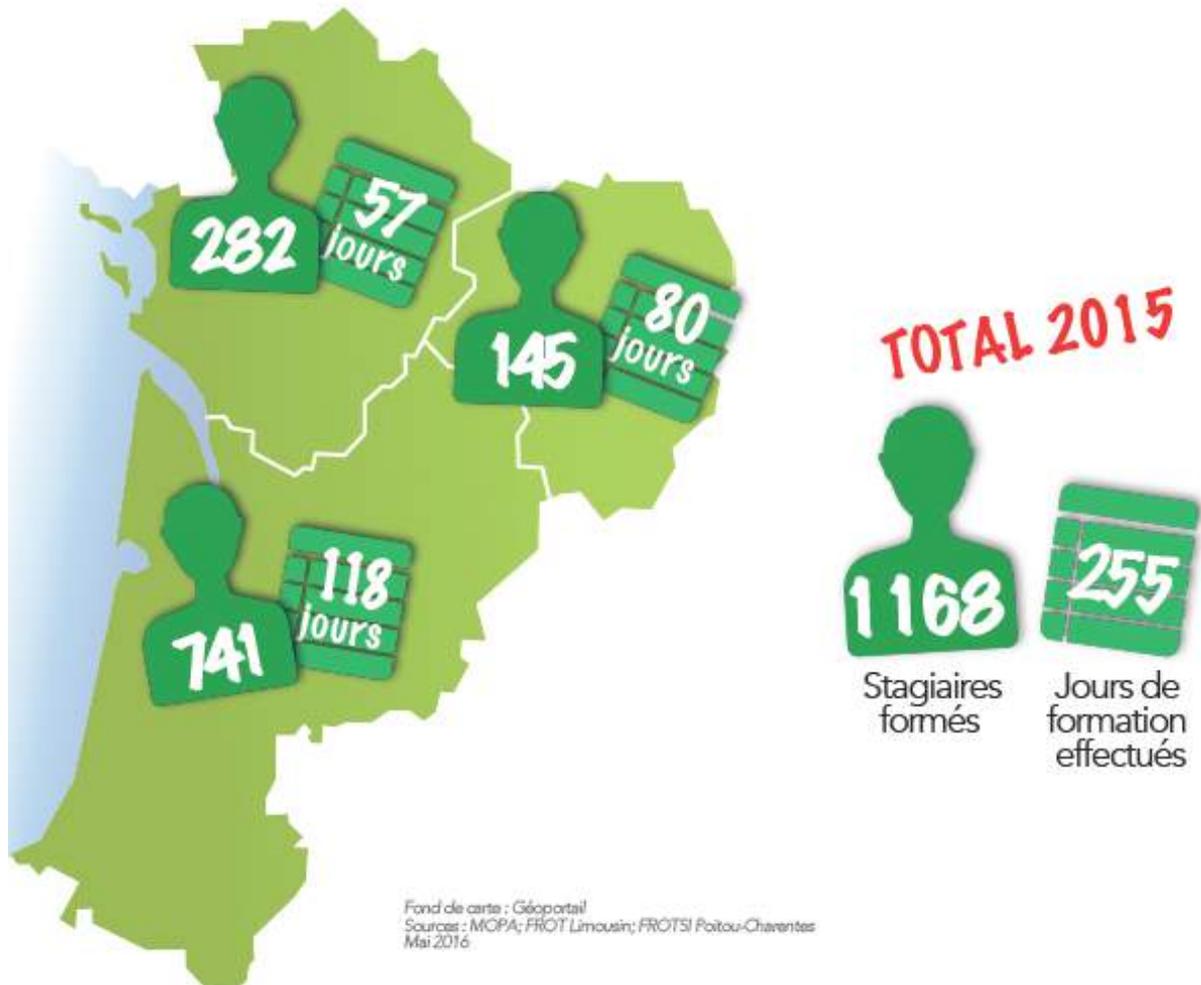
Fond de carte : Géoportail
Sources : MOPA; FROT Limousin; FROTSI Poitou-Charentes
Mai 2016

204  formés

soit  70%
du réseau ALPC

En moyenne, un salarié du réseau a suivi **1,9 jours de formation** en 2015

Répartition du nombre de stagiaires et de jours de formations en 2015



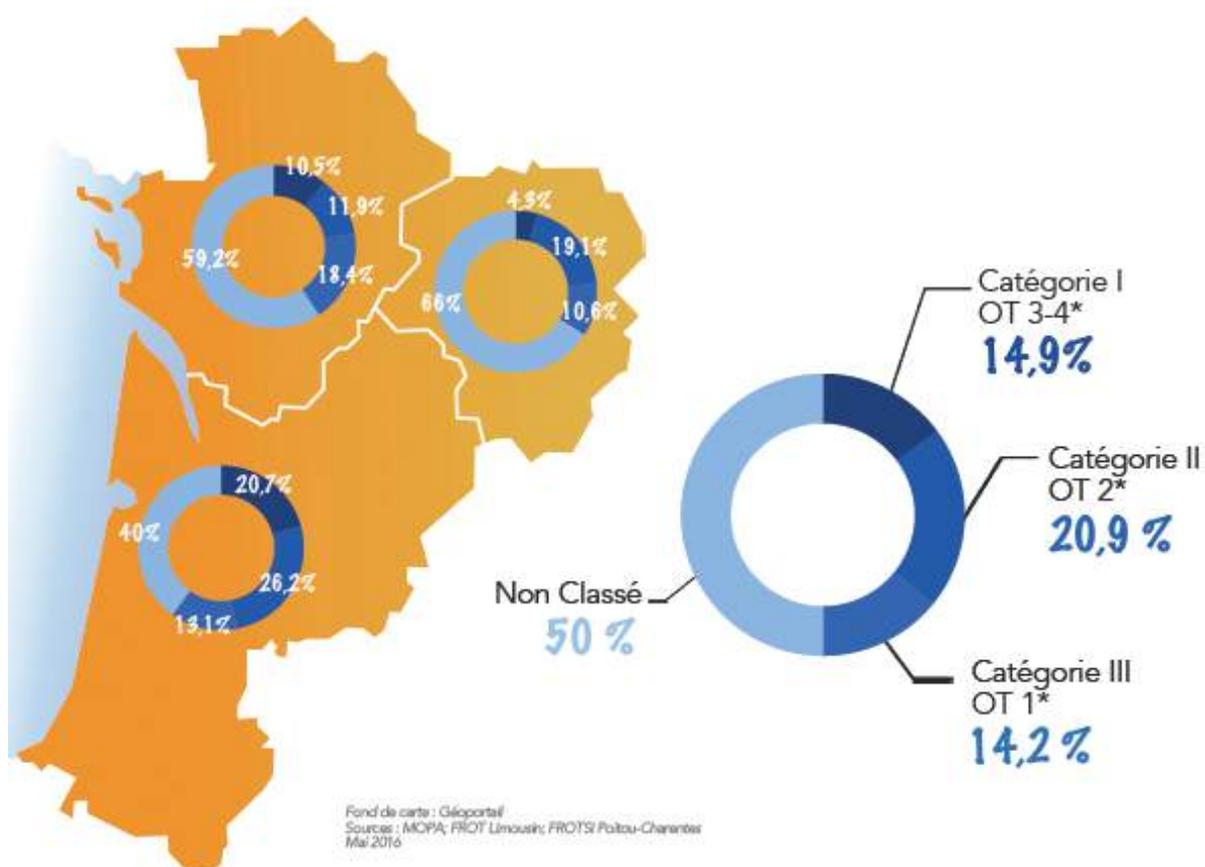
Soit un total de **18 452** heures stagiaires

5. DÉMARCHES DE PROGRÈS

CLASSEMENT



Répartition des classements des offices de tourisme

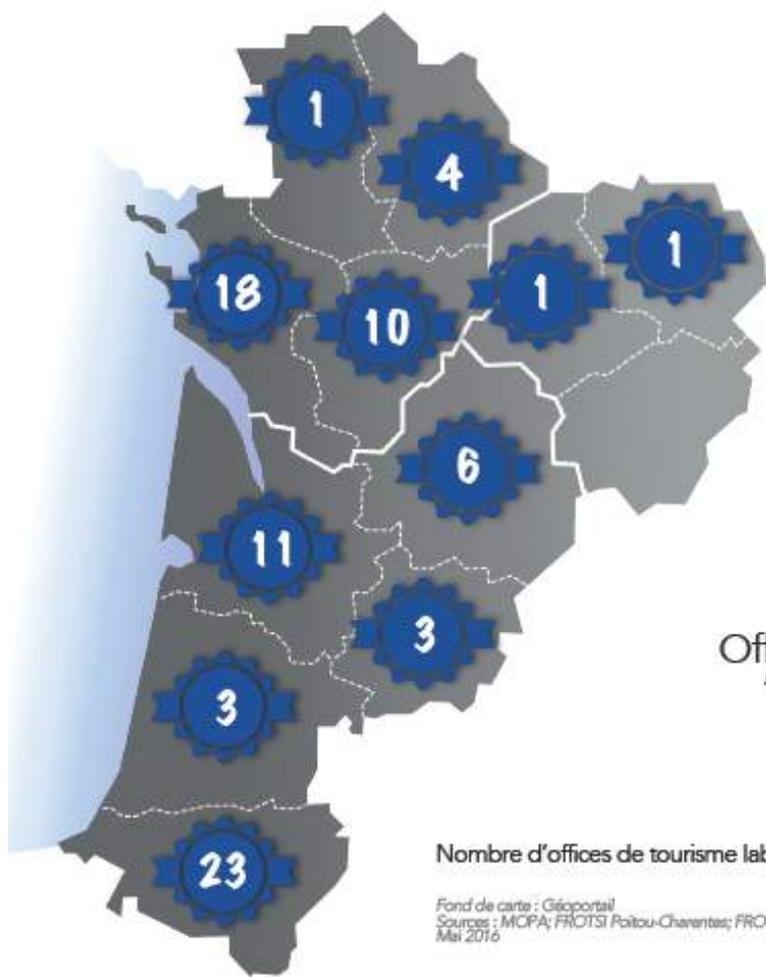




Offices de tourisme marqués
"Qualité Tourisme"

Nombre d'offices de tourisme marqués "Qualité tourisme"

Fond de carte : Géoportail
Sources : MOPA; FROTSI Poitou-Charentes; FROT Limousin
Mai 2016



81

Offices de tourisme labellisés "Tourisme et Handicap"

Nombre d'offices de tourisme labellisés "Tourisme et Handicap"

Fond de carte : Géoportail
Sources : MOPA; FROTSI Poitou-Charentes; FROTS Limousin
Mai 2016

1.2. LOI NOTRE & TOURISME

1. LOI NOTRE & IMPACT SUR L'ORGANISATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

La compétence tourisme a toujours été partagée entre les différents échelons territoriaux. Dans le bloc local, la compétence tourisme (promotion du tourisme, développement touristique etc...) appartenait aux communes et faisait partie des compétences optionnelles, même si parfois intégrée au bloc « développement économique » : une compétence « promotion du tourisme » au niveau communal, intercommunal, communautaire ou intercommunautaire, selon que les communes transféraient ou non leur compétence à une intercommunalité (communauté de communes, syndicat mixte), avec une délégation de tout ou partie des missions à l'office de tourisme local.

Les évolutions du secteur touristique de ces dernières années ont obligé les territoires à repenser leur organisation, pour mieux répondre à la demande touristique ou mutualiser les financements, que cette démarche soit impulsée ou non par une politique touristique incitative à plus large échelle. Un retour sur les dix dernières années montre que la structuration du tourisme sur les territoires est progressive. Sur un même territoire, c'est étape par étape que les structures se regroupent, s'organisent, pour atteindre un niveau de professionnalisme permettant de répondre aux attentes et aux besoins des visiteurs, touristes, excursionnistes, habitants.

La loi NOTRe accélère ce mouvement en ayant un impact majeur sur les offices de tourisme dès le 1er janvier 2017. Depuis août 2015, une grande vague de questionnement, de diagnostic et de projets d'organisation s'est engagée, puisque le législateur a rendu obligatoire ce qui n'était alors qu'une démarche volontaire. Cette loi est la troisième étape de la réforme territoriale après la loi Maptam (qui avait déjà transféré la compétence aux métropoles) et la loi sur l'organisation des régions.

L'impact de la loi NOTRe sur le bloc local est de **deux ordres** :

- **La compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » devient une compétence obligatoire des EPCI, intégrée au bloc « Développement économique ».** Les offices de tourisme communaux ne pourront donc plus exister à cette échelle, sauf exception des stations classées de tourisme et marques territoriales protégées, qui pourront conserver un office de tourisme "distinct", avec une gouvernance et un financement communautaire. Cette compétence comprend les quatre missions régaliennes des offices de tourisme, à savoir accueil, information, promotion et coordination des acteurs touristiques. Les compétences permettant d'instituer la taxe de séjour, de commercialiser, de gérer un équipement ou encore l'ingénierie touristique et le développement ne sont pas obligatoirement prises en compte dans ce bloc transféré.

Dans le groupe de compétences obligatoires « développement économique », la référence à l'intérêt communautaire est supprimée, sauf pour le soutien aux activités commerciales. Ainsi, **les zones d'activités économiques, dont les zones d'activités touristiques** (mais qui ne présentent à ce jour aucune définition), **seront désormais de compétence communautaire**. Ne sont pas concernés les équipements touristiques tels que les remontées mécaniques ou casinos.

- **La nouvelle carte intercommunale, définie dans le cadre des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale, prévoit des regroupements d'intercommunalités de grande ampleur** et aura un impact sur de nombreux offices de tourisme, y compris ceux déjà structurés à une échelle communautaire. Ces SDCI ont été approuvés en mars 2016. La dernière étape de ces schémas est la proposition des périmètres, ainsi que la constitution de la gouvernance et des statuts. Ces nouveaux EPCI seront créés officiellement au plus tard le 31 décembre 2017.

Enfin, la loi NOTRe conforte la Région dans son rôle de développeur économique, avec l'intégration d'un Schéma Régional du Tourisme dans le Schéma Régional de Développement Economique, et le Département dans son rôle de solidarité territoriale.

La loi NOTRe prévoit, outre la compétence tourisme, le transfert obligatoire des compétences collecte et gestion des déchets (2017), accueil des gens du voyage (2017), GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, 2018), eau (2020), assainissement (2020). Dans les compétences optionnelles, s'ajoutent la création de maisons de service au public et la gestion de l'eau (avant le transfert obligatoire en 2020).

Loi NOTRe

Les outils d'accompagnement



2. LES SCHEMAS DÉPARTEMENTAUX DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

La loi NOTRe, dans un **objectif de rationalisation de la carte des intercommunalités**, prévoit une nouvelle **actualisation des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale)**, après la vague de regroupements engendrée par les SDCI de 2011. Elle assouplit aussi les modalités de mutualisation entre les différents niveaux territoriaux. Les projets ont été présentés fin octobre 2015, pour être approuvés fin mars 2016. Le secteur touristique est impacté par la modification des EPCI à fiscalité propre, mais aussi parfois par la rationalisation d'autres structures intercommunales (SIVU, SIVOM, Syndicats Mixtes).



Plusieurs critères ont guidé le travail des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale pour la réalisation de ces schémas, soumis ensuite à consultation :

- Les **seuils démographiques** : la loi relève à 15 000 habitants le seuil minimal de constitution d'une intercommunalité, sauf seuil adapté départemental au regard de la densité démographique qui ne peut être inférieur à 5 000 habitants (ce qui a finalement été le cas de tous les départements en Nouvelle-Aquitaine, à l'exception de la Gironde). Les EPCI issus d'une fusion récente ont pu bénéficier d'un seuil adapté.
- La **cohérence spatiale**, « au regard notamment des unités urbaines au sens de l'INSEE, des bassins de vie et des SCoT » (article 33 de la loi NOTRe).
 - L'accroissement de la solidarité financière et territoriale.
 - La rationalisation des compétences et des périmètres en évitant les doubles emplois et en favorisant le respect des principes du développement durable.
 - L'approfondissement de la coopération au sein de pôles métropolitains et de pôles d'équilibres territoriaux et ruraux.
 - La création de communes nouvelles.

Le constat à l'échelle nationale est celui d'une volonté de rationalisation forte, qui dépasse les obligations règlementaires en proposant des EPCI à périmètres très larges. Sur les douze départements de la région Nouvelle-Aquitaine :

- 2 sont impactés à plus de 70% : les Pyrénées-Atlantiques et la Creuse.
- 3 sont impactés entre 50 et 70% : la Vienne, la Charente et la Corrèze.

- 6 sont impactés entre 25 et 49% : la Gironde, la Dordogne, les Landes, le Lot et Garonne, les Deux-Sèvres et la Haute Vienne.
- 1 est impacté à moins de 25% : la Charente-Maritime.

Au niveau national, **65% des EPCI sont concernés par une fusion** (*chiffres ADCF novembre 2015*), avec près de 500 fusions prévues dont environ 150 à l'échelle de plus de 50 communes. En 2010, il y avait environ 2700 EPCI en France. 2300 en 2013 suite aux regroupements ayant suivi le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de 2011, et on en prévoit environ 1200 en 2017. Le tourisme est un des domaines les plus touchés par ces regroupements, avec l'eau et le domaine scolaire.

En Nouvelle-Aquitaine, la carte des intercommunalités fera passer le **nombre d'EPCI à fiscalité propre de 254 à 146**, soit une **réduction d'environ 43%**.

3. IMPACT GÉNÉRAL SUR LES OFFICES DE TOURISME ET L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, les fédérations régionales des offices de tourisme et syndicats d'initiative accompagnent les territoires dans leur structuration et leur professionnalisation, en lien avec la politique régionale.

Selon les anciennes régions, les politiques touristiques ont été menées de manière différente, mais conduisant toutes à une meilleure structuration des territoires, avec un accent plus ou moins fort sur les démarches de progrès, les offices de tourisme de pôle ou la professionnalisation des acteurs.

En Aquitaine, la dynamique a été impulsée dès 2006 avec la mise en place de Convention d'Organisation Touristique Territoriale, cosignées par la Région, les Départements et les territoires (Pays), puis par le lancement d'un appel à projets « Structuration Touristique des Territoires », incitant des territoires cohérents à travailler en mode projet (plusieurs thématiques pour les COTT, quatre axes pour l'appel à projets : professionnalisation, démarches de progrès, optimisation des structures et stratégie d'accueil et numérique). En Poitou-Charentes, la politique a été celle des offices de tourisme de pôle, avec un financement incitatif pour se constituer en structure unique moteur de la politique touristique du territoire.

En Limousin, l'entrée a été celle de la professionnalisation, via une contractualisation sur les territoires de Pays, pour une montée en compétence des structures, et une animation en synergie entre les échelons territoriaux, favorables à la création d'un écosystème touristique.

La MOPA et les FROTSI ont suivi ces politiques en accompagnant les territoires dans la mise en œuvre technique de ces projets, et en proposant un programme de formations pour la montée en compétences des salariés de la branche tourisme.

D'après une première projection, le nombre total d'EPCI de la région Nouvelle-Aquitaine serait réduit à 146, contre 254 en janvier 2016, portant le nombre d'offices de tourisme à une fourchette estimée entre 132 et 172 (contre 278 en 2016), selon conservation ou non des offices de tourisme distincts de station classée.

L'impact de la loi NOTRe sur l'organisation touristique est plus ou moins fort selon les départements. De nombreux territoires sur lesquels les politiques publiques ont impulsé cette structuration autour de l'échelle intercommunale se voient faiblement impactés et peuvent poursuivre leur montée en compétence. D'autres territoires sont en revanche très fortement impactés : c'est le cas du littoral avec un grand nombre de stations classées de tourisme, et de territoires ruraux non structurés, doublement impactés par la compétence communautaire et les regroupements d'EPCI.



Les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine pourraient être classés en quatre grands stades distincts d'organisation et de structuration. Cette situation résulte de plusieurs facteurs, dont l'historique de structuration, les politiques publiques régionales ou départementales accompagnant cette organisation, mais aussi le potentiel touristique du territoire.

- Les zones les plus touristiques non structurées (majoritairement littoral, certaines zones de montagne, et certaines unités urbaines) jusqu'à présent peu concernées par la structuration touristique, car le poids touristique de ces territoires leur permettait de disposer d'Offices de tourisme professionnels dans un certain nombre de cas, mais également d'avoir des statuts de stations classées ou de communes touristiques. Plus le territoire est touristique, plus les communes souhaitent garder la maîtrise de l'activité, donc de l'Office de tourisme. Aujourd'hui, nous avons donc une concomitance sur les mêmes EPCI :
 - d'Offices de tourisme totalement professionnels, entrepreneuriaux, qui gèrent avec succès un écosystème touristique de station,
 - de petites structures, outils municipaux, qui n'ont pas les moyens d'assurer le rôle et les missions d'un organisme local du tourisme.

La loi NOTRe rabat totalement ces cartes et la latitude laissée aux stations classées complique la mise en œuvre. Il y a un vrai risque de voir des Offices de tourisme professionnels qui ont une activité multiple (accueil, information, promotion mais aussi animation, gestion d'équipements) être "découpés" avec une partie des missions partant à l'intercommunalité, et la majeure partie restant au niveau communal. Les solutions seront souvent compliquées, notamment en termes de gouvernance et de financement.

- Des territoires structurés à une échelle communautaire ou intercommunautaire, souvent en milieu rural autour d'un pôle concentrant l'offre et les flux (Sarlat, Brive, Saint-Emilion), mais aussi sur le littoral (Ile d'Oléron-Marennes, Ile de Ré, Médoc Océan). Cette organisation est le fruit d'un long processus de structuration sur plusieurs années, processus encouragé par une volonté politique locale, souvent impulsé et accompagné par la politique de structuration régionale. Ces territoires, selon leur stade d'organisation, poursuivent leur professionnalisation, en ajoutant des « briques » à la constitution d'une structure professionnelle : la qualification de l'offre, l'observation, le développement, la gestion d'équipements, la commercialisation.
- Les territoires ruraux « de découverte touristique », concernés par la nouvelle carte intercommunale qui entraîne des regroupements de grande ampleur. Ce sont ou bien des territoires ruraux ayant effectué une première phase de structuration, souvent à l'échelle communautaire, ou bien de petites structures communales, offices de tourisme ou syndicats d'initiative qui seront très impactés par la loi NOTRe, n'ayant actuellement pas les moyens d'une structure professionnelle et souvent peu de liens avec la collectivité et la politique de développement local.
- Les territoires structurés, à une échelle suffisante pour le fonctionnement d'une structure professionnelle, qui poursuivent leur travail de professionnalisation autour

d'une montée en compétences du personnel, par la prise de nouvelles compétences (développement/ingénierie) ou le renforcement de certains pôles (observation,...).

Au-delà de la structuration règlementaire, les territoires sont donc amenés à réfléchir à l'échelle d'organisation optimale pour réaliser leurs missions et répondre à la fois à la demande clientèle, au développement économique du territoire, et à la mission de développement local. La structuration qui doit passer par une longue phase de réflexion sur le projet et la stratégie avant l'organisation de la structure et de la gouvernance, est aujourd'hui bouleversée dans le calendrier, puisque le temps alloué à la réflexion sur le projet est aujourd'hui réduit, ce qui oblige à penser l'organisation en gouvernance et statut en même temps que le projet. La mise en œuvre opérationnelle et la consolidation des structures se fera donc ensuite à moyen terme, et passera par la professionnalisation des équipes, la spécialisation des postes, la constitution d'une stratégie de la structure et du territoire.

Par partie de la grande région Nouvelle-Aquitaine, l'analyse qui peut être dégagée est la suivante :

	EPCI		OT		
	2016	2017	2016	2017	2017 si SC
AQT	135	87	151	79	105
		-36%		-48%	-30%
LIM	54	24	48	24	25
		-56%		-50%	-48%
PCH	66	35	79	29	42
		-47%		-63%	-47%
TOTAL	255	146	278	132	172
		-43%		-53%	-38%

❖ Aquitaine

Dans l'ex région Aquitaine, on compte aujourd'hui **151 offices de tourisme**, pour 134 EPCI. C'est le territoire sur lequel les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale auront le moins d'impact, puisque les intercommunalités ont déjà suivi plusieurs vagues de regroupements. De la même façon, la politique de structuration touristique a permis d'arriver en 2016 à un nombre important d'offices de tourisme communautaires ou intercommunautaires (42%). Pour mémoire, en 2003, il existait près de 300 OTSI sur la région. Entre 2006 et 2014, une contractualisation régionale pluriannuelle avec les Pays et les Pays Touristiques, a permis d'encourager ces mouvements et d'impulser sur les territoires des actions collectives et la mise en place de politiques de développement local. Depuis le lancement de l'appel à projets « Structuration touristique des territoires », 15 territoires se sont engagés dans un projet de structuration à échelle intercommunautaire, couvrant un territoire touristique cohérent, en termes d'offre et de potentiel.

On peut distinguer 3 grandes problématiques qui se rapprochent des logiques d'espaces :

- La problématique du littoral est flagrante, puisque les offices de tourisme littoraux ont presque tous conservés leur échelle initiale de station.

- Les territoires ruraux et de montagne, qui répondent à deux logiques : les plus touristiques ont du mal à se structurer et conservent des offices communaux tandis que les moins touristiques ont tendance à se regrouper à échelle communautaire voire intercommunautaire.
- Les zones urbaines : la métropole de Bordeaux est un cas à part entière, avec un office de tourisme professionnel et une politique de développement touristique de plus en plus fournie (tourisme fluvial, tourisme d'affaires, grands équipements, ...). D'un autre côté les agglomérations de plus petite taille sont celles qui ont le plus progressé en matière d'offices de tourisme professionnels ces dernières années.

Le nombre d'offices de tourisme devrait se situer, au regard de la loi, sur **une fourchette entre 79 et 105**, selon conservation ou non des offices de tourisme distincts de station classée. La fourchette basse peut bien sûr diminuer encore, si des territoires optent pour un regroupement à plus large échelle. Le nombre de structures diminuerait donc de 48 à 30% selon les choix d'organisation effectués.

	EPCI		OT		2017 si SC
	2016	2017	2016	2017	
AQT	135	87	151	79	105
		-36%		-48%	-30%

❖ Limousin

Dans le Limousin, la loi NOTRe et en particulier les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale, ont un impact très fort. Les Commissions Départementales de Coopération Intercommunale, dans les départements de la Creuse et de la Corrèze en particulier, sont allés plus loin que les seuils imposés par la loi, et ont proposé une refonte significative des intercommunalités, entraînant des regroupements de très large ampleur. Ainsi, les offices de tourisme, déjà pour la plupart structurés à l'échelle communautaire (50%), vont être amenés à fusionner. Ils sont aujourd'hui à la « bonne échelle » de compétence au regard de la loi, mais souvent à une échelle d'exercice trop petite, ne leur permettant pas de disposer des moyens suffisants à un office de tourisme professionnel. La structuration touristique s'est engagée en Limousin via la politique de professionnalisation, qui a permis de former et de sensibiliser les salariés des offices de tourisme, en lien avec les acteurs touristiques du territoire.

Ainsi, le nombre d'EPCI sera réduit à **24 contre 54 en 2016**, transformant le paysage touristique, qui ne devrait plus compter que 25 structures en 2017, soit une **diminution de 50% du nombre d'offices de tourisme**.

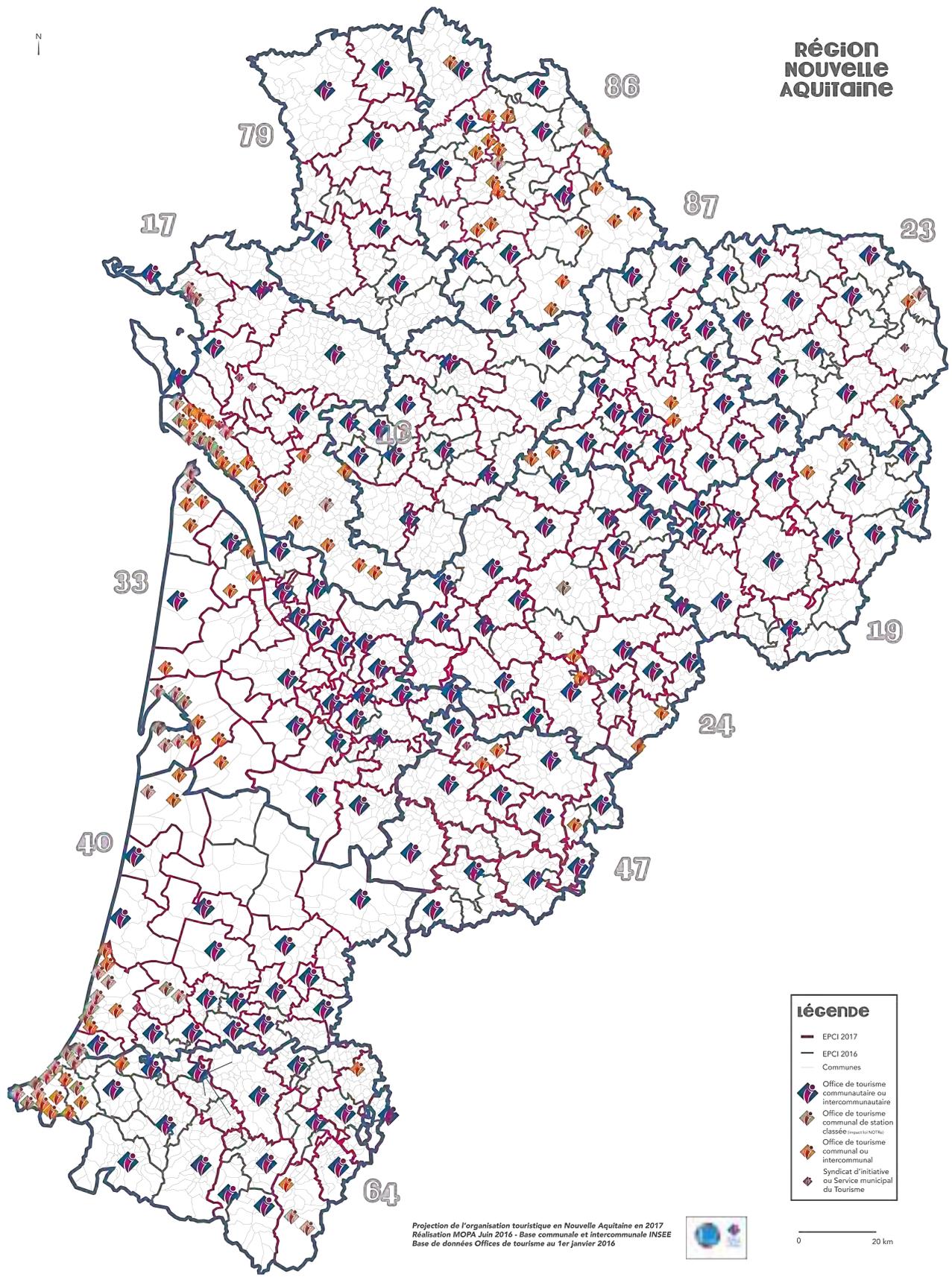
	EPCI		OT		2017 si SC
	2016	2017	2016	2017	
LIM	54	24	48	24	25
		-56%		-50%	-48%

❖ Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, on compte aujourd'hui **17 offices de tourisme de pôle**, plutôt hétérogènes dans leur fonctionnement et leur professionnalisation. La politique de structuration régionale a joué un effet levier pour la création d'offices de tourisme regroupés. Seul le département de la Vienne reste aujourd'hui maillé de structures communales ou communautaires mais peu stabilisées et de petite taille, ainsi que le territoire de la Haute Saintonge et l'agglomération royannaise. Les travaux sont en cours depuis la fin de l'année 2015 pour anticiper la mise en œuvre effective de la loi et disposer d'une structure avec un projet en janvier 2017.

Sur le territoire picto-charentais, l'impact de la loi NOTRe sera le suivant en chiffres : **un passage de 66 EPCI en 2016 à 35 en 2017**, soit une diminution de 47% du nombre d'intercommunalités. Les offices de tourisme s'échelonneront de 79 à une fourchette variable entre 29 et 42, selon conservation ou non des offices de tourisme en station classée (10 stations classées avec un office de tourisme communal donc potentiellement impactées par la loi NOTRe en Charente-Maritime, dont 7 sur la Communauté d'Agglomération de Royan), soit une diminution en nombre de 63 à 47%, sachant que la décision a été prise sur l'agglomération royannaise de ne créer qu'un seul office de tourisme communautaire sans conservation d'offices de tourisme distincts, soit une fourchette qui se réduit entre 29 et 32.

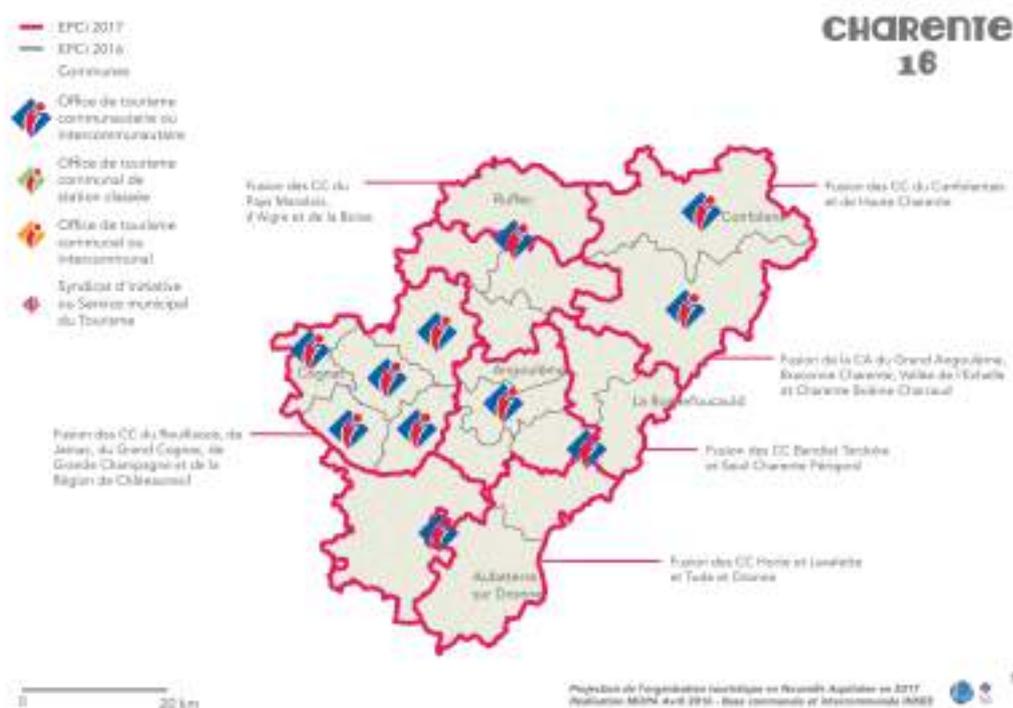
	EPCI		OT		2017 si SC
	2016	2017	2016	2017	
PCH	66	35	79	29	42
		-47%		-63%	-47%



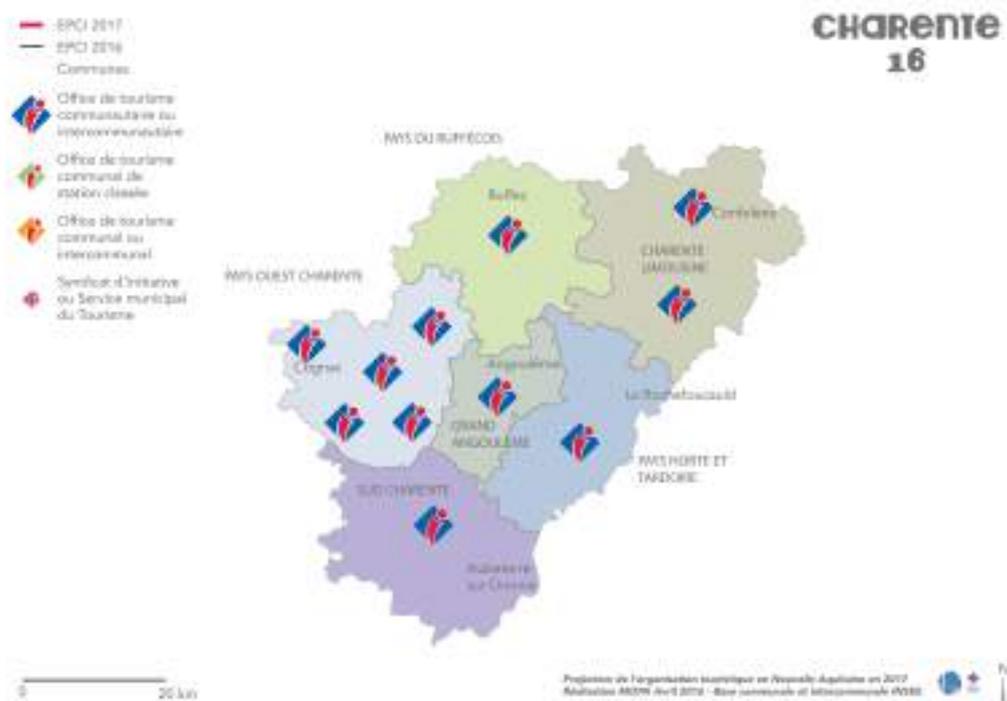
ETAT DES LIEUX DE LA STRUCTURATION TOURISTIQUE ET PROJECTIONS PAR DÉPARTEMENT

1.3. CHARENTE

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN CHARENTE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 11 OT
- Points d'accueil : 21 soit 1,9 par OT en moyenne

- Statut :

La majorité des offices de tourisme de Charente est sous forme associative à l'exception de l'office de tourisme de pôle du Pays du Ruffécois, sous forme d'EPIC et porté par le PETR.

Forme privée	Forme publique		
	Association	EPIC	SPA
8	1	1	1

- Territoire de compétence

La politique de structuration touristique a porté ses fruits en Charente, puisque presque tous les territoires sont organisés en offices de tourisme de pôle sur un territoire vaste. L'office de tourisme du Grand Cognac naîtra en janvier 2017. Seule la Charente Limousine n'est pas constituée en office de tourisme de pôle, mais a des actions communes, notamment la promotion web. La structuration interne est pourtant assez hétérogène en fonction des structures, puisque malgré l'existence d'un office de tourisme de pôle, de nombreuses strates communales ont été conservées, notamment en Sud Charente et Horte et Tardoire, avec donc une gestion complexe et une dispersion des moyens. Un travail sur le SADI est notamment à organiser.

Communautaire	Intercommunautaire
7	4
63%	37%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi

On compte 46 salariés dans les 11 offices de tourisme de Charente, pour 39,58 ETP, avec peu de contrats à temps partiels. 11 saisonniers étaient employés en 2015, avec une moyenne de 1 par structure. Peu d'agents de droit public, ce qui s'explique par le fort pourcentage de structures associatives.

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	46	40,59	2	11	37	8
Moyenne	4	3,6		1	82%	20%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 7/11
- Formations longues :
 - ANT : 5
 - Reporter de Territoire : 1 à Cognac.

Ressources financières :

- Budget détaillé

Le budget moyen des offices de tourisme charentais est de 198 713 €. La part de subvention de la collectivité est très importante, et la taxe de séjour représente une faible part.

Budget moyen	Collectivité	Taxe de séjour	Commercialisation	Ressources propres
251 356 €	69%	8%	30%	18%

- Taxe de séjour

Tous les territoires de Charente sont couverts par la taxe de séjour. Le Ruffécois est dans sa première année de recouvrement.

- Commercialisation

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global
4 (Cognac, Angoulême, Ruffec et Haute-Charente)	120 057 € pour Cognac et Angoulême seulement
36%	

- Gestion d'équipements : Seul l'office de tourisme de Rouillac gère un équipement.

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	Catégorie I	Catégorie II
9	1	1
82%	9%	9%

- Démarche Qualité

Qualité Tourisme	Non engagé
1 (Cognac)	10
9%	91%

- Tourisme & Handicap

Les offices de tourisme de Charente sont fortement engagés dans le label Tourisme & Handicap, animé par l'ADT Charente Tourisme. 10 offices de tourisme, 3 antennes, (12 structures ont 3 déficiences et 1 antennes a 2 déficiences).

3 déficiences
11
100%

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels à l'OT : 154 818
- Nombre d'actes de renseignement comptoir : 94 197
- Nombre de visiteurs annuels site web : 589 294
- Nombre de lits touristiques (renseignés) : 11 592

Analyse des OTSI de Charente :

Constat :

Il existe quatre Offices de Tourisme de pôle :

- Angoulême est un office de tourisme structuré autour de l'agglomération.
- Le Ruffécois est structuré depuis 2015 et en cours de professionnalisation.
- Horte et Tardoire et le Sud Charente font face à des difficultés de moyens et de structuration, ils ont conservé un fonctionnement différencié dans les antennes, en plus de la strate office de pôle, ce qui ne permet pas une montée en puissance de la structure, ni la réalisation d'économie d'échelle et de missions mutualisées.

La Charente Limousine est en cours de réflexion. L'Office de tourisme de pôle de Cognac est en cours de création, le Schéma de Développement Touristique a été validé au début de l'année et de nombreuses actions communes sont lancées pour 2016. L'Agence Départementale Charente Tourisme accompagne les territoires sur de nombreuses thématiques, et en particulier la qualification de l'offre (Tourisme & Handicap notamment) et le développement de labels et filières (familles, géocaching, cyclotourisme, etc).

La politique de structuration touristique a encouragé financièrement la création d'offices de tourisme de pôle, avec une subvention régionale de 30 000€, complétée par une subvention départementale de 30 000 €. La Charente est le dernier département picto-charentais à avoir poursuivi cet accompagnement jusqu'en 2016. Cette aide, conditionnée à plusieurs critères établis dans une convention d'objectifs (dont la participation à des formations à destination des salariés, puis des acteurs touristiques via l'inter filières), a eu un effet levier certain, avec toutefois pour conséquence aujourd'hui une forte dépendance de ces structures aux financements publics, structures qui n'ont développé que peu de moyens d'autofinancement.

Projection, enjeux et perspectives :

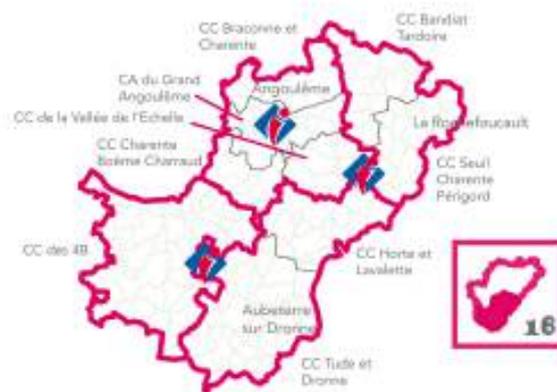
Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit des regroupements de grande ampleur. 7 EPCI sur 20 se trouvent en deçà des seuils d'adaptation prévus par la loi. Le nombre d'EPCI passera de 20 à 8 au 1er janvier 2017. En terme d'organisation touristique, ces regroupements auront un impact faible pour les territoires déjà structurés ou en cours de structuration, comme le Ruffécois, le Pays d'Angoulême et le Pays de Cognac, mais un impact plus fort sur trois territoires, qui se trouveront redécoupés :

- L'office de tourisme de pôle d'Horte et Tardoire, qui voit son territoire découpé et se trouve réduit à 2 EPCI sur 4, l'un partant avec le Grand Angoulême, l'autre avec le Sud Charente.
- Le Sud Charente, qui voit son territoire élargit à l'EPCI d'Horte et Lavalette, et serait donc porté par 2 EPCI, mais avec un territoire élargit.
- Enfin, la Charente Limousine, qui travaille sur des actions de promotion communes mais dont la création d'office de tourisme de pôle n'a pas encore abouti. Les deux EPCI concernés Confolentais et Haute Charente devraient fusionner en 2017.

Les territoires charentais se sont engagés assez tôt dans la structuration touristique et de manière progressive. Certains offices de tourisme de pôle ont conservé une double strate de fonctionnement qui complique l'opérationnalité des structures. Dans le cadre des réorganisations de la loi NOTRe, et au vu de la reconfiguration de certains territoires de projet, il y a donc un enjeu de réappropriation de la dynamique via une structuration autour d'un projet.

Concernant la montée en performance des structures, il y a une marge de progression en termes d'autofinancement et de stratégie de développement locale : la mise en place de la taxe de séjour et le déploiement de la commercialisation à l'échelle départementale sont des projets en ce sens.

1. LE PAYS D'ANGOULEME



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays d'Angoulême est structuré autour de la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, et des Communautés de communes de Braconnie Charente et de Charente Boême Charraud.

Les 3 EPCI exercent la compétence tourisme, dont elles ont délégué l'exercice à l'office de tourisme du Pays d'Angoulême. L'office de tourisme de pôle est né en 2006 et a donc 10 ans d'existence.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La Communauté d'agglomération d'Angoulême s'étendra sur les communautés de communes de Braconnie Charente, de Charente Boême Charraud, ainsi que sur la communauté de communes de la Vallée de l'échelle. Cette dernière, qui exerce la compétence tourisme, a actuellement délégué l'exercice de ses missions à l'office de tourisme de pôle d'Horte et Tardoire. Le rattachement de l'EPCI à la grande communauté d'agglomération reconfigure donc tout le paysage touristique du sud-est Charente.

Office de tourisme du Pays d'Angoulême

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, et des Communautés de communes de Braconnne Charente et de Charente Boême Charraud.
- Nombre de communes : 31
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 120 000
- Statut : Association
- Points d'accueil : Angoulême, Saint Yrieix
- Effectif : 7 personnes / 6.72 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 700
- Budget total 2015 : 487 844 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 357 260 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 129 758 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage
- Chiffre d'affaires 2015 : 20 057 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 36 634
 - o Dont français : 8 691
 - o Dont étrangers : 2 274
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 11 032
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 3 298
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 113 023

<http://www.angouleme-tourisme.com>

2. LE PAYS DU RUFFECOIS



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays du Ruffécois est structuré autour de quatre EPCI qui constituent le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays du Ruffécois : les communautés de communes du Pays Manslois, d'Aigre, de la Boixe, et du Ruffécois. Ce territoire est le territoire de contractualisation avec Etat, Région et Département.

L'office de tourisme de pôle est né le 01/07/2014. Il est porté par le PETR, qui s'est substitué au Syndicat Mixte de Pays du Ruffécois. L'office de tourisme est en cours de professionnalisation. Un bilan de la première année de fonctionnement a été réalisé en novembre 2015. Un pack de services et partenariat est proposé en 2016 et un travail autour du SADI a été engagé.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Trois des quatre EPCI constituant le PETR Syndicat Mixte sont en cours de fusion pour le 1^{er} janvier 2017. La gouvernance sera donc légèrement modifiée, mais il n'y aura pas d'impact sur l'organisation de l'office de tourisme.

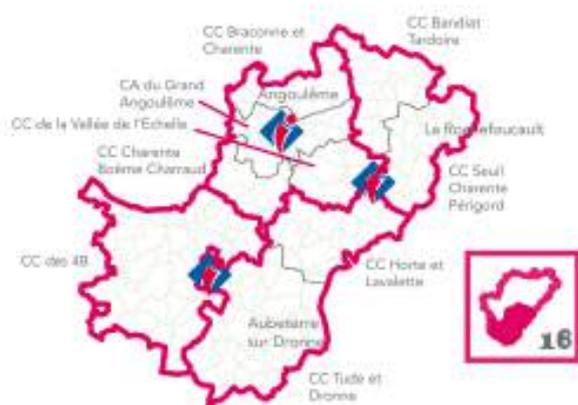
Office de tourisme du Pays du Ruffécois

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Ruffécois, Communauté de communes du Pays Manslois, Communauté de communes d'Aigre et Communauté de communes de la Boixe.
- Nombre de communes : 90
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 37 404
- Statut : EPIC
- Points d'accueil : Aigre ; Mansle ; Ruffec ; Montignac-Charente
- Effectif : 9 personne / 6.23 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences (l'antenne de Montignac n'est pas labellisée)
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 110
- Budget total 2015 : 370 712 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 224 884 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 0€ (mise en place début 2016)
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 12 772
 - o Dont français : 10 000

- o Dont étrangers : 2 772
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 364
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 065
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 3 100 (5 mois de fonctionnement)

<http://www.ruffecois-tourisme.com>

3. LE PAYS D'HORTE ET TARDOIRE & LE SUD CHARENTE



Historique de l'organisation touristique :

Les communautés de communes constituant le Pays d'Horte et Tardoire se sont associées dans un projet de structuration touristique du territoire. Elles exercent toutes la compétence tourisme, dont elles ont délégué l'exercice des missions à l'office de tourisme de pôle d'Horte et Tardoire. Malgré l'appellation « office de tourisme de pôle », la structure conserve un fonctionnement avec des budgets séparés entre pôle et antennes.

Le Sud Charente est lui découpé en 2 EPCI : Tude et Dronne et Sud Charente. L'office de tourisme de pôle du Sud Charente est né en 2008. Comme en Horte et Tardoire, l'office de tourisme est intercommunautaire mais le fonctionnement n'est pas totalement mutualisé.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Un territoire redécoupé au 1^{er} janvier 2017, avec le départ de la Communauté de communes de la Vallée de l'Echelle vers le Grand Angoulême, et la Communauté de communes d'Horte et Lavalette qui rejoint Tude et Dronne. Les deux EPCI restants fusionneront. L'office de tourisme de pôle devrait donc couvrir un territoire communautaire, mais l'organisation touristique fait l'objet d'une réflexion autour de la bonne échelle de territoire.

Le Sud Charente sera aussi redécoupé. Son périmètre s'étendra sur 2 EPCI mais la communauté de communes de Tude et Dronne fusionnera avec Horte et Lavalette, agrandissant le périmètre. L'office de tourisme devrait donc être toujours

intercommunautaire avec un périmètre élargi. La question de l'articulation avec le territoire d'Horte et Tardoire est à poser.

Office de tourisme du Pays d'Horte et Tardoire

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Bandiat Tardoire, Communauté de communes Seuil Charente Périgord, Communauté de communes Horte et Lavalette, Communauté de communes de la Vallée de l'échelle.
- Nombre de communes : 51
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 35 405
- Statut : Association
- Points d'accueil : 4 - La Rochefoucauld, Bouëx, Villebois-Lavalette, Montbron.
- Effectif : 9 personnes / 6,13 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 600
- Budget total 2015 : 265 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 134 282 €
- Montant de subvention fixe département / région : 63 235 €
- Montant de la taxe de séjour : 9 687 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 954
 - o Dont français : 10 856
 - o Dont étrangers : 4 098
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 178
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 595
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 315

<http://www.pays-horte-tardoire.fr>

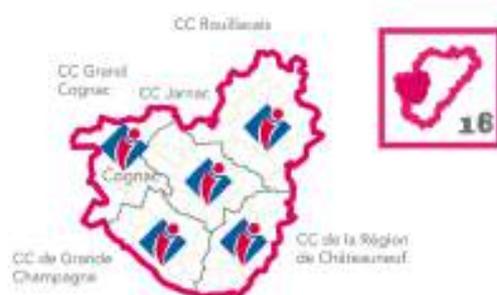
Office de tourisme du Sud Charente

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Tude et Dronne, Communauté de communes Sud Charente.
- Nombre de communes : 87
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 32 929
- Statut : Association
- Points d'accueil : 3 (Aubeterre-sur-Dronne ; Barbezieux Saint-Hilaire ; Chalais) + relais mairie (Baigne, Blanzac, Brossac et Montmoreau)
- Effectif : 3 (4,2 ETP)

- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences pour Aubeterre et 2 déficiences pour Chalais
- Nombre de lits touristiques marchands : 3480
- Budget total 2015 : 227 550 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 119 163 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 32 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 26 254
 - o Dont français : 19 125
 - o Dont étrangers : 7 123
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 11 388
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 646
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 18 927

<http://www.sudcharentetourisme.fr/>

4. LE GRAND COGNAC



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de l'Ouest Charente regroupe 5 EPCI, qui constituent le syndicat mixte de cohérence de la région de Cognac ainsi que le PETR Ouest Charente-Pays du Cognac : les communautés de communes de Cognac, du Rouillacais, de Grande Champagne, de Jarnac, de la Région de Châteauneuf. Tous exercent la compétence tourisme et ont créé depuis quelques années un office de tourisme communautaire. Des actions communes sont en cours depuis quelques années : le travail commun a abouti à la décision de création d'un office de tourisme de pôle, actuellement en cours de mise en œuvre. En 2016, de nombreuses actions communes sont engagées en anticipation, notamment des actions de promotion et la mobilisation du réseau d'acteurs touristiques locaux, à travers une politique engagée d'accompagnement des prestataires. Le Schéma de développement touristique territorial a été validé par l'ensemble des EPCI en avril 2016. L'assemblée générale originale de l'office de tourisme "Destination Cognac" a eu lieu le 28 mai 2016.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les EPCI en question ne formeront plus qu'un au 1er janvier 2017 dans une nouvelle communauté d'agglomération, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ayant été adopté en ce sens. Le syndicat de cohérence et le PETR seront dissous. Le territoire de compétence de l'office de tourisme Destination Cognac sera donc communautaire.

Récapitulatif du Grand Cognac :

OTSI	Points d'accueil	ETP	Budget
5	5	15,3	760 000 €

Les offices de tourisme du Grand Cognac, qui fusionnent :

Office de tourisme de Cognac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Grand Cognac
- Nombre de communes : 14
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 34 000
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 8 personnes / 8 ETP
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 110
- Budget total 2015 : 483 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 343 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 41 000
 - o Dont français : 24 900
 - o Dont étrangers : 16 400
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 38 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 6 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 347 000

<http://www.tourism-cognac.com>

Office de tourisme de Jarnac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Jarnac
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 15 000
- Statut : SPA
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 3 personnes / 2,3 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 837
- Budget total 2015 : 35 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 35 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 14 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 800
 - o Dont français : 6 000
 - o Dont étrangers : 1 800
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4 500
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 450
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 21 500

<https://www.jarnac-tourisme.fr>

Office de tourisme de Rouillac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Rouillac
- Nombre de communes : 20
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 10 243
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 282
- Budget total 2015 : 80 319 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 62 573 €
- Montant de ressources propres : 15 349 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui

- Nombre de visiteurs 2015 : 1 849
 - o Dont français : 1 643
 - o Dont étrangers : 206
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 471
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 281
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 974

<https://www.rouillac-tourisme.fr/>

Office de Tourisme de la Région de Châteauneuf

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes de la Région de Châteauneuf
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 10 539
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 232
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 40 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 430
 - o Dont français : 3 843
 - o Dont étrangers : 587
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 934
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 830
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 9 369

<http://www.tourisme-chateauneufsurcharente.com/>

Office de tourisme de Grande Champagne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Grande Champagne
- Nombre de communes : 12
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 9 480
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1 à Segonzac
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 351

- Budget total 2015 : 61 421 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 42 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 325
 - o Dont français : 1 104
 - o Dont étrangers : 221
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 530
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 829
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 27 086

<http://www.tourisme-grande-champagne.com>

5. LA CHARENTE LIMOUSINE



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays de Charente Limousine est constitué de deux EPCI : la communauté de communes du Confolentais, et la communauté de communes de Haute Charente. Il existe deux offices de tourisme sur le territoire de la Charente Limousine, chacun porté à l'échelle communautaire. Le Syndicat Mixte de Pays coordonne certaines actions de développement touristique, notamment les sentiers de randonnées et porte le Label Pays d'Art et d'Histoire. Un office de tourisme de pôle est envisagé depuis 2014, mais la réalisation n'est pas passée en phase effective.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 2 EPCI devraient fusionner au 1^{er} janvier 2017 entraînant donc la fusion des deux structures offices de tourisme.

Les offices de tourisme de Charente Limousine, qui devraient fusionner :

Office de tourisme du Confolentais

- Office de tourisme communautaire

- Territoire de compétence : Communauté de communes du Confolentais
 - Nombre de communes : 26
 - Nombre d'habitants du territoire statuaire : 15 000
 - Statut : Régie directe de la communauté de communes
 - Points d'accueil : 1 saisonnier à Confolens
 - Effectif : 1 personne / 1 ETP (1 personne mise à disposition de la communauté de communes)
 - Classement : Non classé
 - Marqué Qualité Tourisme : Non
 - Tourisme & Handicap : Non
 - Budget total 2015 : 25 000 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 2 800
- <http://cc-confolentais.com/>

Office de tourisme de Haute Charente

- Office de tourisme communautaire
 - Territoire de compétence : Communauté de communes de Haute Charente
 - Nombre de communes : 36
 - Nombre d'habitants du territoire statuaire : 23 000
 - Statut : Association
 - Effectif : 2 personnes / 2 ETP
 - Points d'accueil : 2 (Massignac et Chasseneuil)
 - Classement : Catégorie II
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
 - Gestion d'équipements : non
- <http://www.lacs-de-haute-charente.com/fr/>

1.4. CHARENTE-MARITIME

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE AU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN CHARENTE MARITIME DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 35 structures : 31 OT et 4 SI
- Bureaux d'accueil : 70 soit 2 par OT en moyenne

- Statut :

Les statuts juridiques des offices de tourisme sont très variés en Charente-Maritime. La moitié sous forme d'association, mais aussi une grande part de SPA et d'EPIC. Le ratio public/privé est donc à 50/50 entre la forme privée et la forme publique, illustrant le lien fort entre les collectivités et les offices de tourisme sur le département.

Association	SEM	Régie	SPL	EPIC	Autre
18	1	6	1	8	1
51%	3%	17%	3%	23%	3%

- Territoire de compétence

La dualité de situation du département se ressent fortement dans les territoires de compétence : 60% d'offices de tourisme sont communaux, mais sur seulement 3 intercommunalités du territoire, tandis que la majorité du territoire est couverte par des offices de tourisme communautaires. Deux structures sont intercommunautaires : Marennes-Oléron et Aunis Marais Poitevin.

Communal	Intercommunal	Communautaire	Intercommunautaire
21	8	4	2
60%	23%	11%	6%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	273	248,35	20	109	216	30
Moyenne	8	7			88%	12%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 21/35
- Formations longues :
 - ANT : 12
 - APEX : 1
 - Reporter de Territoire : 9

Un réseau d'ANT et Reporters de Territoire plutôt actif en Charente-Maritime, dans les offices de tourisme de pôle qui ont souvent un pôle dédié à la communication, au web et aux relations avec les prestataires, mais aussi sur les offices de tourisme du Royannais.

Ressources financières :

- Budget type

Budget moyen	Collectivité	TS	Commercialisation	Ressources propres
478 272 €	44%	24%	30%	30%

L'analyse montre qu'ici le budget n'est pas corrélé au classement en catégorie. Beaucoup d'offices avec des moyens financiers importants sont non classés, et on ne note pas de différence fondamentale entre la catégorie I et II. Le budget moyen, assez bas, tient à un écart très important entre des structures de type PME dotées de moyens financiers importants, et de toutes petites structures.

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
478 272 €	1 302 864 €	1 229 417 €	67 357 €	176 204 €

- Taxe de séjour

Une perception de la taxe de séjour inégale sur le territoire, qui devrait se généraliser en 2017. La communauté de communes de l'île de Ré perçoit la taxe en 2016 au niveau de l'EPCI. Si la perception est mise en place sur l'agglomération rochelaise, ainsi que sur la CARA (estimation à plus de 2 millions d'euros), on peut prévoir une très forte augmentation du montant global.

Nb d'OT sur des territoires percevant la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
21	3 973 237 €	189 202 €
60%		

- Commercialisation

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
6	846 912 €	141 152 €
17%		

- Gestion d'équipements :

Une forte proportion d'offices de tourisme gestionnaires d'équipements, pour la plupart sur le littoral dans une logique de station, avec la gestion de bases nautiques ou autres équipements de loisirs.

Nb d'OT gérant un équipement
14
40%

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	SI	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
14	4	5	4	8
40%	11,4%	14,3%	11,4%	22,9%

- Démarche Qualité

Qualité Tourisme	En cours de classement	Non engagé	ISO 9001
7	4	24	1 (La Rochelle)
20%	11%	69%	3%

- Tourisme & Handicap

4 déficiences	3 déficiences	Non labellisé
15	5	15
43%	14%	43%

Sur les 70 bureaux d'accueil du département, 49 sont labellisés : 29 ont les 4 handicaps, 17 ont les 3 et 3 bureaux d'accueils sont labellisés 2 handicaps.

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels site web : 5,3 millions
- Nombre de visiteurs annuels office de tourisme : 2,4 millions
- Nombre de visiteurs annuels comptoir : 1 603 227

Analyse des OTSI de Charente-Maritime :

Constat :

La Charente Maritime est un département où la structuration s'est faite progressivement, pour aboutir aujourd'hui à une situation duale.

D'un côté, six offices de tourisme « de pôle », plutôt bien structurés. Trois offices littoraux sont dotés de moyens humains et financiers importants - Marennes Oléron, Destination Ile de Ré (depuis le 1^{er} janvier 2016), Rochefort Océan. En rural, Saintes et la Saintonge, Anis Marais Poitevin et Saintonge Dorée (ce dernier conserve encore 7 bureaux d'informations touristiques) sont également structurés. Ces offices de tourisme sont des structures professionnelles dotées de moyens importants, avec des stratégies toutefois différentes selon les territoires (rural/littoral).

Par ailleurs, trois territoires ne s'étaient jusque-là pas engagés dans un projet de structuration, en conservant des offices de tourisme communaux, dont deux territoires littoraux à forte touristique :

- La Rochelle et Châtelaiillon-Plage, qui sont deux offices de tourisme communaux, et deux stations classées, avec la particularité de l'office de tourisme de La Rochelle, géré actuellement par la SEM La Rochelle Evénements. Le territoire comprend aussi le SI d'Angoulins sur Mer.
- L'agglomération royannaise (CARA), qui comprend 14 offices de tourisme (dont 5 stations classées) et 2 syndicats d'initiative.
- Le territoire de la Haute Saintonge, avec 8 offices de tourisme communaux, dont la station classée de Jonzac. Les 7 offices de tourisme voisins sont de petites structures

avec très peu de moyens. La réflexion sur la mutualisation a été lancée et un premier état des lieux réalisé.

Enfin, le nord de la Saintonge romane conserve deux syndicats d'initiative (Pont l'Abbé d'Arnoult et Trizay).

Projection, enjeux et perspectives :

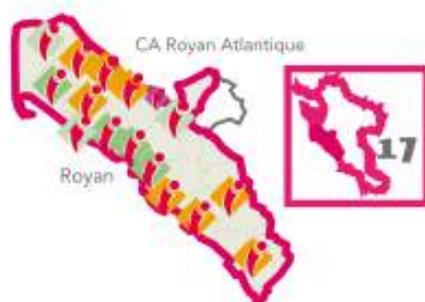
Les précédents Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale ayant conduit des regroupements de grande ampleur, celui-ci prévoit un impact mineur sur les intercommunalités. Seule la communauté de communes du canton de Gémozac se trouve en dessous du seuil : un rattachement à la communauté de communes de Charentes Arnoult est proposé, mais serait en cours de négociation.

Il existe en Charente Maritime une forte synergie départementale, avec des actions collectives entre Offices de Tourisme, et un lien fort avec le Comité départemental du Tourisme (Charente Maritime Tourisme) :

- Promotion / Communication : création de contenus, accueils presse mutualisés, newsletters mutualisées sur des offres de séjours thématiques, promotion de l'offre des territoires partenaires (animation, etc...).
- Professionnalisation : éductours mutualisés, événements récurrents (Rendez-Vous en Terre Numérique,...), ateliers numériques mutualisés.
- Observation (avec Charente Maritime Tourisme).
- Qualification de l'offre : visite de meublés, etc.
- Commercialisation : mutualisation d'un emploi dédié au marché groupes

L'UDOTSI, relais territorial départemental des offices de tourisme, et chargée notamment de l'accompagnement au classement des offices de tourisme, de la démarche Qualité Tourisme et Chambre d'Hôtes Référence, est indépendante et non intégrée au CDT, contrairement à certains autres départements de la région Nouvelle Aquitaine.

1. PAYS ROYANNAIS



Historique de l'organisation touristique :

La Communauté d'Agglomération du Royannais est un territoire à haute touristicité, qui comprend 13 offices de tourisme communaux, 1 office de tourisme intercommunal et 2 syndicats d'initiative, soit 16 structures dont 7 sont sur le territoire d'une station classée de tourisme. Le territoire a conservé sa logique historique de station classée, avec des offices de

tourisme communaux au cœur de l'écosystème de station touristique, qui sont notamment gestionnaires d'équipements communaux (base nautique, ...).

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Une réflexion a été lancée dès l'adoption de la loi NOTRe et se dirige aujourd'hui dans le sens d'un office de tourisme unique communautaire "Royan Atlantique", qui deviendrait un poids lourd de l'économie touristique de la côte charentaise et de la Nouvelle-Aquitaine.

Récapitulatif Pays Royannais :

OT	ETP	Budget (€)	Taxe de séjour (€)
16	88,1	7 496 887 €	1 429 425 €

Les structures du pays royannais qui sont amenées à fusionner en janvier 2017 :

Fusionneront en 2017 :

Office de tourisme de Royan

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Royan
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 18 424
- Station classée : Oui (2012)
- Statut : EPIC
- Effectif : 14 personnes / 13,15 ETP
- Points d'accueil : 2 - Royan & Palais des Congrès (espace d'accueil)
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 12 039
- Budget total 2015 : 2 093 316 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 195 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 120 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 160 108
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 4 493
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 504295

<https://www.royan-tourisme.com>

Office de tourisme de La Tremblade

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de La Tremblade
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 700
- Station classée : Oui (1990)
- Statut : EPIC
- Effectif : 12 personnes / 15 ETP avec les saisonniers
- Points d'accueil : 3 (La Tremblade ; Ronce-les-Bains ; Phare de La Coubre)
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : en cours
- Nombre de lits touristiques marchands : 7 743
- Budget total 2015 : 829 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 195 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 191 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre d'actes de renseignement comptoir : 27 986
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 16 932
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 102 000

<http://www.latremlade.fr/>

Office de tourisme de Les Mathes / La Palmyre

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Les Mathes La Palmyre
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1800
- Station classée : Oui (2012)
- Statut : Association
- Effectif : 11 personnes / 11,9 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 42 950
- Budget total 2015 : 640 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 345 000 €
- Montant de subventions autres : 19 700 €
- Montant de la taxe de séjour : 556 925 €

- Montant de ressources propres : 273 680 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui - base nautique, salle des fêtes et relais poste
- Nombre de visiteurs 2015 : 111 946
 - o Dont français : 109 702
 - o Dont étrangers : 2 244
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 37 315
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 548
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 163 421

<http://www.la-palmyre-les-mathes.com>

Office de tourisme de Saint Georges de Didonne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Georges de Didonne
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5054
- Station classée : Oui (2014)
- Statut : EPIC
- Effectif : 19 personnes / 19 ETP pour l'office de tourisme + le parc de l'estuaire
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 10 391
- Budget total 2015 : 611 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 116 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 184 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui (Parc de l'Estuaire)
- Nombre de visiteurs 2015 : 95 054
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 95 054
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 099
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 78 377

<http://www.saintgeorgesdedidonne.com>

Office de tourisme de Mortagne sur Gironde

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Mortagne sur Gironde
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 008
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 1,63 ETP

- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 620
- Budget total 2015 : 50 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 32 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 6 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 405
 - o Dont français : 5 239
 - o Dont étrangers : 1 166
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 313
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 20 099

<http://www.ot-mortagne.com/>

Office de tourisme de Saint Palais sur Mer

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Palais sur Mer
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 000
- Station classée : Oui (1981)
- Statut : EPIC
- Effectif : 12 personnes / 10,92 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 8 814
- Budget total 2015 : 963 250 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 263 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 198 250 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 30 300 €
- Gestion d'équipements : oui (Base nautique)
- Nombre de visiteurs 2015 : 120 000
 - o Dont français : 96 000
 - o Dont étrangers : 24 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 70 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 10 000

- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 250 000

<http://www.saint-palais-sur-mer.com>

Office de tourisme de Vaux sur Mer

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Vaux sur Mer
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3 900
- Station classée : Oui (2011)
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 2,8 ETP
- Points d'accueil : 2 - Vaux + Point info plage de Nauzan
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 086 €
- Budget total 2015 : 129 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 82 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 47 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 32 230
 - o Dont français : 31 494
 - o Dont étrangers : 736
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 16 743
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 810
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 34 498

<http://www.ot-vauxsurmer.com>

Office de tourisme de Saujon

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saujon
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 111
- Station classée : Oui (1982)
- Statut : EPIC
- Effectif : 7 personnes / 6,75 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : En cours
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 332 000 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 270 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 975
 - o Dont français : 8 800
 - o Dont étrangers : 175
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 426
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 516
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 000

<http://www.tourisme-saujon.fr/>

Office de tourisme d'Arvert

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Arvert
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 3 329
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 689
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 3 804
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 924

<http://www.arvert-tourisme.fr/>

Office de tourisme d'Etaules

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Etaules
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 2 360
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 0,25 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 30
- Budget total 2015 : 7 500 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 2 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 700
 - o Dont français : 2 500
 - o Dont étrangers : 200
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 500

<http://www.mairie-etaules.fr>

Office de tourisme de Mornac sur Seudre

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Mornac sur Seudre
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 804
- Statut : SPA
- Effectif : 2 personnes / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 6 271 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui (relais poste)
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 081
 - o Dont français : 7 123
 - o Dont étrangers : 294
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 539
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 976
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 17 587

<http://www.tourisme-mornac-sur-seudre.fr>

Office de tourisme intercommunal de Cozes

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Communes d'Arces/Gironde, Barzan, Boutenac-Touvent, Brie sous Mortagne, Chenac Saint Seurin d'Uzet, Cozes, Epargnes, Floirac, Grézac, Saint-Romain/Gironde, Sémussac, Talmont/Gironde (pendant la période de fermeture de l'Office de tourisme municipal de Talmont) + 2 hors secteur Thaims Saint-André-de-Lidon.
- Nombre de communes : 14
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 2 099
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1

- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 25 750 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 13 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 1 250 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 314
 - o Dont français : 2 065
 - o Dont étrangers : 249
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 314
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 505

www.office-tourisme-cozes.fr

Office de tourisme de Meschers sur Gironde

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Meschers sur Gironde
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3 000
- Statut : SPA
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 15 000
- Budget total 2015 : 234 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 128 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 95 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 41 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 5 282
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 43 850

<http://www.ot-meschers.com/>

Office de tourisme de Talmont sur Gironde

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Talmont sur Gironde
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 103

- Statut : Association
 - Effectif : 1 personne / 1 ETP
 - Points d'accueil : 1
 - Classement : Non classé
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : oui bureau postal
 - Nombre de visiteurs 2015 : 28 365 (25% d'étrangers dont 53% d'anglais)
- <http://talmont-gironde.wix.com/tourisme>

Office de tourisme de Saint Augustin

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Augustin
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 300
- Statut : Association
- Effectif : 1 saisonnier l'été / 0,2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : En cours
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 15 800 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 360
 - o Dont français : 2 024
 - o Dont étrangers : 336
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 850
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 320
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 404

<http://www.otstaugustin.wix.com/web>

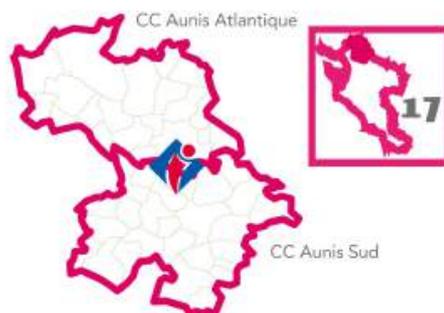
Syndicat d'Initiative de L'Eguille

- Syndicat d'initiative
- Territoire de compétence : Commune de L'Eguille
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 865
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé

- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 667
 - o Dont français : 2 605
 - o Dont étrangers : 22
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 632
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 887
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 598

<http://www.leguille.fr>

2. PAYS D'AUNIS



Historique de l'organisation touristique :

L'office de tourisme de pôle Aunis Marais Poitevin, créé en 2012, est actuellement porté par le Syndicat Mixte du Pays d'Aunis. Les deux EPCI ont d'abord transféré la compétence tourisme au Syndicat Mixte du Pays d'Aunis, qui a institué un office de tourisme intercommunautaire, fusion des structures de Marans, Surgères, La Laigne et Aigrefeuille d'Aunis, ainsi qu'une mission de développement touristique. Depuis 2015, les EPCI ont récupéré la compétence développement, avec respectivement un chargé de mission dont une partie du temps est affectée au tourisme. L'office de tourisme a une stratégie fortement axée sur la coordination des acteurs et l'accompagnement des socioprofessionnels.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La loi NOTRe aura un impact faible sur le territoire : les deux EPCI n'évoluent pas, mais le Syndicat Mixte de Pays sera dissous au 1er janvier 2017. Le portage de l'office de tourisme sera donc repris par les deux communautés de communes qui exerceront désormais l'intégralité de la compétence, et délègueront une partie de ces missions à l'office de tourisme.

Office de tourisme Aunis Marais Poitevin

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Syndicat Mixte du Pays d'Aunis (communauté de communes Aunis Sud et communauté de communes Aunis Atlantique).
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 59 000
- Nombre de communes : 47
- Statut : EPIC
- Effectif : 9 personnes / 8,6 ETP
- Points d'accueil : Marans ; Surgères
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 4 937
- Budget total 2015 : 491 640 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 300 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 72 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaire de commercialisation 2015 : 15 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 615
 - o Dont français : 12 934
 - o Dont étrangers : 681
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 964
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 111
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 54 834

<http://www.aunis-maraispoitevin.com/>

3. SAINTONGE DOREE



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de la Saintonge Dorée est structuré à l'échelle communautaire depuis la création de l'office de tourisme de pôle en 2014. L'office de tourisme de pôle a conservé toutes les

anciennes structures en bureaux d'accueil, pour 13 salariés. St Jean d'Angély est ouvert à l'année. Les 6 autres bureaux d'accueil sont ouverts du 1^{er} avril à mi-octobre. En basse saison, ils sont ouverts uniquement le mercredi.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Aucun impact de la loi NOTRe sur ce territoire, qui pourra poursuivre sa professionnalisation.

Office de tourisme de Saintonge Dorée

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes des Vals de Saintonge
- Nombre de communes : 111
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 55 000
- Statut : Association
- Effectif : 13 personnes / 12,8 ETP
- Points d'accueil : 7 - Saint Jean d'Angély ; Aulnay de Saintonge ; Loulay ; Matha ; Saint Hilaire de Villefranche ; Saint Savinien sur Charente / Le Mung ; Tonny-Boutonne.
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 200
- Budget total 2015 : 750 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 530 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 50 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 40 000
 - o Dont français : 28 000
 - o Dont étrangers : 5 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 5 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 25 000

www.saintongedoree-tourisme.com

4. SAINTONGE ROMANE



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de Saintes est structuré à l'échelle communautaire, avec un office de tourisme de pôle professionnel. Un SADI vient d'être réalisé afin de repenser l'accueil sur le territoire. Les deux EPCI voisins ne sont pas structurés, il existe deux syndicats d'initiative.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'agglomération de Saintes n'évoluera pas. Les deux EPCI voisins seront les seuls à évoluer en Charente Maritime. En effet, la communauté de communes du Canton de Gémozac est la seule à se situer en dessous du seuil minimal et donc obligée de se regrouper. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit ainsi la fusion des deux petites intercommunalités de Gémozac et Charente Arnould, ainsi que le rattachement de la commune de Saint Romain de Benet, aujourd'hui intégrée au royannais.

Communauté d'agglomération de Saintes

Office de tourisme de Saintes et la Saintonge

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération de Saintes
- Nombre de communes : 35
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 59 000
- Statut : Association
- Effectif : 20 personnes / 10,3 ETP
- Points d'accueil : Saintes
- Classement : En cours de classement
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Budget total 2015 : 680 900 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 405 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 38 000 €

- Montant de la taxe de séjour : 74 400 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 81 400 €
- Gestion d'équipements : oui (gabarres)
- Nombre de visiteurs 2015 : 86 000
- Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 75 800

<http://www.saintes-tourisme.fr>

Communauté de communes du Canton de Gémozac

Syndicat d'Initiative de Pont l'Abbé d'Arnoult

- Syndicat d'initiative communal
- Territoire de compétence : Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 994
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Budget total 2015 : 5 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 336
 - o Dont français : 1 227
 - o Dont étrangers : 109
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 336
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 347
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 2 963

<http://www.tourisme-pontlabbedarnoult.fr>

Syndicat d'Initiative de Trizay

- Syndicat d'initiative communal
- Territoire de compétence : Commune de Trizay
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 252
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 900
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 160

5. ILE D'OLERON - BASSIN DE MARENNES



Historique de l'organisation touristique :

L'office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes a été créé au 1er janvier 2015, et est né de la fusion de 11 offices de tourisme, sur un territoire à fort potentiel touristique. L'office de tourisme est intercommunautaire et fait le lien entre l'île d'Oléron et le bassin de Marennes. L'office est associatif et constitué en plusieurs pôles, avec une équipe de 34 personnes. Le Pays Marennes Oléron s'étend sur les deux communautés de communes et gère la partie ingénierie/développement via l'accompagnement des porteurs de projets.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire ne sera pas impacté par la loi NOTRe, les 2 EPCI portant l'office de tourisme ne seront pas modifiés dans leur périmètre.

Office de tourisme de l'île d'Oléron - Bassin de Marennes

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Marennes ; Communauté de communes de l'île d'Oléron
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 36 000
- Stations classées : Château d'Oléron (2012), Saint Georges d'Oléron (1990), Saint Trojan les Bains (1983)
- Statut : Association
- Effectif : 34 personnes / 31,63 ETP
- Points d'accueil : Brouage ; Marennes ; Bourcefranc ; Saint-Trojan les Bains ; Grand-Village Plage; Le Château d'Oléron; Dolus d'Oléron; Saint-Pierre d'Oléron; Saint-Georges d'Oléron; la Brée les Bains; Saint Denis d'Oléron
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : En cours
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 52 000
- Budget total 2015 : 2 000 00 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 100 000 €

- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 1 000 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : en 2016
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 302 000
 - o Dont français : 270 000
 - o Dont étrangers : 32 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 170 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 27 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 910 000

<http://www.ile-oleron-marenes.com>

6. ILE DE RE



Historique de l'organisation touristique :

Historiquement, l'île de Ré avait conservé une structuration de territoire à forte touristicité : un office de tourisme par commune. L'association Ile de Ré Tourisme avait pour mission de coordonner les actions touristiques locales, dont la promotion et l'accompagnement des prestataires (notamment sur le numérique). Suite au projet de structuration démarré en 2014, l'office de tourisme communautaire de l'île de Ré a été créé au 1er janvier 2016, sous forme de SPL (Société publique Locale), en lien étroit donc avec la communauté de communes : Destination Ile de Ré. Les Points d'accueil ont été conservés. La taxe de séjour forfaitaire, sur la saison estivale seulement, a été mise en place sur le territoire en 2016.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire ayant anticipé la loi NOTRe, l'impact sera nul sur le territoire, permettant à la structure de poursuivre sa mise en œuvre opérationnelle et sa professionnalisation.

Destination Ile de Ré

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de l'île de Ré
- Nombre de communes : 10

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 723
- Stations classées : Le Bois Plage en Ré (2013), La Couarde sur Mer (2012), Loix en Ré (2013), Rivedoux Plage (2012), La Flotte en Ré (2009), Saint Martin de Ré (1985)
- Statut : Société Publique Local (SPL)
- Effectif : 45 personnes / 38 ETP
- Points d'accueil : 10 (La Couarde, La Flotte, Loix, Rivedoux, Saint Clément des Baleines, Saint Martin, Sainte Marie, Les Portes, Le Bois Plage, Ars en Ré)
- Classement : Catégorie II en cours
- Marqué Qualité Tourisme : En cours
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences (sauf Ars-en-Ré pour 3)
- Nombre de lits touristiques marchands : 100 237
- Budget total 2015 : 2 000 000 €
- Montant de la taxe de séjour 2015 (sur 2 communes uniquement) : 187 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 522 474
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 253 634
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 36 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 1 117 896

<http://www.iledere.com/>

7. ROCHEFORT OCEAN



Historique de l'organisation touristique :

L'office de tourisme de Rochefort Océan est né en 2009 de la fusion des six offices de tourisme du territoire. La Communauté d'agglomération Rochefort Océan a été créée en 2014 suite au regroupement entre la Communauté d'agglomération du pays rochefortais et la communauté de communes du sud Charente. L'office est donc communautaire, sous forme d'EPIC, avec la conservation de six points d'accueil. La communauté d'agglomération possède un service tourisme chargé du développement, et notamment de l'animation du label Tourisme & Handicap sur le territoire.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La Communauté d'Agglomération ne changera pas de périmètre avec la loi NOTRe, il n'y aura donc pas d'impact direct sur l'organisation touristique.

Office de tourisme Rochefort Océan

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération Rochefort Océan
- Nombre de communes : 25
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 63 000
- Stations classées : Rochefort (2012), Fouras (2014)
- Statut : EPIC
- Effectif : 26 personnes / 23 ETP
- Points d'accueil : 6 (Rochefort ; Fouras les Bains ; Ile d'Aix ; Port des Barques ; Soubise; Echillais)
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : Oui
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 100 237
- Budget total 2015 : 2 106 120 €
- Montant de subvention de la collectivité locale : 724 546 €
- Montant de subvention fixe Région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 475 454 €
- Montant de ressources propres : 807 280 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires de commercialisation : 532 549 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 90 538
 - o Dont français : 86 064
 - o Dont étrangers : 4 474
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 170 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail :
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 412 002

<http://www.rochefort-ocean.com>

8. LA ROCHELLE



Historique de l'organisation touristique :

L'agglomération de La Rochelle n'exerce pas la compétence tourisme, c'est la ville qui est en charge de l'office de tourisme, aujourd'hui géré au sein de la SEM La Rochelle Evénements. La station classée de Châtaillon-Plage possède un office de tourisme intégré dans l'écosystème de station et performant notamment sur l'accompagnement des socioprofessionnels. Il existe toujours un Syndicat d'initiative à Angoulins sur Mer.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La compétence sera transférée à la communauté d'agglomération de La Rochelle, avec donc pour conséquence : une mutualisation des offices de tourisme de La Rochelle et de Châtaillon-Plage (un seul office de tourisme communautaire ou bien un office de tourisme communautaire et un office de tourisme distinct ?), le SI d'Angoulins, qui sera soit dissous soit réorienté vers des missions différentes de la promotion touristique, et enfin l'extension de compétence aux communes qui jusque-là n'étaient pas intégrées dans la politique touristique.

Les offices de tourisme du territoire :

Deviendra communautaire :

Office de tourisme de La Rochelle - La Rochelle Tourisme

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de La Rochelle
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 74 344
- Station classée : Oui (1989)
- Statut : SEM (La Rochelle Evénements)
- Effectif : 10 personnes (pour la partie office de tourisme)
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : Non (norme ISO 9001)
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : non

- Nombre de visiteurs 2015 : 339 776
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 37 960
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 743 199

<http://www.larochelle-tourisme.com/>

Fusionnera avec l'office de tourisme communautaire ou restera office de tourisme distinct de station classée :

Office de tourisme de Châtelailon-Plage

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Châtelailon-Plage
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 068
- Station classée : Oui (2013)
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 4 personnes / 5,64 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 4 491
- Budget total 2015 : 567 307 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 351 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 46 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 169 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 162 663 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 56 826
 - o Dont français : 48 870
 - o Dont étrangers : 7 955
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 020
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 327 000

<http://www.chatelailon-plage-tourisme.fr/>

Sera dissous ou réorienté dans ses missions en 2017 :

Syndicat d'Initiative d'Angoulins sur Mer

- Syndicat d'initiative communal
- Territoire de compétence : Commune d'Angoulins sur Mer
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 000
- Statut : Association

- Effectif : 0 personnes / 0 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 30 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 3 800
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 000
 - o Dont français : 4 500
 - o Dont étrangers : 500

<http://www.angoulins.com>

9. LA HAUTE SAINTONGE



Historique de l'organisation touristique :

La Communauté de communes de Haute Saintonge, créée en 1992, a longtemps été le plus vaste EPCI de France. Toutefois, l'EPCI n'a pas pris la compétence tourisme, qui est exercée par plusieurs communes, dont la ville de Jonzac, station thermale classée. Les 7 autres offices de tourisme exercent leurs missions sur un territoire qui va de la commune aux anciens cantons. Ce sont de petites structures employant un ou deux salariés, sous des formes juridiques variées (associations, EPIC à Jonzac, régies). Le territoire accueille un nombre important de visiteurs avec le site des Antilles de Jonzac et le passage d'un des chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le transfert de la compétence tourisme à l'EPCI, qui ne sera pas modifié, entraînera la fusion des offices de tourisme. L'interrogation reste sur la conservation ou non d'un office de tourisme distinct de station classée pour Jonzac. Ce choix, qui semble s'orienter vers la distinction, aura évidemment des conséquences importantes pour l'organisation territoriale du tourisme, Jonzac étant la ville centre de ce territoire.

Récapitulatif Haute Saintonge :

OT	ETP	Budget (€)	Taxe de séjour (€)
8	22,78	900 000 €	230 000 €

Les structures de la Haute Saintonge, qui fusionneront en janvier 2017 :

Resterait, a priori, office de tourisme distinct de station classée :

Office de tourisme de Jonzac

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Jonzac
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 3 500
- Station classée : Oui (1992)
- Statut : EPIC
- Effectif : 10 personnes / 10 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 4 675
- Budget total 2015 : 475 074 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 66 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 200 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 25 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 52 000
 - o Dont français : 49 465
 - o Dont étrangers : 2 606
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 11 711
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 18 184
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 65 369

<http://www.jonzac-tourisme.com/fr/>

Fusionneront au sein de l'EPCI Haute Saintonge :

Office de tourisme du Pays Montlieunais

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Ancien canton de Montlieu la Garde

- Nombre de communes : 13
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 000
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 127
- Budget total 2015 : 54 350 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 46 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 2 900 €
- Montant de ressources propres : 7 850 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 22 715
 - o Dont français : 22 196
 - o Dont étrangers : 519
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 301
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 696

<http://www.montlieu-tourisme.fr>

Office de tourisme de Pons

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Pons
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 116
- Statut : Régie du patrimoine
- Effectif : 3 personnes
- Points d'accueil : 1
- Classement : non
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Oui 3 déficiences
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 512
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 443
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site internet: 16 512

<http://www.pons-tourisme.com/>

Office de tourisme du Canton d'Archiac

- Office de tourisme intercommunal

- Territoire de compétence : Commune d'Archiac
- Nombre de communes : 17
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 700
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : Aucun
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : nr
- Budget total 2015 : 67 875 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 55 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 519
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 591
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 334
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 4 196

<http://www.archiac-tourisme.fr>

Maison du Tourisme du Pays de Mirambeau

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Commune de Mirambeau
- Nombre de communes : 19
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 600
- Statut : SPA
- Effectif : 3 personnes / 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : En cours
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Montant de la taxe de séjour : 13 974 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 943
 - o Dont français : 3429
 - o Dont étrangers : 514
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 917
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 439

Office de tourisme du Canton de Montendre

- Office de tourisme intercommunal

- Territoire de compétence : Commune de Montendre
- Nombre de communes : 17 (Montendre, Chardes, Vallet, Bran, Chamouillac, Chartuzac, Corignac, Coux, Expiremont, Jussas, Messac, Pommiers-Moulons, Rouffignac, Souméras, Sousmoulins, Tugéras, Saint Maurice).
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 6 985
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2,22 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 306
- Budget total 2015 : 67 357 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 41 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 448
 - o Dont français : 5366
 - o Dont étrangers : 1 082
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4 776
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 733
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 075

<http://www.montendre-tourisme.fr/>

Office de tourisme de Montguyon

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Syndicat des communes du canton de Montguyon
- Nombre de communes : 14
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 10 000 €
- Statut : Autre
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 474
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1474
 - o Dont français : 1296
 - o Dont étrangers : 178

- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 690
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 361
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 6 686

<http://www.tourisme-montguyon.fr>

Office de tourisme de Saint Genis de Saintonge

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Bois - Champagnolles - Clam - Clion - Givrezac - Lorignac - Mosnac - Plassac - St Dizant Du Gua - St Fort Sur Gironde - St Genis De Saintonge - St Georges
- Nombre de communes : 16
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 000
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 1,54 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 800
- Budget total 2015 : 80 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 64 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 18 0000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 838
 - o Dont français : 4 453
 - o Dont étrangers : 385
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 763

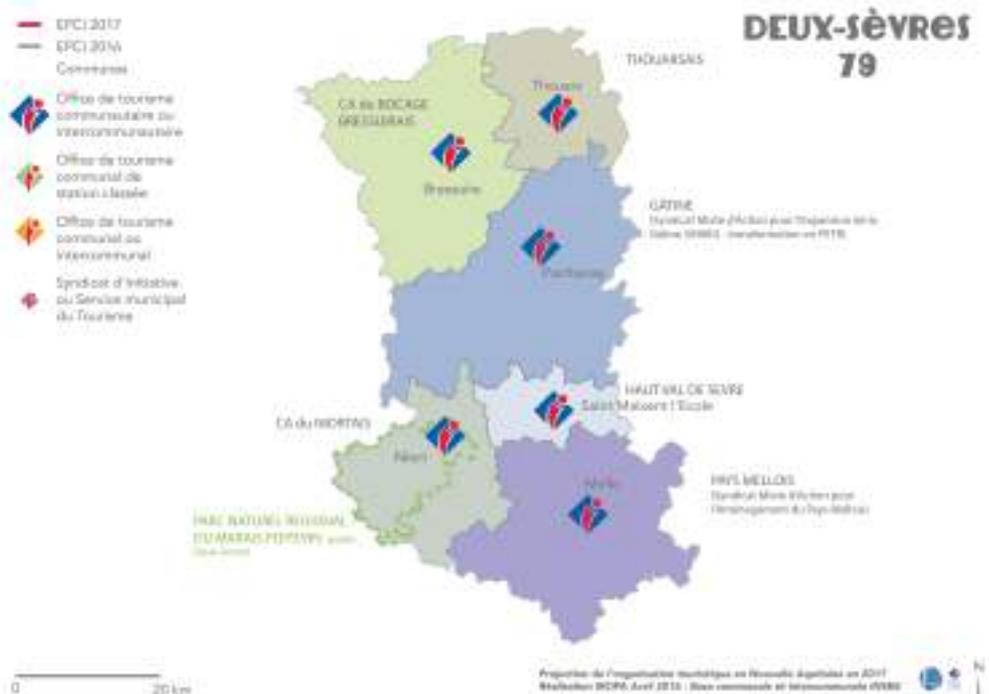
<http://www.st-genis-tourisme.fr>

1.5. DEUX-SÈVRES

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS DANS LES DEUX-SÈVRES DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 6
- Points d'accueil : 15 soit 2,5 par OT en moyenne
- Statut :

Association	Régie	EPIC
4	1	1
66%	17%	17%

t

- Territoire de compétence

Suite à une forte volonté locale et une politique volontariste de structuration coordonnée par l'ADT des Deux-Sèvres, les offices de tourisme se sont regroupés en 6 pôles et sont aujourd'hui communautaires ou intercommunautaires, dont l'office de tourisme de Gâtine, qui s'étend sur 5 EPCI. Le territoire couvert par un office de tourisme est de 51 communes en moyenne, pour 62 126 habitants.

Communautaire	Intercommunautaire
4	2
67%	33%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	43	33,67	4	6	33	9
Moyenne	7	6		1	77%	21%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 5/6
- Formations longues :
 - ANT : 5
 - Reporter de Territoire : 2

Ressources financières :

- Budget :

Le budget moyen des offices de tourisme des Deux-Sèvres est d'environ 420 000 €. Il y a toutefois deux catégories d'offices : l'office de tourisme d'agglomération de Niort avec près d'un million d'euros de budget, et les offices de tourisme en milieu rural, dont les moyens sont plus limités.

Budget moyen	Collectivité	Taxe de séjour	Commercialisation	Ressources propres
2 515 281 €	49%	13%	16%	13%

- Taxe de séjour :

Nb d'OT dont le territoire perçoit la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
4	318 884 €	53 147 €
67%		

- Commercialisation

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
4	672 914 €	168 229 €
67%		

- Gestion d'équipements : aucun OT ne gère d'équipements dans le 79.

Démarches de progrès :

- Classement & Démarche Qualité :

Aucun office de tourisme des Deux-Sèvres n'était classé en 2015, ni marqué Qualité Tourisme.

- Tourisme & Handicap

4 déficiences	Non labellisé
1	5
17%	83%

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels site web : 275 000
- Nombre de visiteurs annuels comptoir : 32 500
- Nombre de visiteurs annuels à l'OT : 86 500

Analyse des OTSI des Deux-Sèvres :

Constat :

Le département des Deux-Sèvres s'est engagé depuis une dizaine d'années dans une politique de structuration touristique. Le dernier Schéma de Coopération Intercommunale (2011) avait permis de créer des communautés de communes plus importantes, en capacité de porter un projet de développement touristique.

Il existe aujourd'hui 6 offices de tourisme de pôle, dont l'office de tourisme Niort Marais Poitevin avec des moyens importants structuré autour de l'agglomération et du marais poitevin. Les autres structures sont de tailles plus modestes, et bien que structurés, atteignent une taille critique pour la montée en puissance des structures. L'Agence de Développement Touristique accompagne les territoires dans tous leurs projets, il existe une synergie très forte entre les 7 structures.

Projection, enjeux & perspectives :

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale relève que seuls trois EPCI se situent en dessous des seuils de population prévus par la loi NOTRe (seuils réglementaires et dérogations relatives à la densité démographique) : le Pays Sud Gâtine, le Val d'Egray et Celles sur Belle. Le Schéma va au-delà de l'obligation réglementaire en prévoyant :

- La fusion des 4 EPCI du Pays Mellois (Celles sur Belle, Mellois, Val de Boutonne, Cœur de Poitou) regroupant donc 80 communes et 48 359 habitants. Ces 4 EPCI constituaient déjà le territoire d'exercice de l'office de tourisme du Pays Mellois, porté par le Syndicat Mixte, qui devrait donc être dissous au profit d'un portage communautaire de l'office.
- Le regroupement des communautés de communes de Gâtine Autize, Val d'Egray et Sud Gâtine, soit 33 communes et 21 534 habitants.

L'EPCI du Haut Val de Sèvre (St Maixent l'Ecole) reste seul. Les EPCI de Niort, du Bocage Bressuirais et du Thouarsais n'évoluent pas dans leur périmètre.

Ainsi, pour ce qui est de la compétence tourisme et des offices de tourisme, la loi NOTRe n'apporte que peu de modifications en Deux-Sèvres, les territoires et structures du département ayant largement anticipé les obligations législatives. Néanmoins, au-delà de cette conformité avec la loi, la réflexion sur les différentes missions des offices de tourisme se poursuit pour aller plus loin dans la mutualisation et l'efficacité des territoires. La réflexion inclut également l'ADT, pour aller vers une organisation plus intégrée.

1. LE PAYS NIORTAIS



Historique de l'organisation touristique :

L'agglomération de Niort a pris la compétence tourisme depuis sa création en janvier 2014, et dispose désormais d'un office de tourisme communautaire professionnel doté d'une équipe de 15 personnes et d'un budget proche du million d'euros, avec une stratégie fortement axée sur la commercialisation.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Pas d'impact de la loi NOTRe sur l'organisation touristique du territoire.

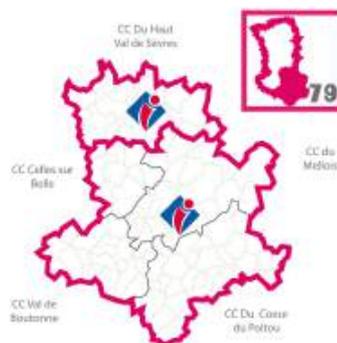
Office de tourisme Niort Marais Poitevin

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération de Niort
- Nombre de communes : 45
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 120 000
- Statut : EPIC
- Points d'accueil : 4 - Niort ; Coulons ; Arçais ; St Hilaire
- Effectif : 15 personnes / 14,3 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 6 000
- Budget total 2015 : 965 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 450 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 250 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires de commercialisation 2015 : 500 000 €
- Gestion d'équipements : non

- Nombre de visiteurs 2015 : 45 000
 - o Dont français : 36 000
 - o Dont étrangers : 9 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 14 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 29 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 200 000

<http://niortmaraispoitevin.com>

2. LE PAYS MELLOIS & LE HAUT VAL DE SEVRE



Historique de l'organisation touristique :

L'office de tourisme du Pays Mellois est porté par le Syndicat Mixte du Pays Mellois, regroupant quatre EPCI : Celles sur Belle, Mellois, Val de Boutonne et Cœur de Poitou. Ces 4 EPCI ont délégué leur compétence tourisme au Syndicat Mixte. Il porte aussi le label Pays d'Art et d'Histoire.

L'office de tourisme du Haut Val de Sèvre est porté par la communauté de communes du même nom, qui exerce donc la compétence tourisme. Un directeur est chargé de la gestion des deux structures.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 4 EPCI constituant le Pays Mellois fusionneront, l'office de tourisme sera donc désormais à l'échelle communautaire et le Pays sera dissous.

Le territoire du Haut Val de Sèvre reste inchangé.

Office de tourisme du Pays Mellois

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Syndicat Mixte du Pays Mellois : Communauté de communes du Pays Mellois, Communauté de communes de Celles sur Belle, Communauté de communes Cœur du Poitou, Communauté de communes Val de Boutonne.
- Nombre de communes : 83
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 42 000

- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 3 personnes / 2,7 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 320 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 178 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 15 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 000
 - o Dont français : 6 000
 - o Dont étrangers : 3 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 29 000

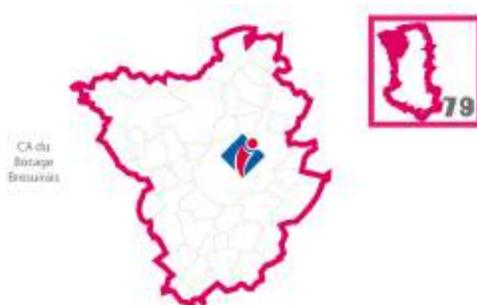
<http://decouvertes.paysmellois.org>

Office de tourisme du Haut Val de Sèvre

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.
- Nombre de communes : 19
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 32 000
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 3 personnes / 2,1 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : nr
- Budget total 2015 : 130 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 60 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de ressources propres : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 500
 - o Dont français : 3 000
 - o Dont étrangers : 500
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 29 000

<http://tourisme-hautvaldesevre.fr>

3. LE BOCAGE BRESSUIRAIS



Historique de l'organisation touristique :

Le Bocage Bressuirais est constitué en office de tourisme de pôle avec trois points d'accueil. Aux limites nord de la région Nouvelle-Aquitaine, il est historiquement plutôt tourné vers la Vendée voisine.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Aucun impact direct de la loi NOTRe sur l'organisation touristique du territoire.

Office de tourisme du Bocage Bressuirais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- Nombre de communes : 44
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 76 000
- Statut : Régie
- Points d'accueil : 3 - Bressuire ; Mauléon ; Cerizay
- Effectif : 9 personnes / 5,57 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 139
- Budget total 2015 : 549 455 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 208 917 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 30 884 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires de commercialisation 2015 : 127 914 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 082
 - o Dont français : 6 458
 - o Dont étrangers : 624
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 874

- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 663
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 18 487

<http://www.tourisme-bocage.com>

4. LA GÂTINE



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de la Gâtine regroupe tout le centre du département des Deux-Sèvres, soit 5 communautés de communes : Parthenay, au centre, le Pays Sud Gâtine, le Val d'Egray, la Gâtine Autize, et Airvaudais Val de Thouet, qui ont toutes la compétence tourisme dans leurs statuts, mais l'ont délégué au Syndicat Mixte de Pays, porteur du SCoT (SMAEG).

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 3 EPCI du Pays du Sud Gâtine, du Val d'Egray et de Gâtine Autize fusionneront en 2017. Le Syndicat Mixte ne sera pas dissous et donc il n'y aura pas d'incidence directe sur le portage de l'office de tourisme.

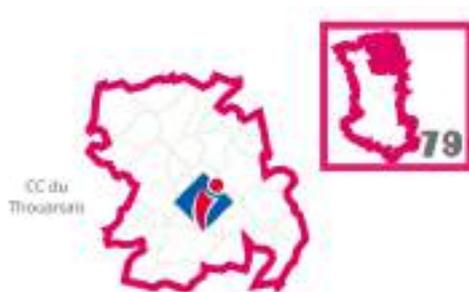
Office de tourisme du Pays de Gâtine - Tourisme en Gâtine

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Parthenay, Communauté de communes du Pays Sud Gâtine, Communauté de communes du Val d'Egray, Communauté de communes de Gâtine Autize.
- Nombre de communes : 82
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 66 358
- Statut : Association
- Effectif : 5 ETP
- Points d'accueil : Accueil principal de Parthenay; Antenne de St Marc-La-Lande; Antenne de Coulonges-sur-l'autize; Antenne d'Airvault; Antenne de St Loup-Lamairé
- Classement : Non classé

- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 986
- Budget total 2015 : 243 826 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 153 536 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires de commercialisation 2015 : 15 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 963
 - Dont français : 12 705
 - Dont étrangers : 2 258
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 12 674
 - Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 7 208
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 40 000

<http://www.tourisme-gatine.com>

5. LE THOUARSAIS



Historique de l'organisation touristique :

L'office de tourisme du Thouarsais est structuré en office de tourisme de pôle comme les autres territoires des Deux-Sèvres. Le périmètre de la communauté de communes du Thouarsais avait été élargi en 2014 et ne connaîtra pas de nouvelle modification.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire ne sera pas impacté par la loi NOTRe.

Office de tourisme du Pays Thouarsais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Thouarsais
- Nombre de communes : 33

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 36 400
- Statut : Association
- Effectif : 4 ETP
- Points d'accueil : Thouars
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 307 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 188 848 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 23 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires de commercialisation 2015 : 30 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 16 500

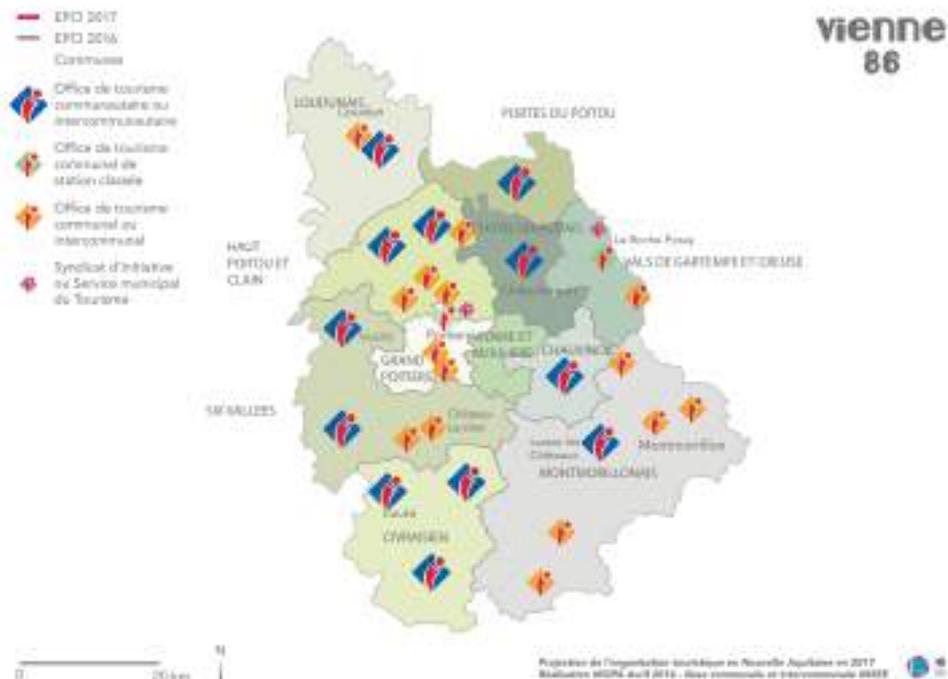
<http://www.tourisme-pays-thouarsais.fr>

1.6. Vienne

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS DANS LA VIENNE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 31 structures au total : 29 offices de tourisme, dont 5 « Maison du Tourisme » en régie directe de la collectivité + 1 bureau municipal du tourisme + 1 Syndicat d'initiative.
- Points d'accueil : 37 soit par 1,2 par OT en moyenne
- Statut :

Une majorité d'offices de tourisme associatifs, et un cas particulier en Nouvelle-Aquitaine : de nombreux offices de tourisme en régie directe de la collectivité (commune et surtout, depuis 2015, une reprise en main par les communautés de communes). Les 3 EPIC sont des offices de tourisme en milieu urbain et/ou à fort potentiel touristique, professionnels et dotés de moyens humains et financiers plus importants (Châtelleraut, Poitiers et La Roche Posay).

Association	EPIC	SPA	Autre (régie directe)
21	3	1	6
68%	14%	3%	19%

- Territoire de compétence

Un territoire de compétence encore largement communal ou intercommunal, avec une hausse des structures communautaires, mais un constat de forte hétérogénéité. En effet, seul un office de tourisme communautaire est constitué en office de pôle professionnel, avec les moyens humains et financiers liés : l'office de tourisme du Châtelleraudais. Les autres restent de petites structures, souvent reprises en gestion plus ou moins directe des intercommunalités.

Communal	Intercommunal	Communautaire
13	6	12
42%	19%	39%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	77	60	13	14	50	22
Moyenne	5,67	2,2			69%	31%

NB : la répartition public/privé est une estimation, car toutes les données ne nous ont pas été communiquées.

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 4/27
- Formations longues :
 - ANT : 2
 - Reporter de Territoire : 2

Ressources financières :

- Budget

Dans l'ensemble, des petits budgets (<80 000€), issus en quasi-totalité des subventions de la collectivité de tutelle. Les 3 offices de tourisme professionnels en EPIC représentent à eux seuls 60% du budget total des offices de tourisme de la Vienne.

Budget moyen	Collectivité	Taxe de séjour	Commercialisation	Ressources propres
209 993 €	49%	38%	37%	29%

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
209 993 €	635 500 €	NC	41 446 €	70 725 €

- Taxe de séjour

La perception de la taxe de séjour est très hétérogène en fonction des territoires. Les deux pôles majeurs d'hébergements sur le territoire récoltent un produit très important de taxe de séjour : le territoire du Futuroscope (communes alentours, la taxe n'étant pas perçue à l'échelle intercommunale) et le territoire de Center Parcs (communauté de communes du Loudunais). Le département a mis en place la taxe additionnelle à la taxe de séjour.

Nb d'OT dont le territoire perçoit la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
8	1 084 849 €	154 978 €
30%		

- Commercialisation

Deux offices de tourisme immatriculés au registre des agences de voyages pour la commercialisation de séjours : Poitiers et La Roche Posay, avec un chiffre d'affaires respectif de 220 000 € et 10 000 €.

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
2	230 000 €	115 000 €
7%		

- Gestion d'équipements : aucun.

Démarches de progrès :

- Classement :

Une majorité d'offices de tourisme non classés selon les normes en vigueur. 30% d'offices de tourisme de Catégorie III.

NC	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
19	2	1	9
61%	6%	4%	29%

- Démarche Qualité :

Seuls 2 offices de tourisme marqués Qualité Tourisme : Poitiers et La Roche-Posay. Châtelleraut est engagé dans la démarche.

Qualité Tourisme	Non engagé
2	29
7%	93%

- Tourisme & Handicap :

Peu d'offices engagés dans la démarche Tourisme & Handicap.

4 déficiences	3 déficiences	Non labellisé
2	2	27
6%	6%	87%

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels à l'OT : 273 000
- Nombre de visiteurs annuels site web : 697 000
- Nombre de visiteurs annuels comptoir : 166 000
- Nombre de renseignements téléphoniques et mails : 98 000

Analyse des OTSI de la Vienne :

Constat :

Les territoires de projet de la Vienne correspondent au zonage en Pays, dans le cadre notamment de la contractualisation avec la Région. L'organisation touristique a peu évolué depuis une dizaine d'années.

Il existe un seul office de tourisme de pôle autour du Châtelleraudais, structuré depuis 2013 sous le statut d'EPIC, qui remplit des missions complémentaires à celles du service tourisme de l'agglomération, avec une stratégie de développement touristique du territoire. L'agglomération de Poitiers ne possède pas la compétence tourisme, l'office de tourisme est communal. Quelques EPCI de la Vienne ont pris la compétence tourisme (Loudunais, Mirebalais, Vouglaisien par exemple), et certains gèrent les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique directement ou coordonnent les petits offices de tourisme du territoire (« Maisons du tourisme »). Enfin, les autres territoires de la Vienne ont des offices de tourisme communaux de petites tailles. Un accompagnement est en cours pour la constitution de l'office de tourisme du Montmorillonnais, et des actions collectives sont lancées en 2016 pour anticiper la création d'une structure unique, animées par les communautés de communes du Montmorillonnais et du Lussacois.

Le Comité Départemental du Tourisme est sous la forme d'une "Agence Touristique de la Vienne", transformée récemment en Agence d'Attractivité, dont la stratégie est axée autour de la commercialisation et de la formation des acteurs privés notamment.

Projection, enjeux & perspectives :

La loi NOTRe a un impact très fort sur le département de la Vienne. On passera de 19 à 7 EPCI en 2017, avec deux types de territoires :

- 2 communautés d'agglomérations
- des territoires ruraux.

L'impact majeur sur l'organisation touristique du département est le transfert de la compétence au niveau communautaire, puisque 61% des offices de tourisme ont un périmètre de compétence communal ou intercommunal, sans compétence communautaire.

Ensuite, les regroupements prévus par le SDCI réforment en profondeur la carte de l'intercommunalité. Les territoires de projet sont réorganisés, en particulier les Pays, dont plusieurs seront dissous en janvier 2017.

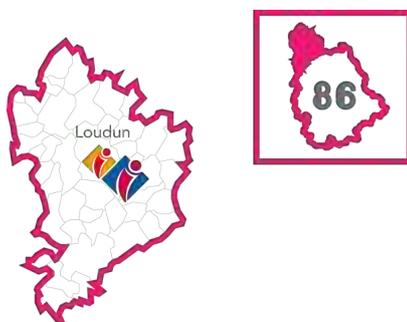
L'organisation touristique sera recomposée en grands ensembles :

- Le Châtelleraudais, déjà structuré, qui absorbera les 3 communautés de communes voisines, dont les Vals de Gartempe et Creuse, avec *a priori*, volonté de conservation de l'office de tourisme et du thermalisme de La Roche Posay.
- Le Grand Poitiers, qui comprend 4 offices de tourisme communaux et 2 offices exerçant leurs missions à l'échelle communautaire, en régie directe de la collectivité.

L'agglomération est en cours de réflexion sur l'organisation de son nouveau territoire.

- Le Loudunais : la communauté de communes a pris la compétence tourisme, avec un service tourisme, et finance une association avec 3 bureaux d'information touristique regroupant les trois anciens offices de tourisme. La commune de Loudun finance toujours un office de tourisme communal.
- Le Montmorillonnais, en cours d'étude pour le regroupement des 5 offices de tourisme communaux, dont Lussac les Châteaux.
- Le Vouglaisien, avec 4 offices de tourisme, dont l'office de tourisme de Vouillé communautaire et la Maison du Tourisme du Mirebalais.
- Le Civraisien, avec fusion de 3 EPCI ayant la compétence tourisme, dont 2 exercent la mission promotion du tourisme en régie directe de la communauté de communes.

1. LE PAYS LOUDUNAIS



Historique de l'organisation touristique :

La Communauté de communes du Loudunais est un EPCI vaste composé de 45 communes et environ 24 000 habitants.

Quatre offices de tourisme existaient en 2012 sur le territoire du Loudunais, tous sous forme associative avec une forte représentation de bénévoles : Loudun, Monts sur Guesnes, Trois-Moutiers et Vallée de la Dive.

La Communauté de communes du Loudunais a pris la compétence tourisme il y a plusieurs années. Le service tourisme est en charge du développement touristique sur le territoire. L'association "Maison du Tourisme", créée en 2013, qui a transformé les 3 offices de tourisme de Monts sur Guesnes, Trois-Moutiers et Vallée de la Dive en Points d'accueil, est financée par la collectivité pour la réalisation des missions d'accueil et de promotion. L'équipe est constituée de 6 personnes au total : 4 agents de la collectivité, dont 3 sont mis à disposition de l'association, et 2 salariés directs de l'office de tourisme. La taxe de séjour est perçue sur l'ensemble des communes.

En parallèle, la commune de Loudun continue d'exercer la compétence tourisme, et finance un office de tourisme associatif, composé de 3 personnes pour 1,5 ETP.

En janvier 2016, coexistent donc sur le territoire un office de tourisme communautaire exerçant une compétence sur le territoire communautaire, à l'exception de la commune de Loudun, et un office de tourisme communal.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'EPCI ne sera pas modifié dans son périmètre. La compétence tourisme a déjà été transférée à l'EPCI, mais la commune de Loudun ne pourra plus financer d'office de tourisme communal. La création d'un seul office de tourisme communautaire, dont le siège serait à Loudun, est en cours de réflexion.

Fusionneront en 2017 au sein de l'EPCI du Loudunais :

Office de tourisme de Loudun

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Communes de Loudun
- Nombre de communes : 12
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 933
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 1,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 90
- Budget total 2015 : 7 718 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 6 650 €
- Montant de subvention fixe département / région : 750 €
- Montant de ressources propres : 3 095 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 823
 - o Dont français : 6 821
 - o Dont étrangers : 1 002
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 443
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 289

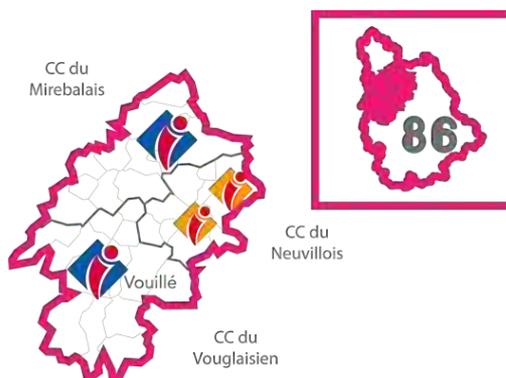
<http://www.loudun-tourisme.fr>

Maison du Tourisme du Pays Loudunais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Loudunais
- Nombre de communes : 52

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 25 000
- Statut : Association
- Effectif : 10 personnes / 7,5 ETP
- Points d'accueil : 3 Moncontour ; Monts-sur-Guesnes ; Les Trois-Moutiers
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 343 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 141 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 500 000 €
- Montant de ressources propres : 150 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 35 000

2. LE HAUT POITOU ET CLAIN & LE VOUGLAISIEN



Historique de l'organisation touristique :

Historiquement, le territoire était découpé en Pays portés par des Syndicats Mixtes réalisant des actions de développement touristique (accompagnement des porteurs de projets, animations, sentiers de randonnée) :

- Les 6 Vallées regroupant le Vouglaisien, le Pays Mélusin et les Vallées du Clain,
- Le Haut Poitou et Clain les territoires du Mirebalais, du Lençloîtrais, du Val Vert du Clain et du Neuvilleois.

Sur ces 7 EPCI, 3 exercent la compétence tourisme, avec un office de tourisme communautaire. Il s'agit de petites structures remplissant les missions régaliennes d'un office de tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'organisation en Pays (qui faisait notamment l'objet d'une contractualisation avec la région) du département de la Vienne est profondément bouleversée par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale adopté en mars dernier.

En effet, il est prévu la fusion des 3 EPCI du Mirebalais, du Neuvilleois et du Pays Vouglaisien, pour former un EPCI de 35 communes et environ 40 000 habitants.

Trois Communautés de communes constituent ce territoire, avec 4 offices de tourisme et quelques actions communes (animations, ...) mais pas de stratégie partagée sur le tourisme :

- la communauté de communes du Mirebalais, qui gère en régie directe la "Maison du tourisme en Mirebalais", avec un salarié à temps complet "chargé de mission tourisme" et un personnel saisonnier chargé de l'accueil et des animations.
- la communauté de communes du Neuvilleois, qui est composée de 2 offices de tourisme intercommunaux : l'office du Neuvilleois et l'office de Venduvre du Poitou. Ces deux offices de tourisme réalisent des éditions communes et sont complémentaires dans leurs missions.
- la communauté de communes du Vouglaisien, avec un office de tourisme communautaire composé de 2 salariés.

Ces quatre structures seront donc amenées à fusionner au 1er janvier 2017. Le Pays du Haut Poitou et Clain a été dissous en mai 2016.

Les structures du Haut Poitou et Clain et du Vouglaisien :

Fusionneront en 2017 au sein de l'EPCI qui regroupera le Mirebalais, le Neuvilleois et le Vouglaisien :

Office de tourisme du Mirebalais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Mirebalais
- Nombre de communes : 12
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 300
- Statut : Régie directe
- Points d'accueil : 1, saisonnier
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 110
- Budget total 2015 : 103 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 103 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non

- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 966
 - o Dont français : 822
 - o Dont étrangers : 144
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 966
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 100
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 1 844

<http://www.cc-mirebalais.fr/tourisme/>

Office de tourisme du Neuvilleois

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Avanton - Blaslay - Charrais - Chabournay - Chénéché - Cissé - Neuville-de-Poitou - Villiers et Yversay
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 014
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 343
- Budget total 2015 : 79 645 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 64 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 15 599 €
- Montant de ressources propres : 8 354 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 652
 - o Dont français : 4 545
 - o Dont étrangers : 107
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4 212
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 428
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 9 100

<http://www.ot-neuville.com>

Office de tourisme de Venduvre du Poitou

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Venduvre du Poitou, Chénéché, Marigny-Brizay
- Nombre de communes : 3
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 856
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 1,8 ETP

- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 200
- Budget total 2015 : 35 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 35 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 0 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 500
- Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 500

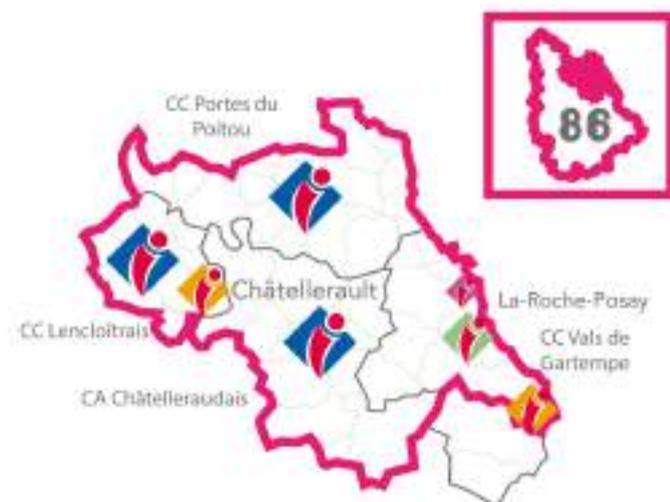
<http://www.vendeuvre-du-poitou.com/>

Office de tourisme du Vouglaisien

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Vouglaisien.
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : Vouillé
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 15 000
- Nombre de communes : 13
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 70
- Budget total 2015 : 65 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 60 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 3 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 000
 - o Dont français : 2500
 - o Dont étrangers : 500

<http://www.tourisme-vouille.fr>

3. LE CHATELLERAUDAIS



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire est constitué de 4 EPCI aux organisations touristiques très hétérogènes, avec peu d'actions collectives et plusieurs petites structures animées par des bénévoles :

- L'agglomération du Châtelleraudais est structurée depuis 2013 en office de tourisme de pôle. Les offices de tourisme existants ont été transformés en Points d'accueil : aujourd'hui, il existe 3 points d'accueil sur le territoire. La mission développement touristique/ingénierie est effectuée par le service tourisme de l'agglomération. Les missions liées à la compétence "promotion du tourisme" sont remplies par l'office de tourisme en EPIC, dont la directrice est aussi la responsable du service tourisme. La structure est professionnelle et renforce son action notamment sur la coordination des acteurs, avec des cibles spécifiques, comme les étudiants et les commerçants. Depuis la fin 2015, l'office de tourisme organise régulièrement des séminaires et rencontres où sont conviés les structures voisines, sur des thématiques comme le numérique ou le commerce.
- La communauté de communes des Portes du Poitou, qui gère un office de tourisme en régie directe, avec un salarié à l'année. Des actions communes sont réalisées avec l'office de tourisme du Châtelleraudais depuis plusieurs années.
- La communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, avec historiquement deux offices de tourisme à La Roche Posay, station classée de tourisme, et à Angles sur Anglins. L'office de tourisme d'Angles sur Anglins a été fermé en 2015 et a ré-ouvert en 2016. Le Syndicat d'initiative de Lésigny n'existe plus. La communauté de communes a la compétence développement touristique, avec un service dédié et des actions collectives, notamment avec les territoires de la région voisine sur la promotion (« Les trois petits tours » avec la Touraine du Sud et la Brenne).
- La communauté de communes du Lencloîtres, avec les offices de tourisme du Lencloîtres (communautaire) et de Scorbé-Clairvaux (communal). L'office de tourisme

de Scorbé-Clairvaux a signé en 2016 une convention de mise à disposition avec l'office de tourisme du Châtelleraudais, pour garantir sa mission d'accueil. L'office du Lençloîtrais est une petite association composée de 2 personnes et 1 ETP.

Le Pays du Haut Poitou et Clain regroupait les communautés de communes du Neuvillois, du Mirebalais, du Val Vert du Clain et du Lençloîtrais, avec une mission de développement touristique et une salariée travaillant sur ce sujet. Il a été dissous en mai 2016, du fait de l'approbation du SDCl, qui éclate son territoire de compétence, Neuvillois et Mirebalais se rapprochant du Vouglaisien, le Val Vert du Clain partant avec le Grand Poitiers, et le Lençloîtrais avec le Châtelleraudais.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais sera élargie aux territoires de la communauté de communes des Portes du Poitou, de la communauté de communes du Lençloîtrais, ainsi que des communes d'Angles-sur-l'Anglin, Chenevelles, Coussay-les-Bois, Leigné-les-Bois, Lesigny, Mairé, Pleumartin, La Roche-Posay et Vicq-sur-Gartempe (de la communauté de communes Vals de Gartempe et Creuse), formant un ensemble de 48 communes pour 84460 habitants.

Un travail de concertation est en cours afin de construire le futur office de l'agglomération, l'inconnu restant sur l'office de tourisme de La Roche Posay, qui a la possibilité d'être maintenu en office de tourisme distinct.

Les structures du territoire du Châtelleraudais, Lençloîtrais, Portes du Poitou et Vals de Gartempe :

Fusionneront en 2017 au sein de l'EPCI du Châtelleraudais :

Office de tourisme du Châtelleraudais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération du Châtelleraudais.
- Nombre de communes : 12
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 53 000
- Statut : EPIC
- Points d'accueil : Châtelleraudais, Vouneuil sur Vienne, Bonneuil Matours
- Effectif : 9 personnes / 8 ETP
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 118
- Budget total 2015 : 343 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 200 000 €

- Montant de subvention fixe Région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 62 750 €
- Montant de ressources propres : 50 250 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 12 225
 - o Dont français : 9 825
 - o Dont étrangers : 2 425
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 236
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 59 235

<https://www.tourisme-chatellerault.fr>

Office de tourisme du Lençloîtrais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du Lençloîtrais
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 8 500
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 1 ETP
- Classement : En cours
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 70
- Budget total 2015 : 24 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 2 000 €
- Montant de ressources propres : 22 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 750 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 833
 - o Dont français : 3 728
 - o Dont étrangers : 105
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 291
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 550

www.ot-lenclotre.fr

Office de tourisme de Scorbé-Clairvaux

Depuis avril 2016, les missions de l'office de tourisme sont remplies, dans le cadre d'une convention de mise à disposition, par l'Office de tourisme du Châtelleraudais.

Office de tourisme des Portes du Poitou

- Office de tourisme communautaire

- Territoire de compétence : Communauté de communes des Portes du Poitou.
- Nombre de communes : 17
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 15 000
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1 à Dangé Saint Romain
- Effectif : 1 personnes / 0,8 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 500
- Budget total 2015 : 25 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 25 000 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 498
 - o Dont français : 2 360
 - o Dont étrangers : 138
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 573
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 250
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 5 942

<http://www.tourisme-portesdupoitou.com/>

Fusionnera en 2017 au sein de l'EPCI du Châtelleraudais ou restera office de tourisme distinct de station classée :

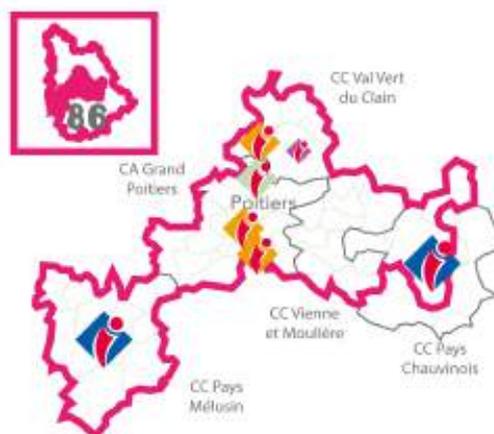
Office de tourisme de La Roche Posay

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de La Roche Posay
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 600
- Station classée : oui (2016)
- Statut : EPIC
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 7 personnes / 6,5 ETP
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences Budget total 2015 :446 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 110 000 €
- Montant de ressources propres : 100 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 10 000€
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 60 000
 - o Dont français : 57 000

- o Dont étrangers : 3 000
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 18 000
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 20 000

<http://www.larocheposay-tourisme.com>

4. LE GRAND POITIERS



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire se découpe en plusieurs entités. D'une part l'agglomération de Poitiers, qui n'a pas pris la compétence tourisme et qui a donc un office de tourisme communal à Poitiers, ainsi que deux offices de tourisme à Chasseneuil du Poitou (commune du Futuroscope, station classée) et Saint Benoît, et un bureau municipal du tourisme à Ligugé.

L'office de tourisme de Poitiers est une structure de 11 ETP, avec un service commercial dégageant des ressources importantes. La taxe de séjour perçue sur le territoire de la ville représente une part importante du budget de l'office.

La ville de Saint Benoit finance une association appelée ADECT (Association de Développement Economique Culturel et Touristique) en charge de l'animation commerciale et le développement du centre bourg, des manifestations, de la gestion du camping, de la promotion des sentiers pédestres, du patrimoine et des activités culturelles. Deux salariées de cette association sont mises à disposition de l'association "Office de Tourisme" pour réaliser les missions d'accueil et l'information touristique.

D'autre part des territoires ruraux voisins, un seul EPCI a pris la compétence tourisme, les autres conservant des offices de tourisme communaux dans les villes principales :

- le Pays Mélusin, avec une Maison du Tourisme et du Patrimoine en régie directe de la communauté de communes, et une personne chargée de l'accueil. La communauté de communes du Pays Mélusin faisait jusqu'alors partie du Pays des 6 Vallées.
- le Pays Chauvinois, avec un office de tourisme communal à Chauvigny.

- la communauté de communes des Vals Vert du Clain, avec une maison du tourisme à Jaunay-Clan et un Bureau Municipal du Tourisme à Dissay.
- la communauté de communes Vienne et Moulière, qui a inscrit dans sa compétence économie "Soutien et promotion de l'activité économique et du tourisme au niveau intercommunal ", mais qui n'a pas d'office de tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La Communauté d'agglomération du Grand Poitiers sera élargie aux territoires de la communauté de communes Val Vert du Clain, la communauté de communes Vienne et Moulière, la communauté de communes du Pays Mélusin, ainsi qu'aux communes de Chauvigny, Sainte-Radegonde, la Puye et Jardres, soit un regroupement de 42 communes représentant une population de 188 509 habitants.

Une concertation a été lancée au sein de l'agglomération et avec les territoires voisins par le Conseil de Développement Responsable du Grand Poitiers. La loi NOTRe aura donc sur ce territoire un impact très fort, puisque d'une part, la compétence tourisme sera transférée à l'agglomération, modifiant profondément l'organisation actuelle du tourisme et de l'office, mais l'EPCI s'élargira de façon significative puisque concernant 4 autres EPCI.

L'office de tourisme de Chasseneuil du Poitou pourrait, en tant que station classée de tourisme, maintenir un office de tourisme distinct, mais au vu des exigences de la réforme du classement en station de 2006, il faudrait que l'office soit classé en catégorie 1 et ait obtenu la marque Qualité Tourisme avant le 1er janvier 2018.

Les structures composant le territoire et étant amenées à fusionner :

Fusionneront en 2017 au sein de l'EPCI du Grand Poitiers :

Office de tourisme de Poitiers

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Poitiers.
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 91 000
- Statut : EPIC
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 11 personnes / 11 ETP
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 400
- Budget total 2015 : 825 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 400 00€
- Montant de la taxe de séjour : 399 000 €
- Montant de ressources propres : 255 000 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 220 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 84 000
 - Dont français : 65 520
 - Dont étrangers : 18 480
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 351 000

www.ot-poitiers.fr

Maison du Tourisme de Jaunay-Clan

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Jaunay-Clan
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 6 000
- Statut : SPA
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 150
- Montant de la taxe de séjour : 3 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 200
 - Dont français : 4 150
 - Dont étrangers : 50
 - Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 4 000

<http://www.jaunay-clan.fr>

Office de tourisme de Chasseneuil du Poitou

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Chasseneuil du Poitou
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 6 400
- Station classée : Oui (2002)
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 3 personnes / 1,75 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé

- Station classée : Oui, classement en 2002 en station de tourisme
- Nombre de lits touristiques marchands : 4 000
- Budget total 2015 : 84 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 84 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 251
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 135
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 43 722
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 32 164

<http://www.tourisme-chasseneuil-du-poitou.com/>

Office de tourisme de Saint Benoit

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Benoit
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 096
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 1,5 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 000

<http://www.ville-saint-benoit.fr/>

Maison du Tourisme et du Patrimoine du Pays Méluisin

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Méluisin
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 10 500
- Statut : Pas de statut juridique - Régie directe de la collectivité
- Points d'accueil : 1 à Lusignan
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5000

<http://www.cc-paysmelusin.fr/>

Bureau Municipal de Tourisme de Dissay

- Territoire de compétence : Commune de Dissay.
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3 153
- Statut : Service municipal
- Points d'accueil : 1

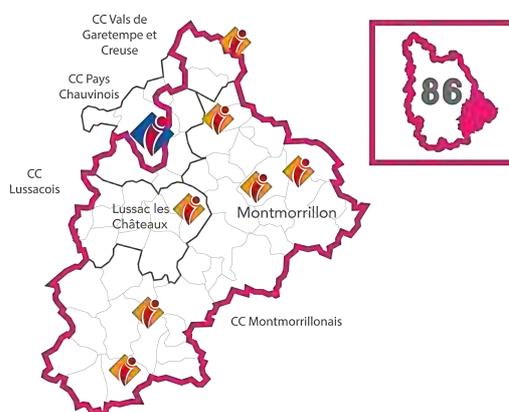
Sera découpé entre l'EPCI du Grand Poitiers et du Montmorillonnais :

Office de tourisme du Chauvinois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Chauvinois
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 228
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé

<http://www.tourisme-chauvigny.com/>

5. LE MONTMORILLONNAIS



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire du Montmorillonnais s'organise autour de 2 EPCI : la très vaste communauté de communes de Montmorillon et la communauté de communes de Lussac les Châteaux. Les 2 EPCI se sont emparés de la question du tourisme depuis quelques années déjà : un service tourisme existe dans chaque communauté de communes, rattaché au pôle Développement économique. Cependant, si la compétence développement est exercée au niveau communautaire, la promotion du tourisme est communale, avec 7 offices de tourisme au total.

Il existe sur le territoire du Montmorillonnais 5 offices de tourisme, de petite taille et sous forme associative. La création d'un office de tourisme de pôle est évoquée depuis quelques années sans avoir pu aboutir. Sur le Lussacois, l'office de tourisme est communal, mais cofinancé depuis peu par la communauté de communes. L'office de tourisme de la Trimouille a été fermé en juin 2016.

Une étude de structuration est actuellement menée par le cabinet Protourisme sur le territoire de la communauté de communes du Montmorillonnais et du Lussacois. Initialement menée à l'échelle de la communauté de communes du Montmorillonnais uniquement, elle a été élargie au Lussacois et au Chauvinois suite à la publication des SDCl en mars 2016. Un premier état des lieux a été présenté aux différents acteurs du territoire en mars 2016 et des actions collectives ont été lancées (carte touristique du territoire notamment).

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 2 EPCI fusionneront et l'office de tourisme communautaire sera créé sur le nouveau périmètre. Le rendu final de l'étude de structuration devrait permettre une mise en œuvre opérationnelle à partir du second semestre 2016.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale adopté en mars 2016 modifie légèrement le périmètre proposé initialement dans le projet, puisque plusieurs communes rejoignent le grand EPCI, du Chauvinois et des Vals de Gartempe.

Les structures qui fusionneront au 1er janvier 2017 :

Office de tourisme de Lussac les Châteaux

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Lussac les Châteaux et alentours
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 500
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 1,55 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 73 192 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 41 350 €
- Montant de ressources propres : 10 048 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 779
 - o Dont français : 5 165

- o Dont étrangers : 614
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 660
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 15 520

<http://www.tourisme-lussac-les-chateaux.fr/accueil>

Office de tourisme de Montmorillon

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Montmorillon et son Canton
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 500
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 2 personnes / 1,86 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 75 700 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 41 000€
- Montant de ressources propres : 34 700 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 031
 - o Dont français : 11 184
 - o Dont étrangers : 2 847
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 458
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 093

<http://www.tourisme-montmorillon.fr>

Office de tourisme de Saint Savin

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Ancien canton de Saint Savin
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 200
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 35 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 29 000 €
- Montant de ressources propres : 6 000 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 000
 - o Dont français : 5 700
 - o Dont étrangers : 1 300
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 500
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 500
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 30 000

<http://www.saintsavin.com>

A fermé en juin 2016 :

Office de tourisme de La Trimouille

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Commune de La Trimouille et alentours
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9031
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personnes / 0,8 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 191
- Budget total 2015 : 19 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 6 160 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 268
 - o Dont français : 995
 - o Dont étrangers : 273
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 233
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 4 948
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 13 348

www.tourisme-la-trimouille.fr

Office de tourisme Availles Limouzine

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Availles-Limouzine ; Mauprévoir ; Pressac ; Saint Martin l'Ars
- Nombre de communes : 4
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3 031
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1

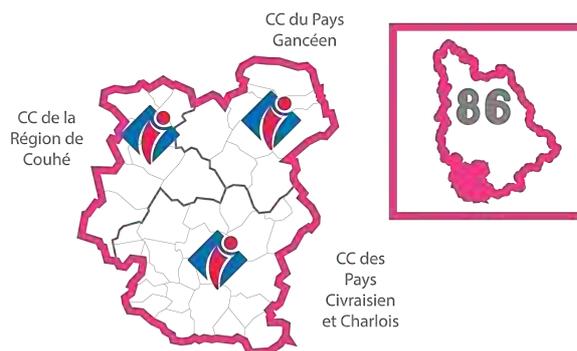
- Effectif : 2 personnes / 1,21 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 200
- Budget total 2015 : 31 124 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 2 700€
- Montant de ressources propres : 3 600 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 270
 - o Dont français : 2 572
 - o Dont étrangers : 698
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2572
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 50
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8000

<http://www.tourisme-availles-limouzine.fr>

Office de tourisme de L'Isle Jourdain

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de l'Isle Jourdain
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 160
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personnes / 0,6 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 350
- Budget total 2015 : 20 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 14 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 021
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 608
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 1 900

6. LE CIVRAISIEN



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire est composé de trois entités, toutes organisées à l'échelle communautaire, dont deux sont sous forme de "maison du tourisme" en régie directe :

- la région de Couhé
- le pays Gencéen et son canton :
- le Pays Civraisien et Charlois : une Maison du Tourisme des Pays Civraisien et Charlois, en régie directe de la communauté de communes.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 3 EPCI fusionneront (la communauté de communes de la région de Couhé - la communauté de communes du Pays Gencéen - la communauté de communes des Pays Civraisien et Charlois), pour donner lieu à un EPCI composé de communes représentant une population de 27 615 habitants.

Les structures du territoire du Civraisien, qui fusionneront au 1er janvier 2017 :

Office de tourisme de Couhé

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la région de Couhé.
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 200
- Statut : Régie directe de la collectivité
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personne / 0,5 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 130
- Budget total 2015 : 19 986 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 263
 - o Dont français : 1 054

- o Dont étrangers : 209
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 700
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 343
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 27 753

www.cc-region-couhe.fr/Tourisme

Office de tourisme de Gençay et son Canton

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Gencéen
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 226
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé

<http://ot-gencay.fr/>

Maison du Tourisme des Pays Civraisien et Charlois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois
- Nombre de communes : 21
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 000
- Statut : Autre
- Points d'accueil : 2 Charroux et Civray
- Effectif : 4 personnes / 1.5 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 100
- Budget total 2015 : 70 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 670
 - o Dont français : 4 000
 - o Dont étrangers : 2 670
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 500
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 300
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 32 000

<http://www.tourisme.civraisiencharlois.com>

7. LES VALLÉES DU CLAIN



Historique de l'organisation touristique :

La communauté de communes des Vallées du Clain ne possède pas la compétence tourisme. L'accueil touristique sur le territoire est garanti par les deux offices de tourisme de Vivonne et Château-Larcher. L'EPCI fait partie du Pays des Six Vallées, Syndicat Mixte qui regroupe les Vallées du Clain, le Pays Mélusin et le Vouglaisien et réalise des actions dans le domaine du tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La communauté de communes sera conservée dans son périmètre actuel : 16 communes, 25 000 habitants. L'incidence de la loi NOTRe sera au niveau du transfert de la compétence à l'EPCI, et donc la fusion des deux structures existantes en un seul office de tourisme communautaire.

Les offices de tourisme des Vallées du Clain qui fusionneront en 2017 :

Office de tourisme de Vivonne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Vivonne
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 200
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 0,2 ETP (1 saisonnier)
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 15 539 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 9 100 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
 - o Nombre de visiteurs 2015 : 3326

- o Dont français : 2 280
- o Dont étrangers : 446
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 310
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 9 488

<http://www.tourisme-vivonne.fr>

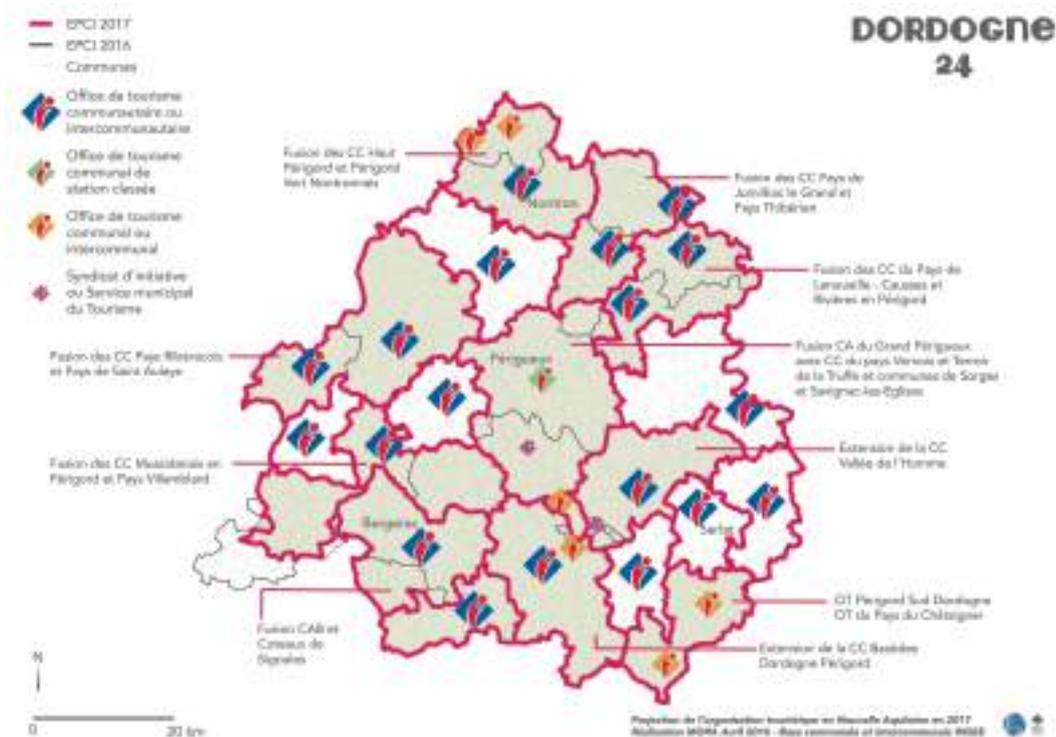
Office de tourisme de Château Larcher

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Château Larcher
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 994
- Points d'accueil : 1
- Effectif : 0,25 ETP
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non

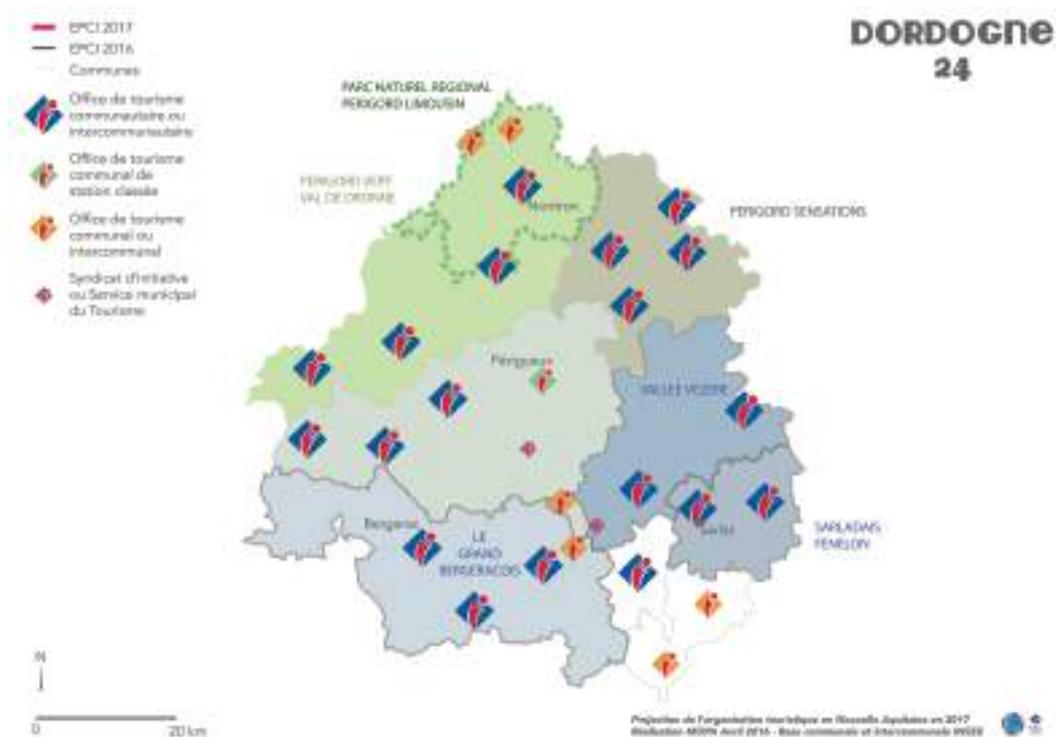
<http://www.tourisme.civraisiencharlois.com>

1.7. DORDOGNE

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE AU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN DORDOGNE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 28 structures, 26 OT et 2 SI
- Points d'accueil : 53 soit 1,9 par structure en moyenne

Evolution 2007-2016

	2007	2013	2016	%	% évolution sur 10 ans
Structures	59	45	28		- 53%
OT	36	38	26	93%	-28%
SI	23	7	2	7%	-91%
Forme privée	49	26	14	64%	-71%
Forme publique	10	16	14	36%	+40%

- Statut :

Association	Régie	EPIC	TOTAL
13	11	4	28
46%	39%	14%	100%

- Territoire de compétence :

	Communal	Intercommunal	Communautaire	Intercommunautaire
Nombre	3	4	20	1
%	11%	14%	70%	4%
% 2013	29%	4%	58%	9%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	138	123,6	33	39	41	31
Moyenne	4,9	4,4			57%	43%

NB : les données concernant la part public/privé dans les contrats sont indicatives puisqu'il manque un grand nombre de données.

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 21/28
- Formations longues :
 - ANT : 11
 - Reporter de Territoire : 11
 - APEX : 20

Ressources financières :

- Budget

Le budget moyen d'un office de tourisme en Dordogne est de 318 611 €. La part de financement de la collectivité représente 30%, la taxe de séjour 15%.

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
318 611 €	2 415 000 €	702 000 €	81 380 €	85 224 €

- Commercialisation

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global (3/5 structures)	Chiffre d'affaires moyen (3/5 structures)
5	2 060 833 €	686 944 €
18%		

- Gestion d'équipements :

Trois offices de tourisme gèrent un équipement directement.

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	SI	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
12	2	3	7	4
43%	7%	11%	25%	14%

- Démarche Qualité :

Qualité Tourisme	En cours	Non engagé
4	3	21
14%	11%	75%

- Tourisme & Handicap :

4 déficiences	Non labellisé
8	20
29%	71%

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels site web : 1,7 millions de visiteurs uniques
- Nombre de visiteurs annuels office : 1,5 millions
- Nombre de renseignements comptoir annuel : 550 000

Analyse des OTSI de Dordogne :

Constat :

En 2013, nous faisons le constat qu'un mouvement de fond avait été amorcé en Dordogne depuis 2007, avec une diminution d'un quart des structures touristique locales. Trois explications : la réforme intercommunale et les successifs Schémas Départementaux de Coopération intercommunale, une politique régionale qui encourage la structuration des territoires à travers des projets mutualisés de territoire, une prise de conscience de la nécessité de structurer la filière touristique.

Ainsi en mai 2016 à la veille de la mise en œuvre de la loi NOTRe, 75% des offices de tourisme de Dordogne sont communautaires.

Nous remarquons également que cette période de transition faisait que les structures s'engagent peu dans le classement ou la démarche qualité. En 2016 encore, plus de la moitié des offices n'est pas classée selon les nouveaux critères, seulement 15% ont la marque Qualité Tourisme, et 21% le label Tourisme & Handicap pour les 4 déficiences. On notera que tous les offices engagés dans la démarche d'accessibilité ont ciblé le label complet. Les démarches de progrès devraient redémarrer en 2017 après la constitution des nouvelles structures issues de fusions.

La tendance à la forme publique s'est intensifiée : aujourd'hui on compte 50% de structures sous forme publique (EPIC ou régie), avec une forte augmentation du nombre de régies, signifiant le retour des collectivités dans la gestion de l'activité touristique du territoire, et 60% sous forme privée.

Trois territoires sont actuellement engagés dans un projet de structuration avec la région Nouvelle-Aquitaine : le Sarladais et pays de Fénelon, la Vallée de la Vézère et le Pays du Grand Bergeracois.

Perspectives & enjeux après 2017 :

Comme nous le disions, une majorité d'offices a déjà suivi les regroupements d'intercommunalités, et donc il existe une majorité d'offices de tourisme communautaires, restant cependant de petite taille pour la plupart. Tous les EPCI sont de taille suffisante au regard de la loi NOTRe : les regroupements proposés sont donc des regroupements et reconfigurations volontaires, proposées par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Le nombre d'EPCI passera de 26 à 19, la quasi-majorité des territoires sera impactée. Cependant, les offices de tourisme sont déjà structurés à une échelle communautaire : ce sont donc des fusions entre offices de tourisme communautaires qui auront lieu en Dordogne.

Les territoires amenés à évoluer :

- L'agglomération de Périgueux, avec le transfert de compétence et l'élargissement de la communauté d'agglomération.
- L'élargissement de la Communauté d'agglomération de Bergerac.
- La constitution d'une seule entité Périgord Vert Nontronnais dans le Parc Naturel Régional Périgord Limousin.
- Les fusions de Jumilhac et Périgord Gourmand, ainsi que Lanouaille et Causses Rivière Périgord.
- La fusion Ribérac / Saint Aulaye.

- Des « raccords de périmètre » autour de l'EPCI du Terroir de la Truffe et du pays Vernois, qui sera dissous et séparé entre le Grand Périgueux, les Bastides Dordogne Périgord, et la Vallée de l'Homme.
- Le transfert de compétence à la communauté de communes Domme-Villefranche avec fusion des OT du Pays du Châtaignier et Périgord Sud Dordogne.

La dynamique de projet sera donc accélérée par ces regroupements, qui vont dans le sens des actions collectives déjà engagées. L'organisation touristique va ici plus loin que les regroupements administratifs.

1. LE PAYS DU GRAND BERGERACOIS



Le Pays du Grand Bergeracois est engagé depuis 15 ans dans la structuration touristique de son territoire.

Histoire de l'organisation touristique :

Une étude conduite par le cabinet Protourisme en 2004 prévoyait une organisation du PGB en 2 pôles. En 2007, nous faisons le bilan qu'existaient trois pôles au poids économique très inégal.

En 2009 nous expliquions qu'un rapprochement du Pôle des Vignobles et de l'office de tourisme de Bergerac Pourpre aurait pour conséquence de revenir sur une organisation simple en deux pôles. En 2012, nous notions que l'organisation imaginée en 2004 était quasiment opérationnelle. La coordination opérée par le Pays du Grand Bergeracois et l'envie des techniciens et des élus a permis d'inventer des formes de partenariats innovantes qui s'adaptent à l'évolution intercommunale.

Les regroupements de structures ont continué ces dernières années.

Ainsi, au 1er mai 2016, il n'existe que trois offices de tourisme communautaires (Bergerac-Sud, Pays des Bastides, et Portes Sud Dordogne) travaillant en coordination avec le Pays Grand Bergeracois. Le dernier syndicat d'initiative (Pays de Montaigne-Gurson-La Force) a été dissous en avril 2016. L'office de tourisme Bergerac Sud Dordogne recouvre une grande partie du territoire, par convention entre 4 EPCI (la Communauté d'agglomération Bergeracois, la communauté de communes des coteaux de Sigoulès, la communauté de communes Montaigne Montravel Gurson, et la communauté de communes du Pays de Villamblard. Seule la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe,

qui ne fait pas partie du PGB mais qui collabore aux actions tourisme à travers l'Agence de Développement Touristique du Pays des Bastides, dispose encore des structures communales.

Depuis 2015, le Grand Bergeracois est engagé dans un projet de structuration touristique avec la région Aquitaine, autour de la professionnalisation des acteurs, l'observation touristique du territoire, et la qualification de l'offre pour une meilleure adaptation aux trois cibles de clientèles privilégiées. La marque « Pays de Bergerac, Vignobles et Bastides » est le socle de cette stratégie.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Pour le Pays du Grand Bergeracois, les modifications de périmètres intercommunaux ne vont pas modifier l'organisation touristique actuelle à court terme. Cependant une réflexion sur une plus grande intégration des différents acteurs dans un seul office de tourisme est en cours (mai 2016).

La disparition de la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe à l'agglomération de Périgueux va voir le rattachement de structures touristiques locales à trois intercommunalités :

- la commune de Trémolat sera rattachée à la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord, et l'office de tourisme communal rejoindra l'office de tourisme Pays des Bastides
- la commune de Limeuil rejoindra la communauté de communes Pays de l'Homme qui dispose d'un office de tourisme communautaire (Office de tourisme Lascaux-Dordogne)
- la commune de Sainte-Alvère rejoindra avec le reste de la CDC l'agglomération de Périgueux, tout comme son office de tourisme. Même chose pour le syndicat d'initiative du Pays Vernois.

L'Agence de développement du pays des bastides ne devrait plus exister sur son périmètre actuel.

Récapitulatif Grand Bergeracois :

	2009	2012	2015
OTSI	7 OT 6 SI	6 OT 1 SI	3 OT
ETP	21	22.9	23

Les structures du Pays du Grand Bergeracois :

Office de Tourisme Bergerac - Sud Dordogne

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Bergeracois, communauté de communes Coteaux de Sigoulès, communauté de communes Montaigne, Montravel et Gurson, communauté de communes du Pays de Villamblard,
- Nombre de communes : 27
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 73234
- Statut : Association
- Effectif : 9 personnes / 8,3 ETP
- Points d'accueil : 1, plus conventions pour l'accueil sur différents points du territoire
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 702 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle (agglomération) : 264 500 €
- Montant de ressources propres : 384 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 210 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 326 692
 - o Dont français : nr
 - o Dont étrangers : nr
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 233 634

www.bergerac-tourisme.com

Office de tourisme du Pays des Bastides

- Territoire de compétence : Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 18628
- Nombre de communes : 49
- Statut : Régie directe (service de la communauté de communes)
- Effectif : 8 personnes / 7,5 ETP
- Points d'accueil : 5 Beaumont / Lalinde / Buisson de Cadouin / Montpazier / Cadouin (saisonnier)
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Points d'accueil de Montpazier sur 4 déficiences
- Budget total 2015 : 390 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 52 522
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 21 363
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 66 763

www.pays-des-bastides.com

Office de tourisme Portes Sud Périgord

- Territoire de compétence : Communauté de communes des Portes Sud Périgord
- Nombre de communes : 28
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 8585
- Statut : Association
- Effectif : 5 personnes / 4,2 ETP
- Points d'accueil : 2 Eymet et Issigeac
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 100 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 44 000€
- Montant de ressources propres : 56 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 955
 - o Dont français : 7 388
 - o Dont étrangers : 4 567
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 76 500

www.eymet-perigord.com

Les structures de la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe

[Rejoindra l'office de tourisme Lascaux Dordogne au 1er janvier 2017](#)

Service municipal du tourisme de Limeuil

- Territoire de compétence : Commune de Limeuil
- Classement : Non classé
- Statut : Régie
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1 Limeuil

[Rejoindra l'office de tourisme du Pays des Bastides au 1er janvier 2017](#)

Office de Tourisme de Trémolat

- Territoire de compétence : Commune de Trémolat
- Classement : Non classé (1*)
- Statut : Régie
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : Trémolat

Rejoindront le futur office de tourisme communautaire de Périgueux au 1er janvier 2017

Office de Tourisme de Saint Alvère

- Office de tourisme
- Territoire de compétence : Commune de Saint Alvère
- Classement : Non classé
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 à Saint Alvère
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences

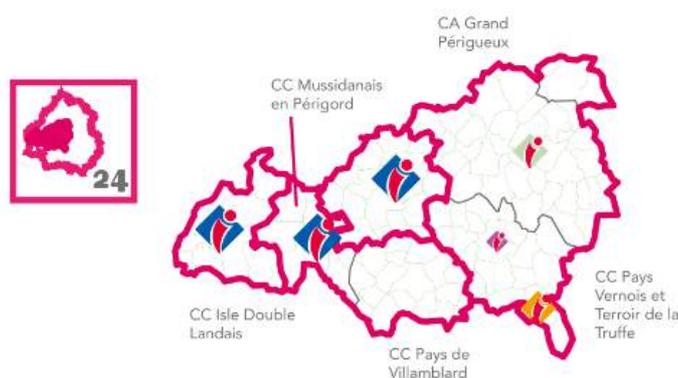
Il existe toujours un syndicat d'initiative qui co-existe avec l'office de tourisme de Saint-Alvère

Syndicat d'Initiative du Pays Vernois (Canton de Vergt)

- Syndicat d'initiative intercommunal
- Classement : Non classé
- Statut : Association
- Effectif : 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1 Vergt

www.syndicatinitiative-vergt.com

2. LE GRAND PERIGUEUX ET LA VALLÉE DE L'ISLE



Historique de l'organisation touristique :

L'agglomération n'a pas la compétence tourisme : l'office de tourisme est communal. L'office de tourisme est une structure professionnelle, avec des moyens humains et financiers importants qui lui permettent de remplir ses différentes missions. Il n'y a cependant que peu de rayonnement sur les territoires voisins.

Les offices de tourisme de Saint Astier et de Neuvic ont fusionné en 2014 en même temps que leurs communautés de communes de tutelle. Il ne reste donc que trois offices de tourisme sur la vallée de l'Isle. Malgré la diminution du nombre d'offices de tourisme, le nombre d'ETP a augmenté depuis 2007, avec donc une montée en capacité des structures, qui se professionnalisent.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La compétence sera transférée au niveau de la communauté d'agglomération de Périgueux. L'office de tourisme deviendra communautaire. La communauté d'agglomération voit son périmètre modifié, car elle se regroupe avec la communauté de communes du Pays Vernois et Terroir de la truffe (à l'exception de Limeuil et Trémolat) ainsi qu'aux communes de Manzac sur Vern, Savignac les Eglises, Sorges et Ligueux en Périgord.

L'office de tourisme de Saint-Alvère et le syndicat d'initiative du Pays Vernois, ainsi que les structures touristiques (Points d'accueil) de Savignac les Eglises (auparavant rattachée à l'office de tourisme Causses et Rivières en Périgord) et Sorges (auparavant rattachée à l'office de tourisme du Périgord Gourmand) rejoindront donc ce nouvel office de tourisme.

Le territoire se découpera en 4 EPCI :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux
- La communauté de communes Isle Vern Salembre en Périgord
- La communauté de communes du Pays Montponnais
- La communauté de communes issue de la fusion entre la communauté de communes du Mussidanais et la communauté de communes du Pays de Villamblard.

Les OT devraient donc être reconfigurés de la sorte :

- 1 OT communautaire à Périgueux
- 1 OT communautaire à Saint Astier (communauté de communes Isle, Vern, Salembre en Périgord)
- 1 OT communautaire à Montpon (communauté de communes du Pays Montponnais)
- 1 OT communautaire avec un périmètre élargi à Mussidan (communauté de communes du Mussidanais et communauté de communes du Pays de Villamblard).

Récapitulatif Périgueux et la Vallée de l'Isle:

	2009	2012	2015
OTSI	5 OT 1 SI	5 OT 1 SI	4 OT 2 SI
ETP	12	17,2	17,5

Les structures du Grand Périgueux et de la Vallée de l'Isle :

Office de tourisme de Périgueux

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Périgueux
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 31 466
- Station classée : Oui (2007)
- Statut : Association
- Effectif : 8,9 ETP
- Points d'accueil : 1 Périgueux
- Classement : Non classé (3*)
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 994 519 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 626 547€
- Montant de la taxe de séjour : 70 725 €
- Montant de ressources propres : 297 247 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 250 833 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 69973
 - o Dont français : 49992
 - o Dont étrangers : 17981
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 27189
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 81 790

www.tourisme-perigueux.fr

Rejoindront le futur office de tourisme communautaire de Périgueux au 1er janvier 2017

Office de Tourisme de Saint Alvère

- Office de tourisme
- Territoire de compétence : Commune de Saint Alvère
- Classement : Non classé
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 à Saint Alvère
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences

Il existe toujours un syndicat d'initiative qui co-existe avec l'office de tourisme de Saint-Alvère

Syndicat d'Initiative du Pays Vernois (Canton de Vergt)

- Syndicat d'initiative intercommunal
- Classement : Non classé
- Statut : Association
- Effectif : 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1 Vergt

www.syndicatinitiative-vergt.com

Office de tourisme de Saint Astier - Neuvic

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Isle Vern Salembre en Périgord
- Nombre de communes : 17
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 19 662
- Statut : Régie
- Effectif : 3,5 ETP
- Points d'accueil : 2 Saint Astier / Neuvic
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 2000
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 094
 - Dont étrangers : 2 226
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 238
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 107

www.tourisme-isleperigord.com

Office de tourisme du Pays de Mussidan

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Mussidanais en Périgord
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 8 667
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1 Mussidan
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 100 894 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 55 671 €
- Montant de la taxe de séjour : 3 800 €
- Montant de ressources propres : 41 423 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 461
 - Dont français : 4 108
 - Dont étrangers : 334
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1784
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 21 747

<http://www.tourisme-isleperigord.com>

Office de tourisme du Pays Montponnais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Isle Double Landais
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12 096
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1 Mussidan
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 779
- Budget total 2015 : 95 383 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 118
 - Dont français : 2 846
 - Dont étrangers : 272
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 118
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 21 747

www.tourisme-montpon.fr

PAYS PERIGORD NOIR



Historique de l'organisation touristique :

Le Périgord Noir est organisé en trois zones et 6 EPCI : le Sarladais-Pays de Fénelon, la Vallée de la Vézère et la Vallée de la Dordogne. Le regroupement des intercommunalités a conduit à réduire de moitié les intercommunalités et par répercussion, le nombre d'offices de tourisme sur le territoire. Ainsi, depuis 2009, plusieurs phases de regroupement se sont succédées en Périgord Noir, de 12 EPCI à 6, et de 13 OT à 6.

Le Pays d'Accueil Touristique Périgord Noir n'a plus de fonction collective depuis 2013 : les territoires sont désormais organisés par pôles, dont deux sont engagés dans un projet de structuration touristique avec la région Nouvelle-Aquitaine : le Sarladais et Pays de Fénelon, ainsi que la Vallée Vézère. Aujourd'hui, on compte donc 6 structures opérationnelles avec néanmoins une hétérogénéité entre la structure de Sarlat avec ses 21 ETP et un budget très important (notamment grâce à la taxe de séjour et aux ressources commerciales), et les 5 autres structures, qui grâce au travail collectif, devraient devenir des offices de tourisme performants.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les périmètres des EPCI ne seront pas modifiés en 2017. Cependant, la loi NOTRe aura pour impact la remontée de la compétence tourisme au niveau communautaire. Les 2 OT de la communauté de communes de Domme ont fusionné en avril 2016 sous forme d'EPIC, les autres étant déjà à l'échelle communautaire. Avec la prise de compétence de la communauté de communes de Domme, tous les offices sont communautaires et atteindront une taille leur permettant de jouer un rôle moteur dans le développement touristique du territoire. Les projets de structuration touristiques devraient mener à une professionnalisation plus poussée des acteurs du territoire, permettant une montée en puissance de la politique touristique territoriale. L'attention devra être portée sur la cohérence des actions entre les trois territoires, et la mise en place d'actions collectives dans une logique de destination touristique.

Récapitulatif Périgord Noir :

	2009	2012	2015
OTSI	13 OT 2 SI	13 OT 0 SI	7 OT
ETP	50,75	49	52,34

3. VALLEE DE LA VEZERE

Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de la Vallée de la Vézère compte aujourd'hui deux offices de tourisme structurés et disposant de réels moyens pour déployer la politique touristique du territoire. Il en

comptait encore 5 en 2013 : la politique de structuration, encouragée par les précédents SDCI ainsi que par les politiques publiques, a permis de professionnaliser des petits offices qui avaient atteint une taille critique, malgré la mise en place d'actions collectives.

Le territoire est engagé, depuis 2015, dans un projet de structuration touristique construit autour du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, avec un travail de fond sur l'accueil des clientèles, la stratégie numérique, ainsi que l'optimisation de l'autofinancement des offices de tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les deux EPCI resteront tels quels. La communauté de communes de la Vallée de l'Homme se verra rattachées les communes d'Audrix et de Limeuil (qui a un service municipal du tourisme, et sera donc transféré à la communauté de communes puis à l'office de tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère).

Les structures de la Vallée Vézère :

Office de tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la Vallée de l'Homme
- Nombre de communes : 26
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 15 000
- Statut : EPIC
- Effectif : 8,5 ETP
- Points d'accueil : 6 (Le Bugue / Les Eyzies / Rouffignac (saisonnier) / St Amand de Coly (saisonnier) / St Léon sur Vézère (saisonnier) Montignac)
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : Oui
- Tourisme & Handicap : Points d'accueil des Eyzies pour 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 19 372
- Budget total 2015 : 668 787 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 50 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 350 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 150 970
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 22 854
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 251 061

www.lascaux-dordogne.com

Office de tourisme Vézère Périgord Noir

- Office de tourisme communautaire

- Territoire de compétence : Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
- Nombre de communes : 39
- Statut : Association
- Effectif : 7,17 ETP
- Points d'accueil : 3 (Thenon, Hautefort, Terrasson)
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 62 000
 - o Dont français : 43 000

<http://causses-et-vezere.fr/>

4. VALLEE DE LA DORDOGNE

Historique de l'organisation touristique :

Le territoire de la Vallée de la Dordogne compte aujourd'hui 3 structures, contre 5 en 2013. Suite à la fusion des communautés de communes de la Vallée de la Dordogne et de la communauté de communes « entre Nauze et Bessède » en 2014 au sein d'un EPCI « Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède », la compétence tourisme a été prise par cet EPCI. Les deux offices de tourisme de Belvès et de la Vallée de la Dordogne ont fusionné en janvier 2016 pour former l'office de tourisme Vallée de la Dordogne Forêt Bessède.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La prise de compétence tourisme par la communauté de communes de Domme-Villefranche a permis de créer un OT communautaire au 1^{er} avril 2016, et de disposer d'une structure avec des moyens humains et financiers importants, afin de mener une véritable politique de développement touristique sur le territoire. Le territoire est donc déjà configuré selon les critères de la loi.

Les structures de la Vallée de la Dordogne :

Office de tourisme Vallée de la Dordogne Forêt Bessède

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède
- Nombre de communes : 23
- Statut : Association

- Effectif : 5 ETP
 - Points d'accueil : 2 (Siorac, Belvès, Saint Cyprien)
 - Classement : non classé
 - Marqué Qualité Tourisme : Non
 - Tourisme & Handicap : Non labellisé
 - Budget total 2015 : 120 018 €
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 81 016 €
 - Nombre de visiteurs 2015 : 19 842
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 49 657
- www.perigordnoir-valleedordogne.com

Deux offices qui ont fusionné au 1er avril 2016 sous forme d'EPIC :

Office de tourisme Périgord Noir Sud Dordogne

- Office de tourisme communautaire
 - Territoire de compétence : Communauté de communes de Domme- Villefranche du Périgord
 - Nombre de communes : 14
 - Statut : Association
 - Effectif : 5 ETP
 - Points d'accueil : 1 à Daglan
 - Classement : Catégorie II
 - Marqué Qualité Tourisme : En cours
 - Tourisme & Handicap : Non labellisé
 - Budget total 2015 : 383 000 €
 - Nombre de visiteurs 2015 : 230 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 72 762
- www.perigordnoir-valleedordogne.com

A été dissous suite à la fusion :

Office de tourisme du Pays du Châtaignier

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord
- Nombre de communes : 23
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 968
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 107 000 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 64 000 €
 - Montant de la taxe de séjour : 19 000 €
 - Montant de ressources propres : 15 000 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : oui
 - Nombre de visiteurs 2015 : 15 197
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 49 705
- www.perigordnoir-valleedordogne.com

5. LE SARLADAIS

Historique de l'organisation touristique du territoire :

L'office de tourisme du Sarladais est devenu communautaire suite aux fusions des EPCI en 2011. Un office de tourisme communautaire Pays de Fénelon a été créé en 2014 suite à la fusion des communautés de communes du Carluxais et du Salignacois, et à la prise de compétence par le nouvel EPCI. Aujourd'hui, le Sarladais est composé de deux EPCI et deux offices de tourisme communautaire. Depuis 2015, le territoire du Sarladais est engagé dans un projet de structuration touristique avec la région Nouvelle-Aquitaine, orienté sur la professionnalisation des acteurs et le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information. Un chef de projet a été recruté pour mener à bien ces missions.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Ces 2 EPCI ne se verront pas modifiés dans leurs périmètres en 2017, étant au-dessus des seuils de population adaptés. Ainsi, la dynamique engagée en 2015 pourra être poursuivie sur des bases consolidées.

Les structures du Sarladais :

Office de tourisme de Sarlat-Périgord Noir

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir
- Nombre de communes : 13
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 16 844
- Station classée : Oui (2015)
- Statut : EPIC
- Effectif : 21 ETP
- Points d'accueil : 2,5 (Sarlat Beynac / La Roque Gageac (saisonnier))

- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : Oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 19 539
- Budget total 2015 : 2 415 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 700 000 €
- Montant de ressources propres : 1 715 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 1 600 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 611 382
 - o Dont français : 410 000
 - o Dont étrangers : 201 382
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 220 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 501 413

www.sarlat-tourisme.com

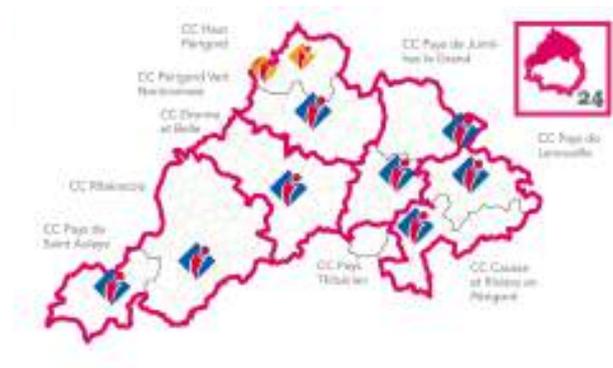
Office de tourisme du Pays de Fénelon en Périgord Noir

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Fénelon
- Nombre de communes : 19
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 527
- Statut : Association
- Effectif : 3,67 ETP
- Points d'accueil : 1 à Carlux
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 193 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 36 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 26 000 €
- Montant de ressources propres : 38 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 8 800
 - o Dont français : 6 500
 - o Dont étrangers : 2 300
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 65 303

www.perigordnoir-valleedordogne.com

PERIGORD VERT

6. PERIGORD VERT VAL DE DRONNE



Historique de l'organisation touristique du territoire :

L'organisation touristique du territoire s'est faite autour de plusieurs ensembles : le Pays/PAT Périgord Vert, signataire d'une COTT avec la Région et le Département 2008-2011, l'association Initiatives en Val de Dronne, et le Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

Il existe un service tourisme au sein du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, qui coordonne les actions touristiques sur son territoire. Le PNR dispose de 2 chargées de mission tourisme. Il existe trois offices de tourisme sur cette partie du territoire : l'office de tourisme du Pays Nontronnais, et les offices de tourisme du Haut Périgord Piégut et Varaignes qui n'ont pas fusionné malgré la prise de compétence communautaire.

Le Val de Dronne est engagé dans la structuration touristique de son territoire depuis 2004, avec la réalisation d'une étude de bilan du PTR puis la réalisation d'un SLOT et d'un programme local de formation. La constitution d'offices de tourisme communautaires a débuté en 2010 avec Dronne et Belle, puis Saint Aulaye et enfin le Ribéracois en 2014. Aujourd'hui, le territoire est donc composé de 4 EPCI avec 2 offices de tourisme communautaires et 2 intercommunaux, restant de taille modeste.

Le Périgord Vert Val de Dronne est donc organisé aujourd'hui autour de 6 EPCI ayant chacun la compétence tourisme et un office de tourisme communautaire, à l'exception du Haut Périgord toujours scindé en 2 structures associatives. Le Parc Naturel coordonne les actions collectives. Les offices de tourisme sont cependant de tailles relativement modestes, ne leur permettant pas seuls de monter en puissance. De nombreuses actions collectives ont été mises en place et une réflexion autour d'un nouveau projet de structuration touristique est menée depuis 2015.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit une fusion des 2 communautés de communes du PNRPL en janvier 2017 : les trois offices de tourisme du Haut Périgord et du Périgord Vert Nontronnais sont donc amenés à fusionner. Même avec cette

fusion, la nouvelle structure reste à une taille limitée avec des moyens financiers et humains limités. Une organisation avec les missions du PNR reste à établir.

La communauté de communes Dronne et Belle restera inchangée, avec son office de tourisme communautaire. Un nouvel EPCI naîtra de la fusion entre la communauté de communes du Pays du Ribéracois et la communauté de communes du Pays de Saint Aulaye : un office de tourisme communautaire devrait voir le jour, rassemblant ainsi un office de 5.5 ETP sur un territoire de 56 communes.

Récapitulatif Périgord Val de Dronne :

	2009	2012	2015
OTSI	14 OT 11 SI	10 OT 4 SI	6 OT
ETP	19,5	26,1	17,3

Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Vert Nontronnais

- Territoire de compétence : Communautés de communes du Périgord Vert Nontronnais
- Nombre de communes : 17
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11050
- Station classée : Nontron (1921)
- Statut : Régie
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 3 - Abjat sur Bandiat / Javerlhac et la Chapelle St Robert / Saint Pardoux la Rivière (saisonnier) + 2 points infos tourisme
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 80 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 12214
 - o Dont français : 101991
 - o Dont étrangers : 2023
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2774

<http://www.tourisme-nontron.fr>

Office de Tourisme Intercommunal du Haut Périgord -Piégut

- Territoire de compétence : Communauté de communes du Haut Périgord
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 352

- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 - Piégut-Pluviers
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 27 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 464
 - o Nombre de renseignements comptoir : 2 186
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14382

www.perigordverttourisme.com

Office de Tourisme Intercommunal du Haut Périgord - Varaignes

- Territoire de compétence : Communauté de communes du Haut Périgord
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 352
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 - Varaignes
- Classement : Non classé (1*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 824
 - o Dont français : 3 964
 - o Dont étrangers : 1 500
 - o Nombre de renseignements comptoir : 2 329

Office de tourisme du Pays de Saint Aulaye

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Saint Aulaye
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 693
- Statut : SPA
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 - La Roche Chalais
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Montant de la taxe de séjour : 13 634 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non

- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7 960
 - o Dont français : 6 518
 - o Dont étrangers : 1 442

www.tourisme-saintaulaye.fr

Office de tourisme du Pays Ribéracois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Ribéracois
- Nombre de communes : 46
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 19 957
- Statut : SPA
- Effectif : 4,5 ETP
- Points d'accueil : 3 - Montagrier / Verteillac / Ribérac
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 245 898 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 36 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 22 044 €
- Montant de ressources propres : 33 355 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 335
 - o Dont français : 11 744
 - o Dont étrangers : 3 591

<http://www.riberac-tourisme.com>

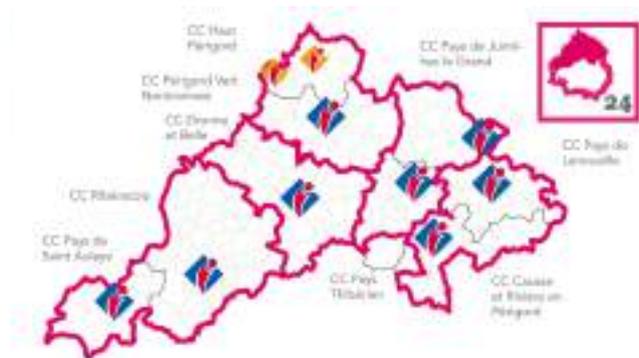
Office de tourisme Périgord Dronne Belle

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Dronne et Belle
- Nombre de communes : 30
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 685
- Statut : Régie
- Effectif : 6,8 ETP
- Points d'accueil : 3 - Brantôme / Mareuil / Bourdeilles
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 19 539
- Budget total 2015 : 294 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 54 420 €

- Montant de la taxe de séjour : 20 750 €
- Montant de ressources propres : 3 400 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 119 259
- Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 56 741

www.perigord-dronne-belle.fr

7. PERIGORD SENSATIONS



Historique de l'organisation touristique du territoire :

Les communautés de communes ont toutes pris la compétence tourisme depuis 2012, avec des offices de tourisme communautaires. Ces offices restent, malgré leur échelle communautaire, de petites structures sans réels moyens d'animation de la politique touristique territoriale, à l'exception de l'office de tourisme du Périgord Gourmand, qui compte aujourd'hui 8,75 ETP, avec un poste de direction et un schéma de développement réalisé en 2014 et prévoyant un plan d'action à l'horizon 2020.

Des actions collectives sont en place entre les 4 offices du territoire (éditions communes, circuits de randonnée), et la réflexion sur le projet de structuration est en cours : harmonisation de la taxe de séjour, SADI, etc... Un état des lieux a été réalisé en 2015.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'est du Périgord Vert ne comptera plus, en 2017, que 2 EPCI. Les communautés de communes du Pays de Jumilhac et du Pays Thibérien fusionneront ainsi que les communautés de communes du Pays de Lanouaille et des Causse et Rivières en Périgord. Une réflexion est en cours sur des actions de mutualisation entre les 4 offices de tourisme existants, qui sont amenés à ne devenir que 2 structures. Le projet pourrait aller plus loin que la loi puisque la réflexion tend vers une structure unique.

Récapitulatif Périgord Sensations :

	2009	2012	2015
OTSI	4	4	4
ETP	6	8,8	10

Office de tourisme Causse et Rivières en Périgord

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Causse et Rivières en Périgord
- Nombre de communes : 20
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 500
- Statut : EPIC
- Effectif : 2,2 ETP
- Points d'accueil : 1 - Excideuil
- Classement : Non classé (1*)
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 928
- Budget total 2015 : 125 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 70 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 10 000 €
- Montant de ressources propres : 45 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 40 015
 - o Dont étrangers : 21%
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 16 006
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 200

www.naturellementperigord.fr

Office de tourisme du Pays de Jumilhac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Jumilhac
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 000
- Statut : Régie
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non

- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 843
- Budget total 2015 : 80 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 27 000
 - o Dont étrangers : 30%
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 11 000

www.pays-jumilhac.fr

Office de tourisme du Pays de Lanouaille

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Lanouaille
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 5 852
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1 - Lanouaille
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 384
- Budget total 2015 : 36 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 14 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : nr
- Nombre de visiteurs 2015 : 31 250
 - o Dont étrangers : 17%
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 12 500

<http://www.tourisme-perigord-lanouaille.com/>

Office de tourisme du Périgord Gourmand

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Thibérien
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 10 443
- Statut : EPIC
- Effectif : 8,75 ETP
- Points d'accueil : 3 - St Jean de Cole, Sorges, Thiviers
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 520

- Budget total 2015 : 380 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 19 400 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 140 000
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 58400

www.perigordgourmand.com

Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 40 structures dont 39 OT et 1 SI
- Points d'accueil : 57 Points d'accueil soit 1.4 par OT en moyenne

Evolution 2007-2016 :

Le nombre de structures, qui avait augmenté entre 2007 et 2009, a diminué en 2016, mais pas de manière significative. Le paysage intercommunal en Gironde encore très morcelé, ajouté à la façade littorale presque exclusivement communale, sont deux éléments expliquant ce nombre encore important d'offices de tourisme.

	2007	2013	2016	%	% évolution sur 10 ans
Structures	48	49	40		-17%
OT	42	45	39	98%	-16%
SI	6	4	1	2%	-83%
Forme privée	31	24	15	37,5%	-51%
Forme publique	17	25	25	62,5%	+47%

- Statut :

Une répartition presque homogène en termes de statuts en Gironde : 1/3 d'associations, 1/3 de régies et 1/3 d'EPIC, portant la répartition publique/privée à un ratio 60/40, ce qui correspond à la tendance régionale inversée. C'est en effet le seul département où la forme juridique publique est largement majoritaire. Globalement, les structures qui ont disparu suite à des fusions étaient sous forme associative, ce qui fait que le pourcentage d'associations a fortement diminué, tandis que le nombre de régies et d'EPIC a augmenté, avec des structures nouvellement créées depuis 2010/2012 ou ayant changé de statut.

Association	Régie	EPIC	SEM	TOTAL
14	15	10	1	40
35%	37%	25%	2%	100%

- Territoire de compétence :

	Communal	Intercommunal	Communautaire	Intercommunautaire
Nombre	18	1	15	6
%	45%	2%	38%	15%
% 2013	46%	4%	42%	8%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

Le nombre de salariés s'élevait à 218 pour 202 ETP en 2013 et en 2007. Aujourd'hui, on compte 256 salariés pour 240,8 ETP, soit une augmentation de 15%, alors que le nombre de structures a lui diminué de 17%.

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers
Total	256	240,8	41,5	73
Moyenne	6	6	16%	3

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 34/40

- Formations longues :

- ANT : 26
- Reporter de Territoire : 16
- APEX : 28

Ressources financières :

- Budget :

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
451 458 €	1 802 656 €	662 290 €	243 724 €	80 667 €

- Taxe de séjour

La taxe de séjour est encore perçue de manière hétérogène sur le territoire.

- Gestion d'équipements :

Nb d'OT gérant un équipement
6
15%

Démarches de progrès :

- Classement :

La moitié des offices de tourisme de Gironde est classée selon les critères en vigueur.

NC	SI	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
18	1	9	10	2
45%	3%	22%	25%	5%

- Démarche Qualité

La démarche qualité est plutôt bien engagée en Gironde, grâce à une politique volontariste menée par Gironde Tourisme depuis des années. De 18% d'OT labellisés en 2013, nous sommes aujourd'hui à 32%.

Qualité Tourisme	Non engagé
27	27
32%	

- Tourisme & Handicap

Le nombre d'OTSI labellisés Tourisme & Handicap (la majorité pour 3 ou 4 déficiences) s'élève à 28%, contre 11% en 2013, témoin là aussi d'un accompagnement actif de la part de l'ADT.

4 déficiences	3 déficiences	2 déficiences	Non labellisé
5	4	2	29
13%	10%	5%	72%

Fréquentation & Offre :

- Nombre de visiteurs annuels site web : 3,9 millions de visiteurs uniques
- Nombre de visiteurs annuels office : 2 millions
- Nombre de renseignements comptoir annuel : 790 000

Analyse des OTSI de Gironde :

Constat :

En Gironde, le paysage institutionnel est morcelé en de nombreux EPCI, et un centre de gravité qui est Bordeaux Métropole. L'organisation touristique se décline en grands ensembles : Bordeaux Métropole, le Bassin d'Arcachon, le Médoc, le Nord Gironde, l'Entre-Deux-Mers et Sud Gironde, et la partie girondine du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

La moitié des offices de tourisme est structurée à l'échelle communautaire ou intercommunautaire. On observe trois dynamiques :

- Des offices de tourisme communautaires ou intercommunautaires professionnels, avec une taille et des moyens leur permettant d'avoir un rôle majeur dans le développement touristique du territoire.
- Des offices de tourisme communautaires mais qui atteignent aujourd'hui une taille critique pour avoir une véritable action dans le développement touristique local, ou ont besoin de s'associer avec les territoires voisins pour avoir une logique de destination.
- Les offices de tourisme littoraux, communaux pour la plupart, avec de nombreuses stations classées, sur la Pointe du Médoc ou le Bassin d'Arcachon. Si ces offices sont communaux et gérés dans une logique de station, il existe cependant une dynamique d'actions collectives, notamment sur le Bassin avec le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon), qui a la mission de promotion touristique du territoire à une échelle supra communautaire.

Plusieurs territoires sont engagés dans un projet de structuration soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, depuis 2015 :

- L'Entre-Deux-Mers
- Le Sud Gironde (Sud Gironde, Montesquieu, Bazas)
- Le Pays du Libournais et le Saint Emilionnais
- Bordeaux Métropole.

Projection, enjeux et perspectives :

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale refonde de manière importante l'intercommunalité en Gironde. De nombreux amendements ont été apportés au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale initial, témoin du débat local, et qui laisse donc supposer que d'ici l'arrêté des périmètres, la carte peut encore évoluer.

Pour plusieurs territoires déjà structurés, la loi NOTRe aura un impact relativement faible : c'est le cas du Libournais (extension de compétence), du Grand Saint Emilionnais, de Bordeaux Métropole qui avait déjà mis en œuvre le transfert de compétence avec la loi Maptam, de Montesquieu et du Bazadais.

Deux mouvements engagés par ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale au niveau de l'organisation touristique :

- Une vague de fusions d'intercommunalités ou modifications de périmètre, qui va remettre en question les territoires administratifs déjà structurés : l'Entre-Deux-Mers se retrouve ainsi découpé en bandes verticales dépassant souvent les limites géographiques du territoire, la Haute Gironde est reconfigurée, le Médoc divisé en trois parties ne correspondant pas aux logiques touristiques.
- Le transfert de compétences aux EPCI du littoral, notamment aux agglomérations du Bassin d'Arcachon, ainsi qu'au nouvel EPCI qui naîtra de la fusion entre les Lacs Médocains et la Pointe du Médoc. Sur la COBAN, la réflexion est engagée et le travail autour de l'office de tourisme intercommunal Cœur du Bassin avait préfiguré la structuration. Il reste néanmoins 3 stations classées pour lesquelles la distinction est toujours possible. Sur la COBAS, c'est un cas particulier dans la mesure où il existe 4 communes avec 3 stations classées : si le scénario acté est celui de la conservation d'offices de tourisme distinct, les 4 offices de tourisme seront donc chacun sur le périmètre de leur commune, malgré une gouvernance et un financement communautaire.

1. BASSIN D'ARCACHON ET VAL DE LEYRE



Historique de l'organisation touristique du territoire :

Le territoire présente une très haute touristicité et est le second pôle d'attraction touristique de Gironde avec Bordeaux. L'organisation touristique est morcelée et essentiellement communale, à l'exception de l'office de tourisme intercommunal du Cœur du Bassin. Cependant, de nombreuses actions collectives sont menées, en termes de promotion, par le SIBA, à qui l'exercice de cette mission a été délégué, mais aussi en termes de professionnalisation des acteurs (un PLF a été mené entre 2012 et 2013). Le SIBA est actuellement en charge d'une réflexion sur la création d'une marque « Bassin d'Arcachon ».

La communauté de communes du Val de Leyre a pris la compétence tourisme mais l'office de tourisme est resté communal, à Salles.

Presque tous les offices sont sous forme publique (Régie ou EPIC), ce qui montre l'intérêt politique porté au développement touristique, et la volonté d'agir en bonne cohérence avec les collectivités, dans la logique de station notamment.

Ces offices sont globalement des structures importantes, ayant la taille suffisante pour l'exercice de leurs missions, des ressources importantes notamment grâce à la perception de la taxe de séjour sur la quasi intégralité du territoire, ainsi qu'une forte part liée à la commercialisation de produits touristiques.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les EPCI ne seront pas modifiés sur cette partie du département. Cependant, le transfert de la compétence aux EPCI verra l'organisation touristique être reconfigurée. La question des stations classées est ici prégnante, car 6 offices de tourisme sont sur des communes érigées en stations classées. La réflexion est en route sur la COBAN, où l'on pourrait voir un office de tourisme communautaire succéder à l'office de tourisme Cœur de Bassin, plus des offices de tourisme distincts sur les stations d'Arès, Andernos et Lège-Cap-Ferret. Sur la COBAS, les trois stations classées resteraient avec un office de tourisme distinct.

Malgré tout cette situation entrainera deux différences fortes :

- La gouvernance et le financement de tous ces offices de tourisme seront communautaires.
- Les communes concernées sont en train de « découper » les offices de tourisme qui avaient des missions complémentaires de gestion d'équipement (comme à Gujan-Mestras, Arcachon ou Lège Cap-Ferret afin de créer des structures communales de gestion. Ces unités de production locales, au cœur d'un écosystème touristique, voient leur organisation changer, ce qui n'est pas sans conséquences.

Enfin, l'office de tourisme de Salles passera à l'échelle communautaire, mais sa performance dépendra du travail collectif avec ses voisins, notamment dans le cadre du projet de structuration engagé avec le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Récapitulatif Bassin d'Arcachon et Val de Leyre :

	2009	2012	2015
OTSI	12 OT	10 OT	10 OT
ETP	44	44,7	50,6

Les structures du territoire :

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord

Office de Tourisme d'Andernos-les-Bains

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune d'Andernos les Bains
- Station classée : Oui (1954)
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 120 00
- Statut : Régie
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 115 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 70 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 36000
 - o Dont français : 34 200
 - o Dont étrangers : 1 800
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 130 000

<http://tourisme.andernoslesbains.fr>

Office de tourisme d'Arès

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Arès
- Station classée : Oui (1985)
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 806
- Statut : Association
- Effectif : 4 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 2 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 792
- Budget total 2015 : 285 290 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 54 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 15 500 €
- Gestion d'équipements : non

- Nombre de visiteurs 2015 : 36 397
 - o Dont français : 33 292
 - o Dont étrangers : 3 105
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 14 559

www.ares-tourisme.com

Office de tourisme Lège Cap Ferret

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Lège Cap Ferret
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 100
- Station classée : Oui (1985)
- Statut : EPIC
- Effectif : 7,16 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 1 200 000€
- Nombre de visiteurs 2015 : 81 320
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 284 464

www.lege-capferret.com

Office de Tourisme Intercommunal Cœur du Bassin d'Arcachon

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Lanton, Audenge, Biganos
- Nombre de communes : 3
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 21 000
- Station classée : Lanton (1993)
- Statut : Régie
- Effectif : 7,6 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 730
- Budget total 2015 : 430 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 203 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 60 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 137 000 €
- Gestion d'équipements : non

- Nombre de visiteurs 2015 : 29 000
 - o Dont français : 27 500
 - o Dont étrangers : 1 500
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 11 813
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 54 670

www.tourisme-coeurdubassin.com

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord

Arcachon Expansion-Office de Tourisme

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune d'Arcachon
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 307
- Station classée : Oui (2013)
- Statut : Régie
- Effectif : 8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 60 219
- Budget total 2015 : 702 679 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 271 679 €
- Montant de la taxe de séjour : 431 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 170 000
 - o Dont français : 136 000
 - o Dont étrangers : 34 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 386 625

www.arcachon.com

Office de Tourisme de Gujan-Mestras

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Gujan-Mestras
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 21 000
- Station classée : Oui (1991)
- Statut : EPIC
- Effectif : 6 ETP
- Points d'accueil : 1

- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de visiteurs 2015 : 28 636
 - Dont français : 27 252
 - Dont étrangers : 1 384
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 71 122

www.gujanmestras.com

Office de Tourisme de La Teste de Buch

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de La Teste de Buch
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 25 451
- Station classée : oui (1990)
- Statut : EPIC
- Effectif : 5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 27 381
- Budget total 2015 : 356 870 €
- Montant de la taxe de séjour : 326 975 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 35 468
 - Dont français : 33 525
 - Dont étrangers : 1 943
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 14 187
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 71 266

www.tourisme-latestedebuch.fr

Office de Tourisme de Mios

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Mios
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : nr
- Statut : Régie
- Effectif : 3,33 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 936
- <http://www.ville-mios.fr/tourisme-et-loisirs/office-du-tourisme>

Office de Tourisme du Teich

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune du Teich
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 5,57 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 120 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 63 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 115 457 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 18 000
 - o Dont français : 16 893
 - o Dont étrangers : 1 107
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 100
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 36 257

www.leteich-tourisme.com

Val de Leyre

Office de Tourisme de Salles

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Salles
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé

www.salles-valdeleyre.com

2. BORDEAUX METROPOLE

Historique de l'organisation touristique du territoire :

La compétence tourisme a été transférée à la création de la métropole de Bordeaux, au 1^{er} janvier 2015, comme prévu dans le cadre de la loi MAPTAM. Avant 2015, la CUB n'avait pas la compétence tourisme, restée au niveau communal avec l'office de tourisme de Bordeaux, en constante évolution depuis 2007 (augmentation de budget et de fréquentation). Avec la métropole, la politique touristique bordelaise prend une nouvelle dimension, puisque l'office travaille en partenariat avec un service tourisme chargé du développement local, notamment de la politique de tourisme fluvial, et de l'événementiel avec l'intégration de Bordeaux Convention Bureau.

La taxe de séjour au réel a été mise en place au niveau métropolitain au 1^{er} janvier 2016, ce qui devrait permettre d'augmenter considérablement les recettes, déjà importantes (plus de 2 millions d'euros).

Depuis 2015, Bordeaux Métropole s'est engagée dans un projet de structuration touristique avec la Région Nouvelle-Aquitaine, avec pour principaux axes le e-tourisme et le développement de l'écosystème web actuel ainsi que des plateformes liées à l'œnotourisme et au tourisme fluvial et d'affaires, la professionnalisation des acteurs avec un PLP engagé en 2016, l'amélioration des services d'accueil, et la mise en place d'un observatoire local.

Bordeaux Métropole est de plus engagée dans un Contrat de Destination au niveau national.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Pas d'évolution prévue mais une poursuite des actions engagées, notamment dans le cadre du projet de structuration touristique, et une montée en puissance de la structure.

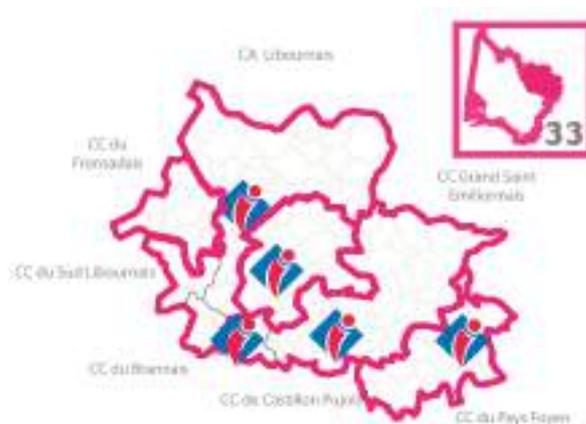
Office de Tourisme de Tourisme et de Congrès de Bordeaux Métropole

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Bordeaux Métropole
- Nombre de communes : 28
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 749 595
- Station classée : Oui, ancien classement 1990
- Classement : Catégorie 1
- Statut : Association
- Effectif : 49 ETP
- Points d'accueil : 4
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 25 000

- Budget total 2015 : 4 420 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 795 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 854 511
 - o Dont français : 553 296
 - o Dont étrangers : 301 215
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 346 984
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 1 506 101

www.bordeaux-tourisme.com

3. ENTRE-DEUX-MERS



Historique de l'organisation touristique du territoire :

L'Entre-Deux-Mers est structuré de la même façon qu'en 2009, avec deux pays : le Cœur Entre-Deux-Mers et le Haut-Entre-Deux-Mers, qui ont délégué leur mission de développement touristique à l'OTEM, Office de Tourisme de l'Entre-Deux-Mers, créé en 1996. Une partie des communautés de communes du pays Rives de Garonne délègue aussi ses missions à l'OTEM.

L'organisation n'est pas homogène sur le territoire : il existe plusieurs niveaux de délégation de mission à l'OTEM, et plusieurs offices de tourisme indépendants, qui assurent les missions d'accueil, d'information, d'animation ou encore la gestion d'équipements : l'Office de tourisme du Créonnais, l'Office de tourisme du canton de Targon et l'Office de Tourisme du Cadillacais et Langoirannais. La partie développement touristique, coordination des acteurs, accompagnement des porteurs de projet, production, commercialisation, promotion, gestion de la taxe de séjour est assurée par l'OTEM. Enfin, les EPCI du Nord de l'Entre-Deux-Mers n'ont pas pris la compétence tourisme, mais ont confié la compétence développement à l'OTEM (Portes de l'Entre-Deux-Mers, Coteaux Bordelais, Saint Loubès)

Toutes les communautés de communes finançant un office de tourisme ont la compétence tourisme. De nombreuses actions collectives ont eu lieu ces dernières années, notamment des PLF. Depuis 2015, les EPCI de l'Entre-Deux-Mers se sont engagés, via l'action de l'OTEM, dans deux projets avec la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre des appels à projets lancés en 2014 : un projet de structuration touristique, avec pour axe principal la qualification

de l'offre et l'accueil, et un projet « Territoire Touristique Accessible », pour faire de l'Entre-Deux-Mers une destination accessible à tous. Les deux projets sont animés respectivement par deux chefs de projets, salariés de l'OTEM, et qui assurent la coordination des acteurs.

L'Entre-Deux-Mers a poursuivi sa transition vers la rive de la Garonne, les structures de la rive de la Dordogne travaillant avec le Libournais

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'Entre-Deux-Mers sera entièrement reconfiguré en 2017. L'ensemble géographiquement cohérent de l'entre Dordogne et Garonne sera découpé en bandes verticales :

- les communautés de communes du Créonnais et des Portes de l'Entre-Deux-Mers se voient élargies, découpant la communauté de communes du Vallon de l'Artolie
- les communautés de communes Coteaux de Garonne et Podensac fusionnent, établissant un territoire de part et d'autre de la Garonne. La communauté de commune de Podensac qui avait jusqu'alors confié son destin touristique au langonnais par convention rejoindrait donc l'office de tourisme du Cadillacais. Cela aurait pour conséquence de couper le vignoble de Barsac-Sauternes en deux !
- le Sud Gironde (Langon) récupère Saint Macaire et les communes voisines. Il y a jusqu'alors un Points d'accueil de l'OTEM à Saint-Macaire.
- La communauté de communes du Réolais élargit son périmètre aux autres communes de la communauté de communes des Coteaux Macariens, ainsi dissoute.
- Enfin, le Sauveterrois et le Canton de Targon fusionnent en un grand EPCI horizontal.

L'organisation touristique de l'Entre-Deux-Mers va donc être amenée à évoluer, avec sans doute une nouvelle répartition des missions entre le pôle et les différents offices de tourisme, ainsi qu'une articulation à trouver obligatoirement avec le territoire voisin Du Sud Gironde

Récapitulatif Entre-Deux-Mers :

	2009	2012	2015
OTSI	5	5	5
ETP	19	15.8	18,62

Office de Tourisme du Cadillacais et du Langoirannais

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du vallon de l'Artolie et communauté de communes des coteaux de Garonne
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 16 290
- Statut : Association

- Effectif : 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 997
- Budget total 2015 : 134 078 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 104 650 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 978
 - o Dont français : 10 553
 - o Dont étrangers : 4 425
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 10 376
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 480

www.cadillac-tourisme.com

Office de Tourisme du Créonnais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Créonnais
- Nombre de communes : 13
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 15 346
- Statut : Association
- Effectif : 3,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 229
- Budget total 2015 : 90 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 57 900 €
- Gestion d'équipements : Oui - Station de vélo
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 790
 - o Dont français : 3 107
 - o Dont étrangers : 683
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 515

www.tourisme-creonnais.com

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Syndicat Mixte du Pays Haut Entre-deux-Mers, Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, Communauté de Communes du Sauveterrois, Syndicat Mixte du Pays des Rives de Garonne, Communauté de Communes des Coteaux Macariens

- Nombre de communes : 82
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 13 627
- Statut : Association
- Effectif : 11,62 ETP
- Points d'accueil : 5
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 612 188 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 22 820
 - Dont français : 18 817
 - Dont étrangers : 4 002
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 9 128
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 106 139

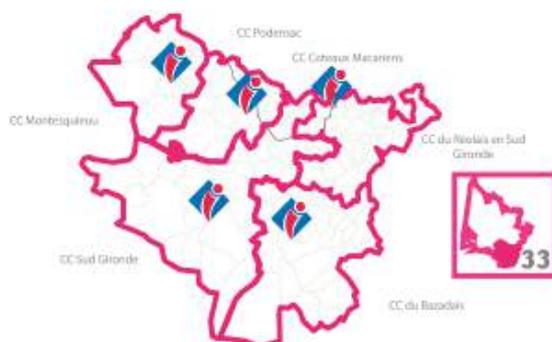
<http://www.entredeuxmers.com>

Office de Tourisme du canton de Targon

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du canton de Targon
- Nombre de communes : 19
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 48 548 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 116
 - Dont français : 2 956
 - Dont étrangers : 68
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 119
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 789

www.targon-tourisme.com

4. SUD GIRONDE



Historique de l'organisation touristique :

Le territoire du Sud Gironde est composé de plusieurs parties :

- le Pays des Rives de Garonne, avec les communautés de communes du Sud Gironde, du canton de Podensac et des Coteaux Macariens. Les deux premières exercent la compétence tourisme avec l'office de tourisme intercommunautaire Sauternes Graves Landes Girondines. La dernière a délégué l'exercice de sa compétence à l'OTEM (voir plus haut).
- la communauté de communes de Montesquieu, qui a un office de tourisme communautaire.
- la partie girondine du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne avec la communauté de communes du Bazadais, qui a la compétence tourisme et finance un office de tourisme communautaire, l'Office de tourisme du Bazadais.

Le territoire est en cours de structuration depuis de nombreuses années et a suivi plusieurs étapes successives des fusions de communautés de communes :

- La fusion des communautés de communes de Bazas et de Captieux-Grignols en 2014 élargissant le périmètre de l'office de tourisme du Bazadais
- La fusion de la communauté de communes du Pays de Langon, de la communauté de communes du canton de Villandraut et de la communauté de communes du Pays Paroupian en 2014 ainsi que l'élargissement de l'Office de Tourisme Sauternes et Graves aux cantons de Podensac, formant ainsi l'Office de Tourisme Sauternes Graves Landes Girondines. Le territoire a collaboré à travers de nombreuses actions depuis 2007 : COTT, programme œnotouristique Destination Vignobles.

Le Sud Gironde s'est lancé en 2014 dans le projet des « Gascons de Bordeaux », opération destinée à renforcer l'identité du territoire autour d'une marque fédératrice, aussi bien pour les visiteurs que pour les habitants. Ce projet est entré ensuite dans le cadre d'un projet de structuration touristique avec la Région Nouvelle-Aquitaine, incluant les EPCI et offices de tourisme de Sauternes Graves Landes Girondines et de Montesquieu, décliné sur plusieurs axes autour de la marque Gascons de Bordeaux : qualification de l'offre sur les filières majeures du territoire (œnotourisme et agritourisme, itinérance), SADI.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les EPCI de Montesquieu et de Bazas n'évolueront pas au 1^{er} janvier 2017. La communauté de communes du Pays de Langon s'élargira à 8 communes de la communauté de communes des Coteaux Macariens, dont Saint Macaire et Verdélais et s'étendra ainsi au-delà de la Garonne. La communauté de commune de Podensac rejoindra celle des coteaux de Garonne (en Entre-deux-Mers, cf. plus haut). Touristiquement, cette interaction avec l'Entre-deux-Mers voisin va nécessiter une collaboration étroite afin de développer des produits cohérents.

Récapitulatif Sud Gironde :

	2009	2012	2015
OTSI	6 OT 1 SI	5 OT 1 SI	3 OT
ETP	15	14,6	16,04

Les structures du Sud Gironde :

Office de Tourisme de Montesquieu

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes de Montesquieu
- Nombre de communes : 13
- Statut : EPIC
- Effectif : 5,04 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 266 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 72 900 €
- Montant de la taxe de séjour : 11 200 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 9 058 €

www.tourisme-montesquieu.com

Office de Tourisme du Bazadais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du Bazadais
- Nombre de communes : 31

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 16 000
- Statut : Régie
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 106 038 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 89 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 26 452
 - o Dont français : 23 068
 - o Dont étrangers : 3 387
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 9 772
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 17 689

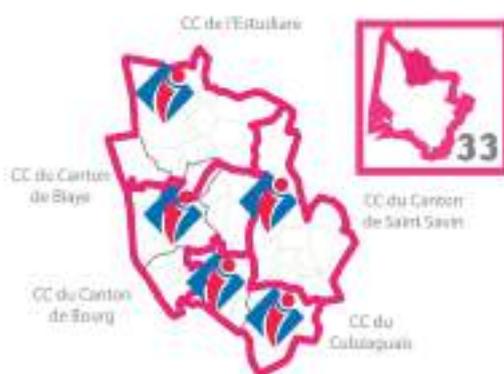
www.tourisme-bazadais.com

Office de Tourisme Sauternes Graves Landes Girondines

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communautés de communes du Sud Gironde, et du Canton de Podensac.
- Nombre de communes : 43
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 30 000
- Statut : EPIC
- Effectif : 8 ETP
- Points d'accueil : 4
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 134
- Budget total 2015 : 460 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 265 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 20 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 130 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 639
 - o Dont français : 9 894
 - o Dont étrangers : 1 745
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 64 234

www.tourisme-sauternes-graves.com

5. HAUTE-GIRONDE



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Haute Gironde regroupe cinq EPCI et cinq offices de tourisme communautaires. La compétence tourisme est donc déjà exercée au niveau communautaire depuis de nombreuses années. Le Pays était engagé dans une COTT avec la Région jusqu'en 2013. Le paysage touristique du territoire n'a pas évolué en termes de structures depuis 2012, certains organismes locaux disposant de moyens financiers et humains leur permettant de fonctionner seuls et d'avoir un rôle levier sur le développement touristique du territoire, d'autres ayant une taille ne leur permettant pas de monter en puissance.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La Haute Gironde sera complètement reconfigurée en 2017. Le projet de SDCI présenté en octobre 2015 proposait la fusion des 5 EPCI constituant le Pays. Le SDCI tel qu'approuvé en mars 2016 propose un redécoupage des cartes beaucoup moins radical :

- La communauté de communes Latitude Nord Gironde (ancien Canton de Saint Savin) n'évolue pas.
- La communauté de communes de l'Estuaire Canton de Saint Ciers s'élargira à quelques communes de la communauté de communes du canton de Blaye.
- La communauté de communes du Canton de Bourg est dissoute, et les communes sont partagées entre la communauté de communes du canton de Blaye et du Cubzaguais.

Les offices de tourisme communautaires sont donc amenés à évoluer, en particulier les offices de Blaye, du Cubzaguais et de Bourg, puisque ce dernier ne pourra plus exister. Cette situation pose question, car la communauté de communes du canton de Bourg avait très largement investi dans le tourisme. Il faut donc recomposer le territoire, sans doute en regroupant les offices de tourisme du Cubzaguais et de Bourg.

Récapitulatif Haute Gironde :

	2009	2012	2015
OT	5	5	5
ETP	14	15	21,6

Les structures de Haute Gironde, dont les périmètres évolueront :

Office de Tourisme de Blaye

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du canton de Blaye
- Nombre de communes : 13
- Statut : EPIC
- Effectif : 8,63 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 1 150 512 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 300 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 24 737 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 428 726 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 67 849
 - o Dont français : 24 020
 - o Dont étrangers : 5 292
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 29 312
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 104 331

www.tourisme-blaye.com

Sera dissous au 1er janvier 2017 :

Office de Tourisme en Côtes de Bourg

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du canton de Bourg
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 049
- Statut : Régie
- Effectif : 4 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 300
- Budget total 2015 : 187 601 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 101 401 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 40 589 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 17 987
 - o Dont français : 16 000
 - o Dont étrangers : 1 987
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 99 000

www.tourisme.bourg-en-gironde.fr

Office de Tourisme du Cubzaguais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Cubzaguais
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 20 000
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 168 552 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 62 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 9 500 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 17 297

www.cubzaguais-tourisme.com

Office de Tourisme intercommunal du Canton de Saint Ciers sur Gironde - Terres d'Oiseaux

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes de l'Estuaire
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12474
- Statut : Régie
- Effectif : 4,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé

- Nombre de lits touristiques marchands : 585
- Budget total 2015 : 290 000 €
- Gestion d'équipements : oui - Terres d'Oiseaux
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 000
 - Dont français : 14 000
 - Dont étrangers : 1 000
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 262

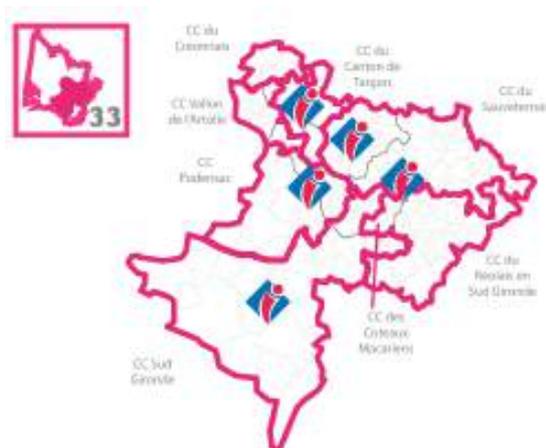
www.estuaire-tourisme.fr

Office de Tourisme Latitude Nord Gironde

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes Latitude Nord Gironde
- Nombre de communes : 16
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 23210
- Statut : Régie
- Effectif : 2,17 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 145 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 700

www.cdc-saintsavin.fr

6. PAYS LIBOURNAIS



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays du Libournais est engagé dans la structuration touristique de son territoire depuis l'élaboration de la charte de Pays en 2004. Un SLOT a été conduit en 2004/2005 mais n'a

jamais été réalisé, le pays s'étant recentré sur sa mission de développement et d'accompagnement aux porteurs de projet. Entre 2009 et 2013, la COTT signée avec la Région et le Département a permis de réaliser des actions collectives et de relancer le projet de structuration avec un chargé de mission tourisme. Dans cet intervalle, la structuration a été rendue obligatoire par le précédent SDCI : la CALI, Communauté d'Agglomération du Libournais, a été créée en 2012 et a pris la compétence tourisme, avec pour conséquence la création d'un office de tourisme communautaire regroupant les 4 OT du territoire (Libournais, Guitres, Coutras et Saint Seurin sur l'Isle). Les EPCI du Lussacais et la commune de Sainte Terre ont rejoint le Grand Saint Emilionnais, et l'office de tourisme a pu continuer sa montée en puissance, avec notamment le réaménagement de ses locaux. La communauté de communes du Brannais a fusionné avec l'Entre-Deux-Mers-Ouest, permettant au SI d'évoluer en OT communautaire.

En 2013, une étude de structuration a été réalisée au terme de laquelle il a été décidé de réactiver l'Union Touristique du Libournais, avec le recrutement d'un animateur, chargé de coordonner les actions des collectivités et des OT.

En 2016, il reste donc 6 EPCI : la CALI, le Grand Saint Emilionnais, et les communautés de communes du Canton de Fronsac, de Castillon-Pujols, du Pays Foyen et du Brannais, avec 6 offices de tourisme communautaires. Ces structures sont très hétérogènes puisque l'on se retrouve avec deux « gros » offices de tourisme professionnels et disposant de moyens très importants - OT du Grand Saint Emilionnais et OT du Libournais - et de petites structures, bien que communautaires : le Brannais, l'OT de Castillon-Pujols et l'OT du Fronsadais, représentant à eux trois seulement 6 ETP. Le Pays Foyen se situe à la limite puisque grâce à une extension de périmètre de l'EPCI, il a pu monter en puissance et compte aujourd'hui 4,15 ETP.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire va subir de nouvelles modifications avec le SDCI : la communauté de communes du Brannais sera dissoute et les communes de son territoire réparties entre la CALI et la communauté de communes de Castillon-Pujols qui s'élargiront toutes deux. La CALI s'étend de plus à la communauté de communes Sud Libournais, ce qui n'impacte pas l'organisation touristique puisque déjà au niveau intercommunautaire. La communauté de communes du Grand Saint Emilion et celle du Pays Foyen n'évoluent pas. Le territoire du Saint Emilionnais se retrouve donc « entouré » par deux EPCI de taille importante.

L'office de tourisme du Brannais sera donc dissous, les communes qui lui avaient délégué la compétence devront se tourner vers l'OT du Libournais et celui de Castillon-Pujols. Les territoires de compétence de ces deux derniers seront donc élargis.

Récapitulatif Libournais :

	2009	2012	2015
OTSI	10 OT 1 SI	10 OT 1 SI	5 OT
ETP	40	40	41,42

Les structures du Libournais :

Elargira son périmètre de compétence :

Office de Tourisme Intercommunal du Libournais

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Libournais, Communauté de communes du Sud Libournais
- Nombre de communes : 34
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 71000
- Statut : EPIC
- Effectif : 7 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 2216
- Budget total 2015 : 688 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 536 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 70 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 74 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 000
 - Dont français : 10 000
 - Dont étrangers : 3 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 50 000

www.tourisme-libournais.com

Elargira son périmètre de compétence :

Office de Tourisme de Castillon/Pujols

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Castillon-Pujols
- Nombre de communes : 20
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 14 658
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 2,9 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2011 : 134 800 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 100
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 20 000

<http://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Sera découpé entre l'OT de Castillon-Pujols et l'OT du Libournais :

Office de Tourisme du Brannais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Brannais
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9150
- Statut : Association
- Effectif : 1,57 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 142
- Budget total 2015 : 56 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4877
 - Dont français : 3371
 - Dont étrangers : 1506
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 7676

www.tourismebrannais-entredouxmers.com

N'évolue pas obligatoirement :

Office de Tourisme du Fronsadais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du canton de Fronsac
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 16200
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 1,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 349
- Budget total 2015 : 59 885 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 55 805 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non

- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2546
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 4405

www.tourismefronsadais.com

N'évolue pas obligatoirement :

Office de Tourisme du Grand Saint-Emilionnais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Grand Saint Emilionnais
- Nombre de communes : 22
- Station classée : oui (Saint Emilion, 1994)
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 15828
- Statut : Association
- Effectif : 24 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 101
- Budget total 2015 : 1 667 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 72 692
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 180 000

www.saint-emilion-tourisme.com

N'évolue pas obligatoirement :

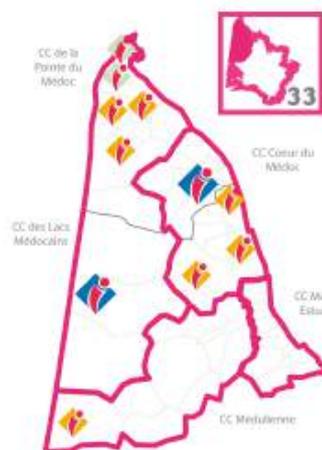
Office de Tourisme du Pays Foyen

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du Pays Foyen
- Nombre de communes : 20
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 000
- Statut : Régie
- Effectif : 4,15 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 2 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 850
- Budget total 2015 : 190 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 80 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 11 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 8 200 €

- Nombre de visiteurs 2015 : 14 500
 - o Dont français : 11 500
 - o Dont étrangers : 3 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 571
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 700

www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com

7. PAYS MEDOC



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Médoc est composé de trois ensembles géographiques : la pointe du Médoc, le littoral, et l'estuaire et le vignoble. Le Syndicat Mixte de Pays exerce la compétence développement touristique depuis de nombreuses années et est en charge de la coordination de la politique touristique sur le territoire. Un chargé de mission est chargé d'accompagner les porteurs de projets et les collectivités, ainsi que de coordonner certaines actions de promotion ou de développement des filières (itinérance, œnotourisme notamment). La COTT signée avec Région et Département entre 2009 et 2013 a permis de réaliser plusieurs actions collectives, notamment sur le e-tourisme et le programme Destination Vignobles, mais pas de parvenir à un projet de structuration touristique globale.

Sur les 3 ensembles :

- La communauté de communes de la pointe du Médoc n'exerce pas la compétence tourisme : ses offices de tourisme sont communaux, au nombre de 5, dont deux office de tourisme de station classée (Le Verdon sur Mer et Soulac sur Mer). Un office de tourisme a été créé avant 2012 à Grayan et l'Hôpital. Seul l'office de tourisme de Soulac sur Mer dispose de ressources suffisantes pour remplir les missions d'un office de tourisme.

- Sur le littoral, deux EPCI se partagent le territoire de manière très hétérogène : l'office de tourisme Médoc Océan, regroupement de Lacanau, Carcans-Maubuisson et Hourtin, est communautaire et exerce les missions régaliennes ainsi que des missions complémentaires (commercialisation notamment) pour le compte de la communauté de communes des Lacs Médocains. Sur la communauté de communes Médocaine, il n'y a qu'un seul office de tourisme communal, au Porge, le reste du territoire n'étant pas couvert.

- Les communautés de communes Cœur du Médoc et Centre du Médoc sont aussi hétérogènes dans leur fonctionnement : le Cœur du Médoc a pris la compétence tourisme et a créé un office de tourisme communautaire, qui reste de petite taille et nécessite une organisation à plus large échelle. Le Centre du Médoc est constitué d'une grosse structure en SEM : la Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac, avec un budget et un chiffre d'affaires très importants du fait de l'activité oenotouristique, combinée désormais avec le tourisme fluvial. Deux autres offices de tourisme sur ce territoire, mais avec très peu de moyens : Saint Seurin de Cadourne, qui est passé de SI à OT, et Saint Laurent de Médoc. Enfin, la communauté de communes Médoc Estuaire, qui n'a pas d'office de tourisme sur son territoire : un service de la communauté de communes gère depuis 2009 l'accueil touristique au port de Lamarque mais le projet d'office de tourisme communautaire n'a jamais vu le jour.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le Médoc sera finalement peu impacté par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Deux fusions sont prévues :

- Les Lacs Médocains avec la Pointe du Médoc, formant ainsi un ensemble cohérent sur le littoral. La configuration d'un office de tourisme communautaire ne sera pas simple au vu des disparités entre les 6 structures, dont 2 de station classée qui pourraient rester distincts.

- Le Cœur et le Centre Médoc, avec la fusion de 4 offices de tourisme, 1 communautaire et 3 communaux. Se pose la question de la gestion des activités commerciales de la SEM Maison du Vin de Pauillac (port de plaisance, maison du vin). Ces activités pourront ou rester communales ou être reprises par un office de tourisme communautaire.

- Etait initialement prévu dans le SDCI la fusion avec la Médulienne, créant une « banane médocaine », qui finalement n'aboutira pas laissant la Médulienne seule, avec donc seulement la prise de compétence au niveau communautaire et donc reconfiguration de l'office de tourisme du Porge. Une autre option pourrait être de rejoindre la communauté de commune fusionnée Pointe du Médoc/Lacs Médocains, afin de créer un seul office de tourisme sur le littoral médocain, du Porge à la Pointe de Grave

- La question se pose de la création d'un office de tourisme communautaire pour la communauté de communes de Médoc Estuaire, qui n'évoluera pas, ou de la délégation de compétence à un office de tourisme créé en 2017 à l'occasion des fusions.

Le Pays Médoc poursuit son animation et ses missions de développement et accompagne les structures dans ces reconfigurations. A noter que le projet de Parc Naturel Régional du Médoc suit son cours, et que sa création impactera nécessairement l'organisation touristique du territoire.

Récapitulatif Pays Médoc :

	2009	2012	2015
OTSI	9 OT 2 SI	10 OT 1 SI	11 OT
ETP	30	44,7	42,28

Les structures du Pays Médoc :

Future communauté de communes Lacs Médocains/Pointe du Médoc

Office de Tourisme Communautaire Médoc Océan

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes des Lacs Médocains
- Nombre de communes : 3
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 10 078
- Station classée : Lacanau (2013)
- Statut : EPIC
- Effectif : 9 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 30 933
- Budget total 2015 : 1 197 770 €
- Montant de la taxe de séjour : 66 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 153 835 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 172 070
 - o Dont français : 24 064
 - o Dont étrangers : 3 348
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 20 789
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 178 871

www.medococean.com

Appartiennent à la communauté de communes de la Pointe du Médoc et fusionneront avec Médoc Océan :

Office de Tourisme de Grayan-et-L'Hôpital

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Grayan-et-L'Hôpital
- Nombre de communes : 1
- Station classée : non
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé

- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 336
 - o Dont français : 3 014
 - o Dont étrangers : 3 322
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 220
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 25 413

www.grayan-tourisme.com

Office de Tourisme de Saint-Vivien-de-Médoc

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Saint-Vivien-de-Médoc
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 15 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 500

www.office-de-tourisme-saint-vivien-de-medoc.com

Office de Tourisme de Soulac-sur-Mer

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Soulac-sur-Mer
- Nombre de communes : 1
- Station classée : oui (1925)
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 2 700
- Statut : EPIC
- Effectif : 9 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 14 000
- Budget total 2015 : 564 895 €

- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 161 475 €
- Montant de la taxe de séjour : 239 320 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 111 388
 - o Dont français : 105 286
 - o Dont étrangers : 6 102
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 20 338
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 172 623

www.soulac.com

Office de Tourisme de Vendays-Montalivet

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Vendays-Montalivet
- Nombre de communes : 1
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 2,32 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 15 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 26 323
 - o Dont français : 21 036
 - o Dont étrangers : 5 287

www.ot-vendays-montalivet.fr

Office de Tourisme du Verdon-sur-Mer

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune du Verdon-sur-Mer
- Nombre de communes : 1
- Station classée : oui (1952)
- Statut : Régie
- Effectif : 1,16 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 13 035 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non

- Gestion d'équipements : non
- www.tourisme-leverdon.com

Deviendra communautaire ou fusion avec l'office de tourisme communautaire du littoral médocain :

Office de Tourisme Le Porge

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune du Porge
- Nombre de communes : 1
- Statut : EPIC
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 80 740 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 68 540 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 12 200 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 610
- Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 60 417

www.leporge.com

Future communauté de communes Cœur-Centre Médoc

Fusionneront en 2017 :

Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Pauillac
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 095
- Statut : Société d'Economie Mixte (SEM)
- Effectif : 13 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 97
- Budget total 2011 : 1 000 000 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : nr
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 83 520
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 125 000

www.pauillac-medoc.com

Maison du Tourisme et du Vin de Saint-Seurin-de-Cadourne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Saint-Seurin-de-Cadourne
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 711
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Syndicat d'Initiative
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2011 : 59 975 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 509

www.saint-seurin-de-cadourne.fr

Office de Tourisme Cœur Médoc

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Cœur Médoc
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 514
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 404
- Budget total 2015 : 160 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 62 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3072
 - o Dont français : 2 405

- o Dont étrangers : 667
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 072
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 295

www.tourisme-coeurmedoc.com

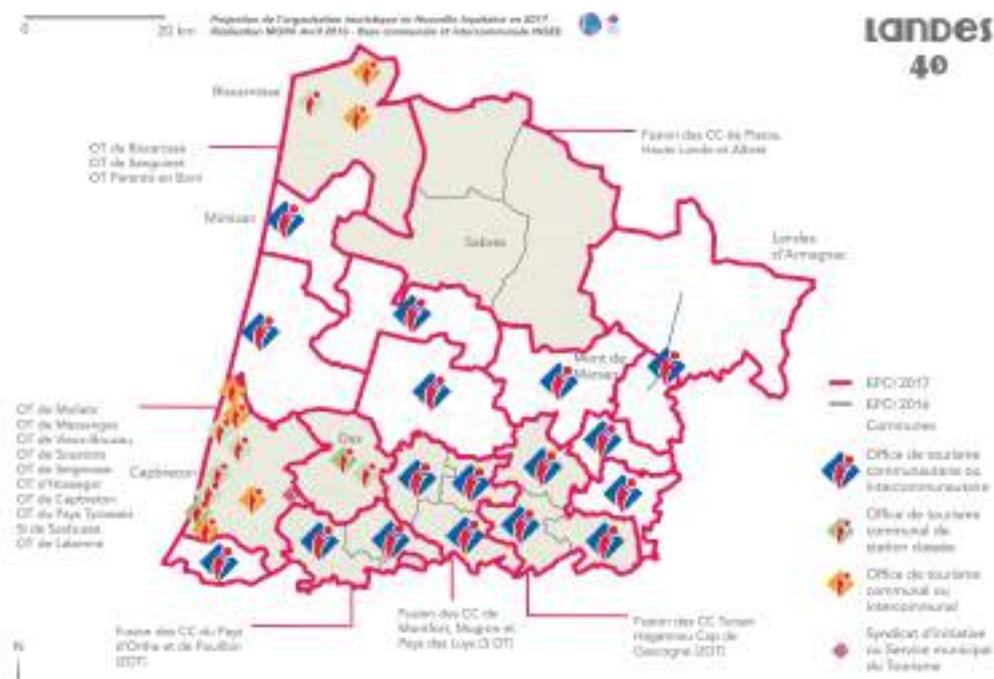
Office de Tourisme de Saint-Laurent-Médoc

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Saint-Laurent-Médoc
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 433
- Statut : Régie
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2011 : 50 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 000

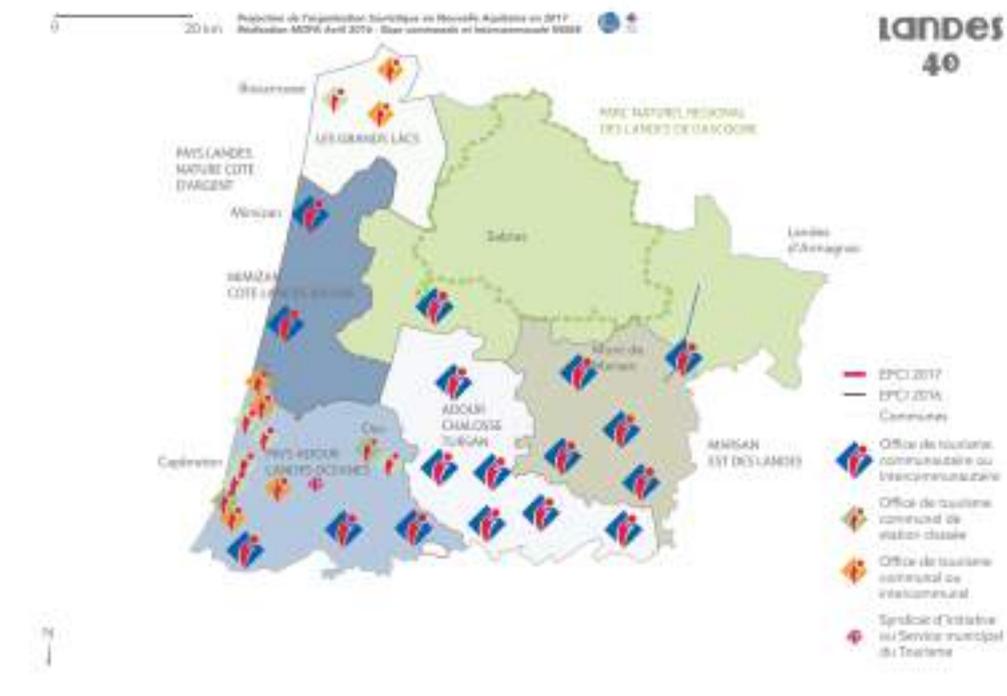
www.officedetourisme-saintlaurentmedoc.fr

1.9. LANDES

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE AU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS DANS LES LANDES DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 32 structures, 31 OT et 1 SI
- Points d'accueil : 42 soit 1,3 par OT en moyenne

Evolution 2007-2016

	2007	2013	2016	%	% évolution sur 10 ans
Structures	50	43	32		-36%
OT	37	37	31	97%	-16%
SI	13	6	1	3%	-92%
Forme privée	46	36	22	69%	-52%
Forme publique	4	7	10	31%	+150%

- Statut :

Une majorité d'offices de tourisme sous forme associative, un ratio 70/30 en faveur de la forme privée.

Association	Régie	EPIC	TOTAL
22	5	5	32
68%	16%	16%	100%

- Territoire de compétence :

	Communal	Communautaire	Intercommunal	Intercommunautaire
Nombre	14	15	1	2
%	44%	47%	3%	6%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

En 2013, on comptait 118 salariés dans les offices de tourisme landais, pour 99,6 ETP, avec une répartition 70/30 droit privé/droit public. Aujourd'hui, l'effectif atteint 144 salariés pour

124,7 ETP avec un ratio 60/40, qui s'explique par la part plus importante d'offices de tourisme sous forme publique. On compte également 50 saisonniers dans les offices de tourisme landais.

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	144	124,7	30	50	98	46
Moyenne	4,52	3.9	2	2	68%	32%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 27/32
- Formations longues :
 - ANT : 25
 - Reporter de Territoire : 11
 - APEX : 15

Ressources financières :

- Budget :

On remarque une forte part d'autofinancement pour les offices de tourisme landais : en moyenne, dans le budget des offices de tourisme, la part de la collectivité ne représente qu'environ 34% du budget.

Budget moyen	Collectivité	TS	Commercialisation	Ressources propres
317 191 €	34%	23%	21%	45%

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
317 191 €	807 091 €	214 539 €	97 600 €	106 372 €

NB : Le fait que le budget moyen des OT non classés soit supérieur à celui des OT classés en catégorie III est dû au fait que 2 OT non classés sont en cours de classement en catégorie II.

- Taxe de séjour :

Nb d'OT dont le territoire perçoit la TS	Montant perçu global*	Moyenne par OT*
25	5 627 888 €	225 155€
81%		

*Estimation basée sur les données recueillies en 2014 (chiffre du CDT 40)

- Commercialisation :

On remarque une nette augmentation des offices engagés dans la commercialisation de séjours, avec un chiffre d'affaire multiplié par 2,5.

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
6	514 139€	85 689€
19%		

- Gestion d'équipements :

Les offices de tourisme ne gèrent pas directement d'équipements, mais ont parfois en gestion déléguée une partie de services de la collectivité (navettes plages à Côte Landes Nature par exemple, etc).

Démarches de progrès :

- Classement :

Les ¾ des offices de tourisme des Landes sont classés, tous selon les critères en vigueur. La démarche de classement et de qualité est aussi fortement accompagnée par le CDT des Landes.

NC	SI	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
8	1	8	9	6
25%	3%	25%	28%	19%

- Démarche Qualité :

De la même façon, 68% des offices de tourisme des Landes sont marqués Qualité Tourisme.

Qualité Tourisme	OT en démarche	Non engagé
21	4	6
68%	13%	19%

- Tourisme & Handicap :

4 déficiences	3 déficiences	Non labellisé
1	2	14
3%	6%	44%

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 2.4 millions de visiteurs uniques
- Nb visiteurs annuels office : 875 000 visiteurs
- Nb renseignements comptoir annuel : 400 000

Analyse des OTSI des Landes :

Constat :

Le constat est similaire au département de la Gironde, avec un littoral maillé d'offices de tourisme communaux, sur les communautés de communes des Grands Lacs, et de Marenne Adour Côte Sud. Trois territoires littoraux structurés et engagés dans un projet de territoire (Seignanx autour du développement durable, Mimizan dans l'aménagement durable des stations, et avec Côte Landes Nature dans un projet de structuration touristique porté par le Pays Landes Nature Côte d'Argent). Dans l'intérieur des Landes, de nombreux offices de tourisme communautaires mais de petite taille. Deux problématiques particulières : le Parc Naturel des Landes de Gascogne, avec un territoire très hétérogène en termes de compétence tourisme et de maillage de points d'accueil, et les stations thermales de Dax et Saint Paul les Dax.

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, l'agglomération du Marsan, Mimizan et la communauté de communes Côte Landes Nature, ainsi que le Pays Adour Landes Océanes sont engagés dans un projet de structuration touristique avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Projection, enjeux et perspectives :

Dans les Landes, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale aura un impact finalement peu important sur les EPCI, déjà issu de fusions plus ou moins récentes. Deux zones seront impactées par la reconfiguration intercommunale :

- Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, avec la fusion des trois EPCI de Pissos, de la Haute Lande et de l'Albret.
- Le Sud des Landes, avec constitution de trois nouveaux EPCI issus des fusions de :
 - Orthe et Pouillon
 - Montfort, Mugron et les Luys

- Tursan, Hagetmau et Cap de Gascogne

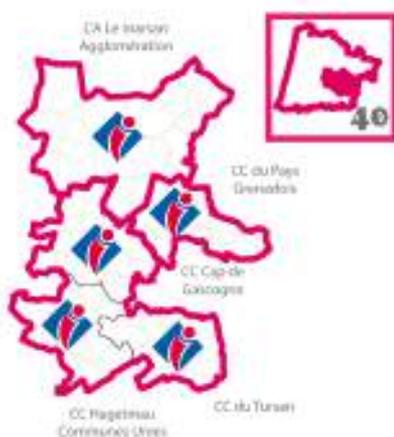
Sur le territoire du Parc, il existait deux syndicats d'initiatives qui ont été dissous, l'organisation d'une structure sur le territoire est réfléchi notamment dans le cadre du projet de structuration. Sur Orthe et Pouillon, les deux offices de tourisme d'Orthe et Sud Landes Arrigans sont amenés à fusionner, ainsi que les 3 offices de tourisme de Montfort, Mugron et Pays des Luys, et les 3 offices de tourisme de Tursan, Hagetmau et Saint Sever-Cap de Gascogne.

Ainsi, sur les 9 offices de tourisme du Pays Adour Chalosse Tursan, il n'en restera que 5.

Enfin, la loi NOTRe aura un impact très fort, avec le transfert de la compétence au niveau communautaire, pour les EPCI du littoral, ainsi que l'agglomération dacquoise :

- la communauté de communes de MACS sera particulièrement impactée puisqu'elle possède sur son territoire 10 OTSI dont 4 stations classées,
- la communauté de communes des Grands Lacs a 3 offices de tourisme dont une station classée (Biscarrosse),
- l'agglomération dacquoise a deux offices de tourisme communaux de station classée : Dax et Saint Paul les Dax.

1. LE MARSAN ET L'EST DES LANDES



Historique de l'organisation touristique :

En 2013, nous remarquons que la structuration du territoire du Marsan avait beaucoup évolué depuis 2009, avec la création d'un office de tourisme communautaire en EPIC, la marque Qualité Tourisme, la professionnalisation du personnel et l'aménagement de nouveaux locaux. Depuis 2013, la réflexion s'est élargie aux territoires voisins afin de travailler sur une logique de destination plus large. Le projet de structuration touristique dans lequel s'est engagé le territoire avec la Région Aquitaine depuis 2015, était à l'origine dimensionné autour du Marsan, du Pays Grenadois, de Saint Sever Cap de Gascogne et des Landes

d'Armagnac, regroupant ainsi plusieurs territoires de l'Est des Landes, faisant partie du Pays Adour Chalosse Tursan, Pays d'Accueil Touristique. Finalement, Les Landes d'Armagnac ont rejoint le territoire de projet constitué autour du PNR Landes de Gascogne, mais le Pays Grenadois et Saint Sever Cap de Gascogne y sont toujours associés.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les structures étant déjà remontées au niveau communautaire, ce n'est pas la prise de compétence par les EPCI imposée par la loi NOTRe qui impactera le territoire, mais plutôt les reconfigurations territoriales engendrées par le SDCI approuvé au 31 mars 2016. L'agglomération du Marsan ne sera pas impactée. La Communauté de communes Cap de Gascogne rejoindra elle, les communautés de communes de Tursan et d'Hagetmau pour former un EPCI à partir des 3 existants, territoires qui devraient donc être inclus dans le territoire de projet autour du Marsan. Les EPCI voisins des Landes d'Armagnac, du Pays Grenadois, Tarusate et Morcenais n'évoluent pas dans leurs périmètres.

Les structures du Marsan et Est des Landes:

Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe :

Office de Tourisme de Mont de Marsan

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Agglomération du Marsan
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 56 000
- Statut : EPIC
- Effectif : 10,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 350
- Budget total 2015 : 1 187 429 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 525 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 78 731 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 41 737
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 47 471

www.lemarsantourisme.fr

Fusionnera avec les OT de Tursan et d'Hagetmau (voir Pays Adour Chalosse Tursan) :

Office de Tourisme Saint-Sever Cap de Gascogne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Cap de Gascogne
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 200
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 3,7 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 500
- Budget total 2015 : 326 092 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 89 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 32 608 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 883
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 989

www.saintsever-capdegascogne-tourisme.com

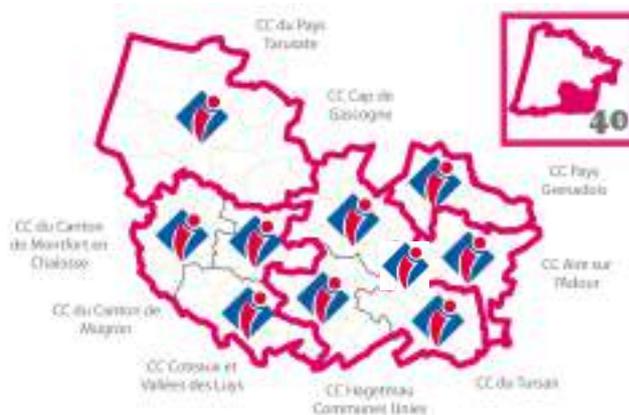
Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe :

Office de Tourisme du Pays Grenadois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Grenadois
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 000
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 2,71 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 273
- Budget total 2015 : 75 856 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 613
 - Dont français : 3 210
 - Dont étrangers : 403
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 193

<http://www.cc-paysgrenadois.fr>

2. PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Adour Chalosse Tursan comprend tout le territoire du Sud des Landes, au sud de l'agglomération du Marsan et à l'est du pays Adour Landes Océanes. En 2013, nous remarquons l'avancée de la structuration dans cette partie des Landes : toutes les communautés de communes ont la compétence tourisme depuis avant 2012, il n'existait déjà plus de syndicat d'initiative, et les relations office de tourisme/collectivité étaient clarifiées. Le travail de fonds du PAT avait permis de faire émerger des axes de travail en commun, notamment sur la formation, la qualité, la promotion, sans qu'une structuration à échelle plus large n'ait pu s'organiser. Pourtant, les structures ont atteint une taille critique pour la réalisation de toutes les missions d'un office de tourisme et nécessiteraient une phase supplémentaire de structuration, qui sera, mais pour une partie du territoire seulement, provoquée par la loi NOTRe et les regroupements d'EPCI. Un taux très important d'agents des communautés de communes mis à disposition des offices de tourisme montre la forte implication publique dans l'organisation touristique de ce territoire. Depuis 2015, le Pays Grenadois et Saint Sever ont rejoint le Marsan dans un projet partagé avec la Région Aquitaine.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les structures seront impactées par les regroupements d'EPCI imposés par le SDCl :

- Les EPCI de Montfort, Mugron et du Pays des Luys fusionneront en un EPCI de 25 196 habitants, regroupant ainsi 3 offices de tourisme en une seule structure.
- Les EPCI de Tursan, Hagetmau et Cap de Gascogne fusionneront pour former un EPCI de 25 695 habitants, regroupant là aussi 3 offices de tourisme communautaires.
- Les EPCI du Pays Tarusate (16 361 hab), d'Aire sur l'Adour (12 654 hab) et du Pays Grenadois (7 931 hab) n'évolueront pas (bien que certains soient en dessous du seuil de 15000 habitants, ils bénéficient d'un seuil adapté au regard de leur densité d'habitants au km²).

Ainsi, le territoire devrait comprendre en 2017, 5 structures au lieu de 9 en 2016, renforçant ainsi les moyens de chaque structure par la mutualisation Une réflexion sur le schéma

d'accueil et le maillage du territoire devra cependant être engagée, au-delà des regroupements imposés par la loi, afin d'avoir un réel effet levier sur la politique touristique du territoire. En effet, le territoire du Pays sera découpé en plusieurs logiques de projets puisque Hagetmau et Tursan devraient rejoindre le projet déjà engagé autour du Marsan.

Récapitulatif d'Adour Chalosse Tursan :

	2009	2012	2015
OTSI	8 OT 1 SI	9 OT	9 OT
ETP	21	15,5	20,63

Les structures d'Adour Chalosse Tursan :

Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe, fait partie du territoire de projet autour du Marsan :

Office de Tourisme du Pays Grenadois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Grenadois
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 8 000
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 2,71 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 273
- Budget total 2015 : 75 856 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 613
 - o Dont français : 3 210
 - o Dont étrangers : 403
 - o o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 193

<http://www.cc-paysgrenadois.fr>

Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe, fait partie du territoire de projet autour du Marsan

Office de Tourisme Saint-Sever Cap de Gascogne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Cap de Gascogne
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 200
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 3,7 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 500
- Budget total 2015 : 326 092 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 89 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 32 608 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 883
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 989

www.saintsever-capdegascogne-tourisme.com

Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe :

Office de Tourisme Communautaire d'Aire sur l'Adour

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes d'Aire sur l'Adour
- Nombre de communes : 22
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 400
- Statut : Association
- Effectif : 4 ETP
- Points d'accueil : 2 Aire sur l'Adour et Eugénie-les-Bains
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 4 584
- Budget total 2015 : 195 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 72 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 27 153
 - o Dont français : 24 997
 - o Dont étrangers : 2 156
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 27 153

o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 48 045
www.tourisme-aire-eugenie.fr

Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe :

Office de Tourisme du Pays Tarusate

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Tarusate
- Nombre de communes : 18
- Statut : Association
- Effectif : 1,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé (1*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 88 430 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 63 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 5 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 25 420 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 030
 - o Dont français : 2 901
 - o Dont étrangers : 39
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 7 034

www.lecoeurdeslandes.com

Fusionneront au sein de l'EPCI Montfort-Mugron-Pays des Luys :

Office de Tourisme des Luys

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys
- Nombre de communes : 16
- Statut : Association
- Effectif : 2,2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 122 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 80 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 231
 - o Dont français : 3 122

- o Dont étrangers : 109
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1914
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 29 144

www.amoutourisme.com

Office de Tourisme du Pays de Montfort en Chalosse

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes de Montfort en Chalosse
- Nombre de communes : 21
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12 044
- Statut : Association
- Effectif : 1,95 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 671
- Budget total 2015 : 108 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 60 284 €
- Montant de la taxe de séjour : 22 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 763
 - o Dont français : 1 729
 - o Dont étrangers : 34
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 175
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 300

www.tourisme-montfortenchalosse.fr

Office de Tourisme du Pays de Mugron

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Canton de Mugron
- Nombre de communes : 13
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 500
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 69 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 61 000 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 2 633
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8 052
- <http://www.landes-chalosse.fr>

Fusionneront au sein de l'EPCI Tursan Hagetmau Cap de Gascogne :

Office de tourisme du Tursan

- Office de tourisme communautaire
 - Territoire de compétence : communauté de communes du Tursan
 - Nombre de communes : 17
 - Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 568
 - Statut : Association
 - Effectif : 0,97 ETP
 - Points d'accueil : 2
 - Classement : Non classé
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : Non labellisé
 - Budget total 2015 : 33 294 €
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 8 000 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 1 063
- www.tourisme-landes-chalosse.com

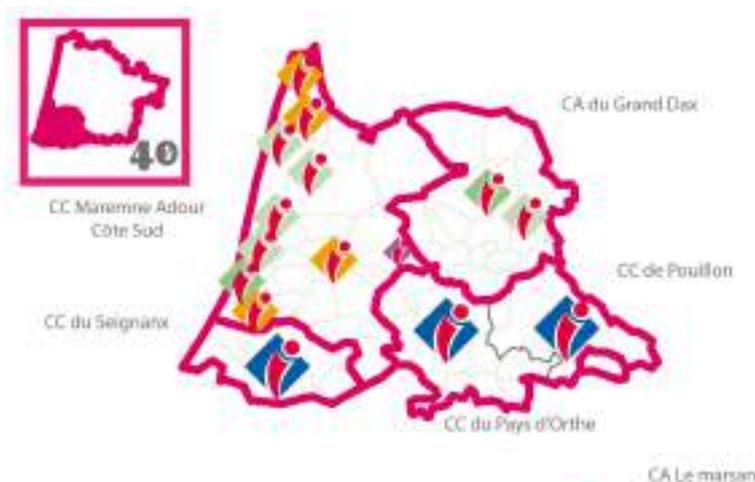
Office de Tourisme Hagetmau Communes Unies

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Hagetmau Communes Unies
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 10 018
- Statut : Association
- Effectif : 1,6 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 370
- Budget total 2015 : 116 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 83 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 1 378 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 595

- o Dont français : 2 682
- o Dont étrangers : 203
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 885
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 16 774

tourisme-hagetmau.com

3. PAYS ADOUR LANDES OCEANES



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays représente 60% de l'offre touristique du département, avec des territoires hétérogènes qui se distinguent en trois ensembles :

- Le Dacquois, avec deux offices de tourisme communaux : Dax et Saint Paul les Dax, toutes deux stations classées de tourisme.
- La communauté de communes Marennes Adour Côte Sud (MACS), qui a un service tourisme mais compte 8 offices de tourisme communaux dont 5 de station classée, 1 intercommunal et 3 syndicats d'initiative. Officiellement, la communauté de communes de MACS possède la compétence tourisme, qui est inscrite dans ses statuts depuis sa création avec la mention « création d'un office de tourisme communautaire », mais l'organisation des structures touristiques prend du temps... Tous les offices de tourisme sont des petites structures, mais très engagées sur le classement et la qualité. Un enjeu très fort de structuration pour 2017.
- Un espace à moins forte touristicité, avec 3 offices de tourisme communautaire : le Seignanx sur le littoral positionné sur le tourisme durable et le côté « nature », ainsi que les communautés de communes d'Orthe et Pouillon, cette dernière ayant transformé très récemment son syndicat d'initiative en office de tourisme communautaire « Sud Landes Arrigans » avec la prise de compétence tourisme de l'EPCI.

Le Pays ALO est labellisé Pays Touristique depuis une dizaine d'années. Un PLFI a été mené entre 2010 et 2014, sur les axes du tourisme durable et de l'e-tourisme. Aujourd'hui, le pays est engagé dans un projet de structuration touristique avec la Région Aquitaine. La loi NOTRe

va accélérer le mouvement en rendant obligatoire cette structuration, mais il y aura ensuite tout un travail à faire d'harmonisation des modes de fonctionnement, et de mise en cohérence de la destination.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Tout le territoire sera fortement impacté par la loi NOTRe, à l'exception du Seignanx, dont le périmètre n'évoluera pas, mais qui a besoin des structures voisines pour fonctionner car ayant atteint une taille critique pour un office de tourisme.

Ainsi, l'agglomération de Dax devra se structurer, mais la présence de 2 stations classées ayant 2 offices de tourisme communaux rend l'organisation complexe. Le travail est en cours pour un office de tourisme communautaire.

Les communautés de communes d'Orthe et Pouillon fusionneront au 1^{er} janvier, provoquant ainsi la fusion des 2 offices de tourisme communautaires en une structure unique qui sera cependant toujours très petite au regard des autres structures voisines.

Enfin, l'EPCI Marennes Adour Côte Sud compte 9 offices de tourisme dont 5 stations classées. Les situations organisationnelles sont extrêmement diverses. La décision de conserver des offices de tourisme distincts n'a pas encore été prise.

Récapitulatif du Pays ALO :

	2009	2012	2015
OTSI	13 OT 4 SI	13 OT 4 SI	14 OT 1 SI
ETP	48	49,5	55,42

Les structures du Pays ALO :

Fusionnera avec l'OT de Dax (sauf en cas d'office de tourisme distinct sur le territoire communal) :

Office de Tourisme et de Commerce St Paul les Dax

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de St Paul les Dax
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 13 000
- Station classée : Oui (1985 - Station hydrominérale)
- Statut : Association
- Effectif : 2,8 ETP
- Points d'accueil : 1

- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 230 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 85 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 247 800 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 000

stpaullesdaxtourisme.fr

Fusionnera avec l'OT de Saint Paul les Dax (sauf en cas d'office de tourisme distinct sur le territoire communal) :

Office de tourisme et du thermalisme de Dax

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Dax
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 21 388
- Station classée : Oui (nouveau classement 2013)
- Statut : EPIC
- Effectif : 17,56 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 13 000
- Budget total 2015 : 1 560 439 €
- Montant de la taxe de séjour : 750 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 125 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 121 345
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 296 659

www.dax-tourisme.com

Communauté de communes MACS

Devrait fusionner avec les autres OT de la communauté de communes de MACS, mais peut aussi rester distinct :

Office de Tourisme d'Hossegor

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Hossegor
- Nombre de communes : 1

- Station classée : 1930 (station climatique)
- Statut : Association
- Effectif : 5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 506 960 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 300 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 80 821
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 249 600

www.hossegor.fr

Devrait fusionner avec les autres OT de la communauté de communes de MACS, mais peut aussi rester distinct :

Office de Tourisme de Capbreton

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Capbreton
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 8 708
- Station classée : Oui, nouveau classement 2014
- Statut : Association
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 6 518
- Budget total 2015 : 317 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 61 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 89 769

www.capbreton-tourisme.com

Devrait fusionner avec les autres OT de la communauté de communes de MACS, mais peut aussi rester distinct :

Office de Tourisme de Seignosse

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Seignosse
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 3 692
- Station classée : Oui, station balnéaire 1973
- Statut : Association

- Effectif : 5,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 11 135
- Budget total 2015 : 341 304 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 58 834
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 466 243

www.seignosse-tourisme.com

Devrait fusionner avec les autres OT de la communauté de communes de MACS, ou rester distinct :

Office de Tourisme de Soustons

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Soustons
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 500
- Station classée : Oui, station de tourisme, 1978
- Statut : Association
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Budget total 2015 : 215 600 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 94 500 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 31 590
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 71 549

www.soustons.fr

Devrait fusionner avec les autres OT de la communauté de communes de MACS, ou rester distinct :

Office de Tourisme de Vieux-Boucau Port d'Albret

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Vieux-Boucau
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 634
- Station classée : oui, station balnéaire 1989

- Statut : Association
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 24 927
- Budget total 2015 : 499 695 €
- Montant de la taxe de séjour : 154 302 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 110 697
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 73 541

www.tourisme-vieuxboucau.com

Seront fusionnés dans l'OT communautaire de la communauté de communes de MACS :

Office de Tourisme de Labenne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Labenne
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 5 105
- Statut : Association
- Effectif : 2,6 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 151 414 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 99 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 627
 - Dont français : 10 109
 - Dont étrangers : 1 518
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 52 115

www.tourisme-labenne.com

Office de Tourisme de Messanges

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : communes de Messanges
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 987
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP

- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 12 453
- Budget total 2015 : 51 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 30 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 037
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 52 115

www.ot-messanges.fr

Office de Tourisme de Moliets et Maâ

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Moliets et Maâ
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 024
- Statut : Association
- Effectif : 3,16 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 12 118
- Budget total 2015 : 170 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 135 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 24 963
 - o Dont français : 19 887
 - o Dont étrangers : 5 076
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 94 958

www.moliets.com

Office de Tourisme du Pays Tyrossais

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Communes de Saint Vincent de Tyrosse et voisines.
- Nombre de communes : 10
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non

- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 103 405 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 51 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 624
 - o Dont français : 5 000
 - o Dont étrangers : 624
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 11 805

www.tourisme-paystyrossais.fr

Seront dissous au 1^{er} janvier 2017 ou ne feront plus partie du réseau des OT :

Syndicat d'initiative de Saubusse

- Syndicat d'Initiative communal
- Territoire de compétence : commune de Saubusse
- Classement : SI
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1

Syndicat d'initiative d'Azur

- Syndicat d'Initiative communal
- Territoire de compétence : commune d'Azur
- Classement : SI
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1

Syndicat d'initiative de Magescq

- Syndicat d'Initiative communal
- Territoire de compétence : commune de Magescq
- Classement : SI
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1

Communauté de communes du Pays d'Orthe

Fusionnera avec l'OT Sud Landes Arrigans :

Office de tourisme du Pays d'Orthe

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes du Pays d'Orthe
- Nombre de communes : 15

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 14 253
- Statut : EPIC
- Effectif : 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 592
- Budget total 2015 : 137 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 95 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 612
 - Dont français : 5 225
 - Dont étrangers : 387
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 676
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 7 696

<http://tourisme.paysdorthes.fr>

Fusionnera avec l'OT du Pays d'Orthe :

Office de Tourisme Sud Landes Arrigans

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes de Pouillon
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 556
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 43 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 35 800 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 485
 - Dont français : 475
 - Dont étrangers : 10
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 485

Communauté de communes du Seignanx

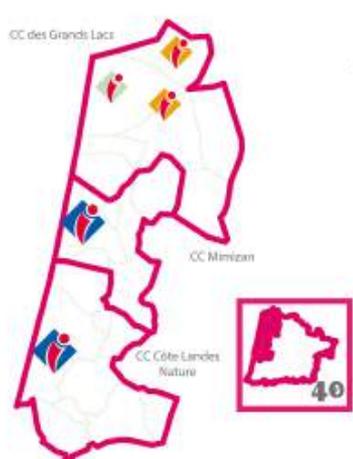
Ne sera pas impacté directement par la loi NOTRe :

Office de Tourisme du Seignanx

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes du Seignanx
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 25 000
- Statut : Association
- Effectif : 3,3 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 6 000
- Budget total 2015 : 164 402 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 139 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 110 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 247
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 571
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 36 094

www.seignanx-tourisme.com

4. PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays LNCA compte 3 communautés de communes : Les Grands Lacs, Mimézan et Côte Landes Nature, ce qui en fait un territoire presque exclusivement littoral. Ces territoires sont plutôt hétérogènes, tant sur leur fréquentation que sur leurs typologies de clientèles et leur politique de structuration touristique.

- Les Grands Lacs comptent 3 offices de tourisme : Biscarosse, station classée ainsi que Parentis et Sanguinet. La compétence tourisme est restée au niveau communal, ce qui fait que plusieurs communes, avec pourtant un parc d'hébergement important, ne sont pas couvertes par un office de tourisme. Par ailleurs, la taxe de séjour n'est pas perçue partout. Une réflexion sur la structuration est en cours depuis plusieurs années. Cette réflexion s'est accélérée en 2016 en anticipation de la loi NOTRe.
- La communauté de communes de Mimizan a pris la compétence tourisme depuis plusieurs années, avec un office de tourisme communautaire associé au service tourisme de la communauté de communes.
- La communauté de communes de Côte Landes Nature s'est elle aussi structurée. En 2013, nous faisons le constat que l'office de tourisme résultant de la fusion de 5 petits offices de tourisme communaux allait être créé. L'office de tourisme communautaire en EPIC est né le 1er janvier 2013, et met en œuvre la politique touristique du territoire, en lien étroit avec la communauté de communes : accueil, information, promotion, coordination des acteurs, commercialisation, mais aussi gestion des navettes de plage, animation de la taxe de séjour, etc...

Le Pays LNCA conventionnait depuis 2011 avec la Région Aquitaine dans le cadre d'une COTT (Convention d'Organisation Touristique et Territoriale), et a réalisé de nombreuses actions communes, en particulier sur la formation inter filières et le numérique. Sur la structuration, deux des trois EPCI ont abouti leur projet.

Aujourd'hui, une partie du territoire s'est à nouveau engagée, mais uniquement avec les EPCI disposant de la compétence tourisme (Mimizan et CLNT) dans un projet avec la Région Aquitaine, pour renforcer la structuration touristique du territoire, autour d'un positionnement « nature en 4 saisons » avec un développement de la complémentarité littoral/rétro-littoral, et axé fortement sur la professionnalisation, le numérique et l'observation des clientèles. Un travail sur le SADI élargi à l'échelle des 2 EPCI est en cours. L'OT CLNT a développé depuis 2 ans un office de tourisme mobile Van'lti et une stratégie d'accueil hors les murs innovante. D'autre part, la communauté de communes de Mimizan a fait l'objet d'une étude « Aménagement Durable des Stations Touristiques », animée par le GIP Littoral Aquitain et la Région Aquitaine, afin de repenser les stations « MIACA ».

La communauté de communes des Grands Lacs a elle aussi une forte dynamique de projet, centrée aujourd'hui autour de la Gestion de la Relation Client, avec notamment une opération menée par la MOPA sur la professionnalisation des saisonniers « Good Morning Saisonniers ».

A noter que le nombre de salariés a augmenté de façon significative depuis 2012, montrant ainsi la montée en puissance et en compétence des offices de tourisme du Pays LNCA.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

En 2017, les EPCI ne seront pas modifiés. L'impact sera pour la communauté de communes des Grands Lacs qui prendra la compétence tourisme. Le travail sur le projet de structuration est en cours, et le nouvel office de tourisme communautaire devrait voir le jour au 1er janvier, regroupant les trois structures existantes. La question de l'articulation de la vie de station de Biscarosse se pose, en particulier sur les missions d'animation locale.

Récapitulatif du Pays LNCA :

	2009	2012	2015
OT	10	9	5
ETP	25	22,2	32,36

Les structures du Pays LNCA :

Communauté de communes des Grands Lacs

Fusionnera avec les OT de Parentis et Sanguinet, ou restera distinct :

Office de Tourisme de Biscarrosse

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Biscarrosse
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 14 360
- Station classée : oui (1985)
- Statut : Association
- Effectif : 10,34 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 27 000
- Budget total 2015 : 811 150 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 600 007 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 199 305 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 129 750
 - o Dont français : 110 287
 - o Dont étrangers : 19 463
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 366
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 468 429

www.biscarrosse.com

Fusionneront dans l'office de tourisme communautaire :

Office de Tourisme de Parentis en Born

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Parentis en Born
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 652
- Statut : Régie
- Effectif : 1,92 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 70 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 80 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 12 553
 - o Dont français : 5 472
 - o Dont étrangers : 731
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 10 365

tourisme.parentis.com

Office de Tourisme de Sanguinet

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Sanguinet
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3 605
- Statut : EPIC
- Effectif : 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 192 500 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 4 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 90 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 10 700
 - o Dont français : 9 600
 - o Dont étrangers : 1 100
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 050
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 3 400

www.sanguinet.com

Communauté de communes Côte Landes Nature

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de Tourisme Côte Landes Nature Tourisme

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Côte Landes Nature
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 318
- Statut : EPIC
- Effectif : 10,5 ETP
- Points d'accueil : 4
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 24 000
- Budget total 2015 : 1 111 319 €
- Montant de la taxe de séjour : 719 350 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 52 456 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 32 424
 - o Dont français : 27 304
 - o Dont étrangers : 5 120
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 91 078

www.cotelandesnaturetourisme.com

Communauté de communes de Mimizan :

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

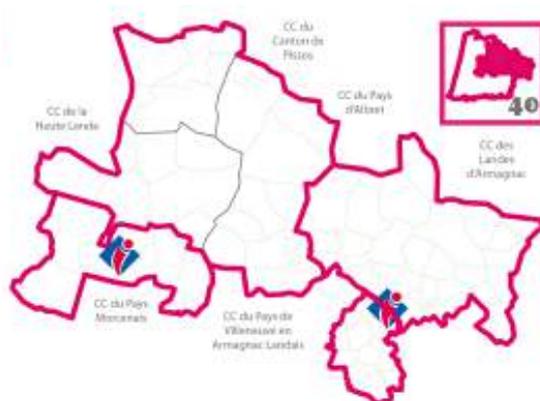
Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Mimizan
- Nombre de communes : 6
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 981
- Station classée : oui, Mimizan (2013)
- Statut : EPIC
- Effectif : 6,3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé

- Nombre de lits touristiques marchands : 22 000
- Budget total 2015 : 785 570 €
- Montant de la taxe de séjour : 53 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 86 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 19 288
 - o Dont français : 16 325
 - o Dont étrangers : 2 963
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 135 055

www.mimizan-tourisme.com

5. PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE



Historique de l'organisation touristique :

En 2013, nous expliquions que le Pays Landes de Gascogne a confié par convention au PNRLG l'animation du développement touristique de son territoire. Ainsi, la partie landaise des Landes de Gascogne était composée des 3 grands ensembles : le PNRLG, les Landes d'Armagnac et la communauté de communes du Pays Morcenais. Aujourd'hui, l'organisation a évolué, notamment avec l'engagement du territoire du PNR et territoires voisins dans un projet de structuration touristique avec la Région Aquitaine en 2015.

Historiquement, les acteurs touristiques au sein du PNRLG sont coordonnés par le Parc, qui dispose d'un service tourisme : animation, promotion, développement + accueil sur certaines structures du Parc (à l'Ecomusée de Sabres notamment), ce qui explique qu'il n'y a pas eu de création d'offices de tourisme. Il existe toujours un syndicat d'initiative à Brocas. Le service tourisme coordonne ainsi toutes les actions touristiques, notamment autour du positionnement nature et écotourisme, ainsi que sur le numérique et l'animation de Sirtaqui.

Le projet de structuration touristique mené par le PNRLG comprend ainsi 8 EPCI : la COBAN (en partie), la communauté de communes du Val de Leyre, la communauté de communes du Canton de Pissos, de la Haute Lande, du Pays d'Albret, du Pays Morcenais, des Landes d'Armagnac et enfin du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais, reprenant ainsi le territoire de la Haute Lande d'Armagnac, élargi au bassin.

L'historique de structuration des Landes d'Armagnac et du Pays Morcenais, jusque-là dissociés du Parc, est un peu différent :

- en 2012, il existait sur les Landes d'Armagnac trois offices de tourisme communautaires (Gabardan, Pays de Roquefort et Villeeneuve en Armagnac Landais) et un service tourisme avec un poste de chargé de mission et une forte synergie d'action entre les différents offices de tourisme (plan marketing, actions collectives de promotion, numérique). Ces structures ont été regroupées au sein d'un Syndicat Mixte portant l'office de tourisme intercommunautaire des Landes d'Armagnac en 2013, dissous en 2016 dans le cadre de la nouvelle organisation touristique.
- l'office de tourisme du Pays Morcenais, intégré à la « Maison de Pays », avec un seul ETP et peu de moyens.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

En 2017, trois EPCI fusionneront, ceux situés au cœur du PNR : les communautés de communes du Canton de Pissos, de la Haute Lande et du Pays d'Albret. Les autres ne seront pas impactés, mais le projet de structuration touristique en cours conduira à repenser l'organisation des structures sur le territoire, en particulier le maillage des points d'accueil et l'organisation des fonctions, afin d'aboutir à une réelle stratégie collective, et à une mutualisation des moyens, qui restent encore aujourd'hui hétérogènes et modestes.

Récapitulatif du PNRLG :

	2009	2012	2015
OTSI	4 OT 2 SI	4 OT 2 SI	2 OT 1 SI
ETP	6.25	5	5.3 + 3,1 ETP au PNRLG

Les structures du PNRLG :

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de Tourisme des Landes d'Armagnac

- Office de tourisme Intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communautés de communes des Landes d'Armagnac et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais
- Nombre de communes : 39
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 16 691

- Statut : Régie, Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 4 ETP
- Points d'accueil : 4 (Saint Justin, Gabarret, Villeneuve de Marsan, Labastide d'Armagnac)
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 252
- Budget total 2015 : 291 380 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 80 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 8 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 22 227
 - Dont français : 20 448
 - Dont étrangers : 1 778
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 286
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 22 592

<http://www.tourisme-landesdarmagnac.fr/>

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de Tourisme du Pays Morcenais

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Morcenais
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 843
- Statut : Association
- Effectif : 1,3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 59 859 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 891
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 6 782

www.paysmorcenais.fr

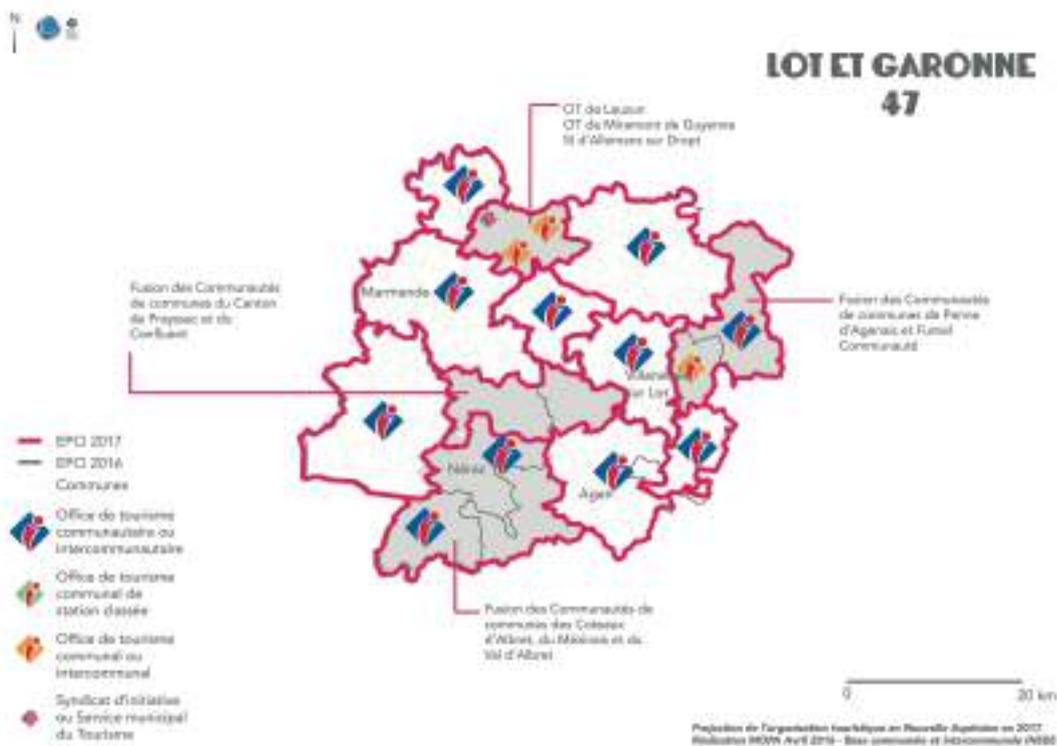
Sera dissous en 2017 ou ne fera plus partie du réseau des OT :

Syndicat d'initiative de Brocas

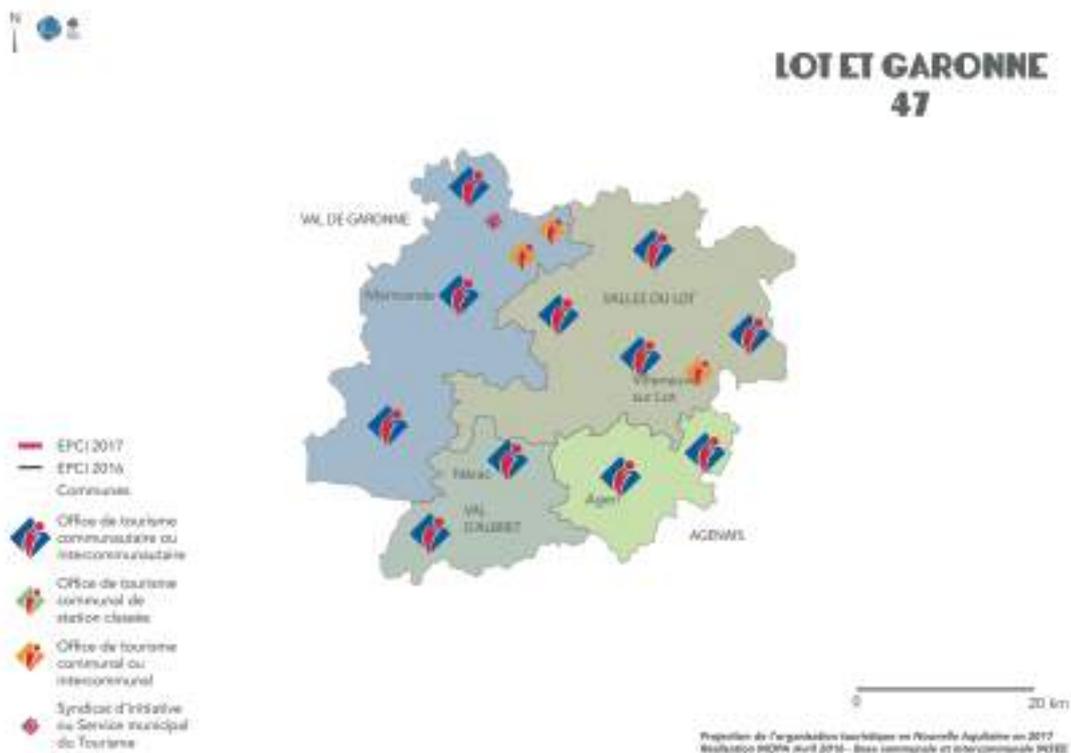
- Syndicat d'Initiative communal
- Territoire de compétence : commune de Brocas
- Classement : SI
- Statut : Association
- Points d'accueil : 1

1.10. LOT ET GARONNE

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN LOT-ET-GARONNE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 17 structures, dont 15 OT et 2 SI
- Points d'accueil : 35 soit 2.1 par OT en moyenne
- Statut :

Association	Régie	EPIC	TOTAL
11	1	5	17
65%	6%	29%	100%

Evolution 2007-2016

	2007	2013	2016	%	% évolution sur 10 ans
Structures	57	26	17		-70%
OT	35	23	15	88%	-57%
SI	22	3	2	12%	-90%
Forme privée	53	18	11	65%	-79%
Forme publique	4	8	6	35%	+50%

- Territoire de compétence

	Communal	Communautaire	Intercommunautaire
Nombre	4	11	2
%	23%	65%	12%
% 2013	50%	12%	15%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

Un nombre de salariés en nette augmentation depuis 2013, puisque l'effectif est passé de 75 salariés pour 64 ETP, à 88 pour 72.2. Une part de contrats de droit public à peu près égal au pourcentage de structure sous forme publique, toujours en augmentation.

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	88	72.2	7	17	66	11
Moyenne	5	4,2	1	2	75%	25%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 15/17
- Formations longues :
 - ANT : 7
 - Reporter de Territoire : 7
 - APEX : 10

Ressources financières :

- Budget :

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
350 436 €	1 103 790 €	NC	75 450 €	235 060 €

- Commercialisation :

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage
2
12%

- Gestion d'équipements :

Nb d'OT gérant un équipement
4

Démarches de progrès :

- Classement :
40% des offices de tourisme du Lot et Garonne sont classés selon les critères en vigueur.

NC	SI	Catégorie I	Catégorie III
10	2	2	3
59%	12%	12%	17%

- Démarche Qualité :

Qualité Tourisme	Non engagé
2	15
12%	88%

- Tourisme & Handicap :

4 déficiences	3 déficiences	Non labellisé
1	2	14
6%	12%	82%

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 230 000 visiteurs uniques
- Nb visiteurs annuels office : 400 000 visiteurs
- Nb renseignements comptoir annuel : 215 000

Analyse des OTSI de Lot-et-Garonne :

Constat :

C'est dans le Lot et Garonne que la structuration s'est faite de la manière la plus importante entre 2007 et 2016, avec le passage de 57 à 17 structures. En 2016, le Lot et Garonne est un département plutôt bien structuré, en offices de tourisme communautaires ou intercommunautaires à 80%, seuls 3 offices communaux subsistant. Ce sont malgré tout des offices de tourisme de petite taille, qui seuls ne suffisent pas à agir en leviers de la politique touristique du territoire. Ce qui explique notamment la forte dynamique de projets de structuration engagés.

Les offices de tourisme en milieu rural et relativement peu touristiques peuvent poser la question de regroupements à plus large échelle. L'office de tourisme de Marmande (Val de Garonne) a une réflexion très engagée sur les nouveaux modes d'accueil (tiers-lieux etc).

Deux territoires sont engagés dans un projet de structuration touristique avec la Région Aquitaine : le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, regroupant 5 structures et 4 EPCI, ainsi que l'agglomération d'Agen autour de Destination Agen.

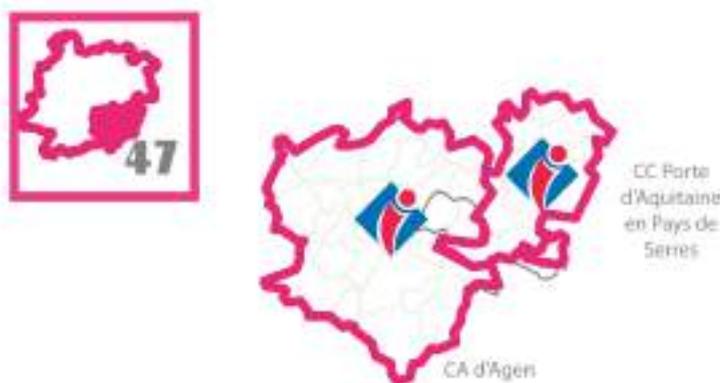
Projection, enjeux et perspectives :

Le département sera peu impacté, car ayant déjà suivi les regroupements des précédents Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale. L'organisation touristique, ayant suivi ces regroupements et s'étant organisée depuis 2007, ne sera donc que faiblement impactée, avec seulement trois territoires amenés à fusionner :

- Fusion des offices de tourisme de Fumel-Vallée du Lot et de Penne d'Agenais : le calendrier est lancé pour une fusion avant janvier 2017.
- Fusion des offices de tourisme du Val d'Albret et du Sud Albret.
- Fusion des 2 offices de tourisme de Lauzun et Miramont de Guyenne, disparition du SI d'Allemans sur Dropt.

Cependant, une réelle réflexion doit être menée sur l'organisation du maillage touristique du territoire, au-delà de la seule réponse aux enjeux de la loi : penser l'accueil et la diffusion de l'information, le maillage du territoire, mais aussi la mutualisation de certaines missions, sur un territoire qui reste peu densément touristique.

1. PAYS DE L'AGENAIS



Historique de l'organisation touristique :

En 2013, nous faisons remarquer que le SDCI allait faire évoluer la structuration touristique du territoire. La communauté d'agglomération, qui regroupe plus de 30% de la population du département, était en cours de structuration, avec déjà plusieurs étapes réalisées :

- La création d'une association regroupant les offices de tourisme du territoire et un SLOT pour définir les grandes lignes du projet.
- L'adaptation des statuts de l'agglomération, prévoyant la création d'un office de tourisme communautaire.
- L'ajout des communautés de communes rejoignant l'agglomération dans la réflexion.
- Depuis 2014, une nouvelle étape a été franchie : la création de l'office de tourisme de l'agglomération « Destination Agen ».

Le territoire de l'agglomération est donc passé de 7 offices de tourisme et 1 syndicat d'initiative plutôt hétérogènes à 1 seule structure, professionnelle et dotée de moyens permettant d'être un véritable acteur de la mise en œuvre de la politique touristique du territoire. L'agglomération a répondu à l'appel à projets « Structuration touristique des territoires » de la Région Aquitaine en 2015, et s'est donc engagée dans un projet de structuration passant par la montée en qualité de l'offre touristique du territoire, la professionnalisation des acteurs ainsi que la mise en place d'une stratégie d'accueil performante.

Nous englobons dans cette partie la communauté de communes des Portes d'Aquitaine en Pays de Serres, qui ne font toutefois pas partie du projet de structuration, et comprennent aujourd'hui un office de tourisme de taille modeste, qui devrait être intégré dans un projet de destination plus large.

Au 1er janvier, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire ne sera pas impacté, à l'exception de la commune de Castelculier, qui sera bien intégrée à l'agglomération agenaise. Destination Agen pourra donc poursuivre sa montée en compétence et sa professionnalisation.

Récapitulatif du Pays de l'Agenais :

	2009	2012	2015
OTSI	8 OT et 2 SI	7 OT et 1 SI	2 OT
ETP	9	8	12,28

Les structures du Pays de l'Agenais :

Agglomération d'Agen

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme Destination Agen

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Agglomération d'Agen
- Nombre de communes : 31
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 92406
- Statut : EPIC
- Effectif : 11,28 ETP
- Points d'accueil : 8

- Classement : en cours pour la Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : en cours
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 537
- Budget total 2015 : 800 000€
- Montant de la taxe de séjour : 151 502 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : oui Haltes nautiques
- Nombre de visiteurs 2015 : 30 187
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 30 187
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 32 000 (site mis en ligne en juillet 2015)

www.destination-agen.com

Communauté de communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres

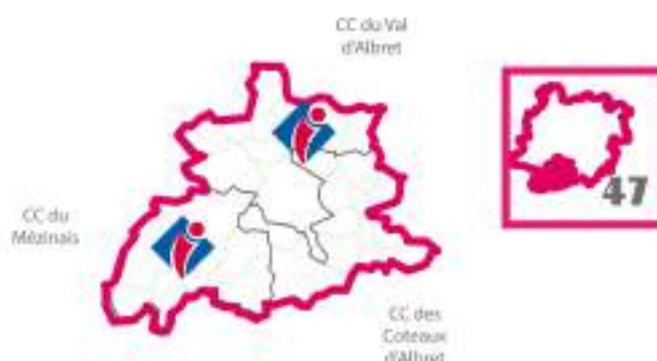
Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme Portes d'Aquitaine en Pays de Serres

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres
- Nombre de communes : 13
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 40 900 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 70 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1987
 - Dont français : 750 Puce
 - Dont étrangers : 291

www.tourisme-paps.fr

2. PAYS D'ALBRET



Historique de l'organisation touristique :

En 2013, nous constatons que les trois communautés de communes du Cœur d'Albret exerçaient la compétence tourisme, et qu'il n'existait plus de SI sur le territoire. Le précédent SDCI avait initialement prévu la fusion des EPCI du Mézinais et des coteaux d'Albret, et le Pays Touristique et offices de tourisme s'étaient lancés dans une réflexion visant à fusionner les offices de tourisme en un seul, afin de disposer d'un outil performant d'animation touristique du territoire. Cette fusion n'avait finalement pas eu lieu, mais les structures ont poursuivi le travail en commun. Les EPCI du Mézinais et Coteaux d'Albret délèguent toutes deux l'exercice de la compétence tourisme à l'office de tourisme du Sud d'Albret.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Cette fois-ci, le SDCI adopté prévoit bien la fusion des 3 EPCI des Coteaux d'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, rendant donc obligatoire la fusion entre les deux offices de tourisme du Val d'Albret et Sud Albret. Un seul office de tourisme communautaire couvrira donc l'ensemble du territoire en janvier 2017, sur une zone qui représentera un poids ainsi plus fort dans la paysage lot et garonnais, même si la structure restera de taille modeste.

Récapitulatif du Pays d'Albret :

	2009	2012	2015
OTSI	2 OT 1 SI	2 OT	2 OT
ETP	6,75	6,75	6,6

Les structures du Pays d'Albret :

Fusionneront en 2017 :

Office de tourisme du Val d'Albret

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Val d'Albret
- Nombre de communes : 14
- Statut : EPIC
- Effectif : 4,8 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 270 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 45 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 19 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 30 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 41500
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 52 000 (site commun avec l'office de tourisme du Sud Albret)

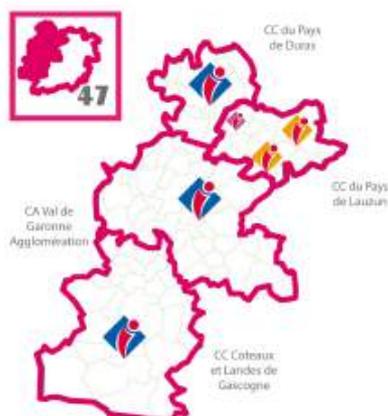
www.albret-tourisme.com

Office de tourisme du Sud Albret

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Mézinais et communauté de communes des coteaux d'Albret
- Nombre de communes : 24
- Statut : Association
- Effectif : 1,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 100 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 70 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6763
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 52 000 (site commun avec l'office de tourisme du Val d'Albret)

www.albret-tourisme.com

3. PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est organisé autour de deux zones :

- la communauté d'agglomération Val de Garonne et communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne,
- et les territoires faisant partie du Pays du Dropt, dissous au 31 décembre 2013 : les EPCI du Pays de Lauzun et du Pays de Duras.

Ces deux Pays ont réalisé de nombreuses actions collectives respectives dans le cadre des 2 COTT signées avec la Région et le Département entre 2011 et 2014.

Les deux communes indépendantes de Casteljaloux et Montpouillan ont rejoint leurs EPCI respectifs de Coteaux et Landes de Gascogne et Val de Garonne. L'office de tourisme Val de Garonne a vu son territoire s'agrandir successivement avec l'extension de l'agglomération. Il est installé depuis 2011 en office de tourisme nouvelle génération, avec 3 bureaux d'informations et la gestion de l'équipement « Gens de Garonne ». Aujourd'hui, il pousse la réflexion plus loin, en questionnant les tiers-lieux et en ayant toujours un temps d'avance sur l'organisation de l'accueil et de l'information sur son territoire. Il est engagé depuis avec la Région Aquitaine dans un projet de structuration touristique de son territoire, avec ses voisins des EPCI du Pays de Duras et de Lauzun, qui représentent désormais la 2^{ème} zone du Pays PV2G, regroupant ainsi 107 communes et presque 90 000 habitants (soit plus d'un tiers du département).

Il existe donc 5 offices de tourisme sur le territoire et un SI :

- 3 offices de tourisme communautaires, dont la structure de l'OTVG qui a un rôle moteur.
- 2 offices de tourisme communaux et 1 SI sur le territoire du Pays de Lauzun, avec une organisation touristique non clarifiée puisqu'officiellement, la communauté de communes a la compétence tourisme, mais subsistent 3 structures.

Le projet de structuration est basé sur un positionnement « local » du territoire, autour des filières eau, agritourisme et itinérance, avec une forte place donnée aux habitants, aux savoir-faire, à la culture locale. Les axes de développement s'articulent autour de la professionnalisation des acteurs touristiques en fonction des filières majeures, de la stratégie

d'accueil liée au numérique, de la mutualisation des moyens et de la montée en qualité, au service de l'attractivité du territoire.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La loi NOTRe impactera uniquement le territoire du Pays de Lauzun, car le seul à n'être pas encore structuré au niveau communautaire, avec 2 offices de tourisme et un SI, et donc la création d'un office de tourisme communautaire, ou toute autre solution pensée dans le cadre du projet de structuration touristique.

Récapitulatif du Pays Val de Garonne :

	2009	2012	2015 (territoire élargi)
OTSI	2 OT	2 OT	5 OT 1 SI
ETP	15	18	24,35

Les structures du Pays Val de Garonne :

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme du Val de Garonne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Val de Garonne Agglomération
- Nombre de communes : 43
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 62 073
- Statut : EPIC
- Effectif : 15 ETP
- Points d'accueil : 4
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2338
- Budget total 2015 : 1 240 267 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 49 589
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 24136
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 38703

<http://www.valdegaronne.com>

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme des Coteaux et Landes de Gascogne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne
- Nombre de communes : 27
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13389
- Station classée : oui, Casteljaloux (2011)
- Statut : Association
- Effectif : 3,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 1984
- Budget total 2015 : 142 891 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 41 850 €
- Montant de la taxe de séjour : 65 150 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11600
 - o Dont français : 10996
 - o Dont étrangers : 604
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7167
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 106000

<http://www.casteljaloux.com>

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme du Pays de Duras

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Duras
- Nombre de communes : 17
- Statut : Association
- Effectif : 1,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 110 000 €
- Gestion d'équipements : non

L'office de tourisme du Pays de Duras ne fait pas d'accueil, il ne s'occupe que de la promotion et du lien avec les prestataires et a délégué cette partie-là au Point Info tourisme de Duras dont la compétence est communale.

Ne pourra plus être une structure à personnalité morale à partir de 2017 :

Point Info tourisme Duras

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Duras
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 45 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 177
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 085

<http://www.paysdeduras.com/>

Fusionneront en un OT communautaire au 1^{er} janvier 2017, au sein de l'EPCI du Pays de Lauzun :

Office de tourisme de Miramont de Guyenne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : commune de Miramont de Guyenne
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 1,36 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2015 : 40 470 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 8 501

tourismemiramont.fr

Office de tourisme du Pays de Lauzun

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du Pays de Lauzun
- Nombre de communes : 20
- Statut : Association

- Effectif : 0,85 ETP
 - Points d'accueil : 1
 - Classement : non classé
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non labellisé
 - Budget total 2011 : 57 000 €
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2011 : 26 300
- <http://www.paysdelauzun.com>

Seront dissous au 1^{er} janvier 2017, ou ne feront plus partie du réseau des offices de tourisme (les emplois pourront rejoindre l'office de tourisme communautaire) :

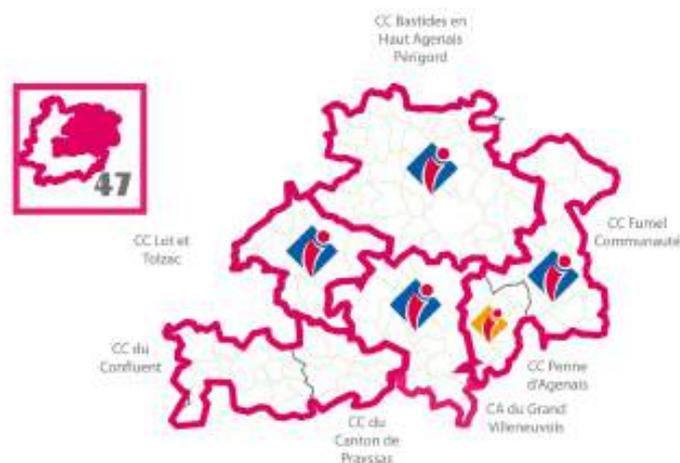
Syndicat d'initiative de Lauzun

- Syndicat d'initiative communal
- Territoire de compétence : Commune de Lauzun
- Statut : Association
- Effectif : 0,74 ETP
- Points d'accueil : 1

Syndicat d'initiative d'Allemans-du-Dropt

- Syndicat d'initiative communal
- Territoire de compétence : Commune d'Allemans-du-Dropt
- Statut : Association
- Effectif : 0,4 ETP
- Points d'accueil : 1

4. LA VALLEE DU LOT



Historique de l'organisation touristique :

En 2013, nous constatons que le territoire de la Vallée du Lot représentait la moitié de l'offre touristique du département. Le territoire est constitué en Pays d'Accueil Touristique et possède un service tourisme au sein du Pays, avec donc une forte capacité d'animation et de coordination de la politique touristique. Une COTT a été signée avec la Région et le Département sur la période 2010-2014. Le territoire peut se diviser en plusieurs entités :

- Les 4 cantons, désormais Cœur de Bastides
- Le Villeneuvois
- Le Fumélois-Penne d'Agenais
- La partie sud-ouest : Lot et Tolzac, Confluent, Prayssas.

Sur les deux premiers territoires, la dynamique de structuration a fait que l'on dispose aujourd'hui de deux offices de tourisme communautaires professionnels dotés des moyens d'animation de leur territoire. L'office de tourisme Cœur de Bastides né en 2015 de la fusion des 4 offices de tourisme de Castillonnès, Villeréal, Monflanquin et Cancon, est désormais une structure composée de plus de 7 ETP, avec toutefois des moyens financiers restreints. L'office de tourisme du Villeneuvois est structuré, doté des moyens d'une structure professionnelle et a été réaménagé en 2012 en office de tourisme nouvelle génération.

Sur le territoire Fumel-Penne d'Agenais, les deux structures sont hétérogènes : l'office de tourisme de Fumel est professionnel et doté de moyens importants, l'office de tourisme de Penne d'Agenais reste une petite structure. L'office de tourisme de Fumel s'est élargi en même temps que l'EPCI, et gère plusieurs équipements : le musée de Sauveterre la Lémance et un bateau à passagers. Un projet autour du tourisme de découverte économique (machine de Watt) est en cours.

Sur ces trois territoires, une forte dynamique collective a été engagée autour de la professionnalisation, avec la réalisation d'un Programme Local de Formation, de l'animation numérique du territoire et de l'animation de la taxe de séjour sur toute la zone.

Enfin, sur la partie sud-ouest, les EPCI ont la compétence tourisme mais leur exercice reste timide et n'est pas une priorité. L'office de tourisme Lot et Tolzac reste une petite structure qui n'a pas les moyens d'animer une réelle politique touristique sur le territoire. L'office de tourisme du Confluent en EPIC créé en 2012 a été dissous en 2015, et il ne reste plus sur ces deux EPCI de structure office de tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les deux EPCI du Fumélois et du Pennois fusionneront au 1er janvier 2017 : la fusion des deux offices de tourisme permettra la montée en puissance d'une structure communautaire unique, le travail de rapprochement est en cours.

Les EPCI de Prayssas et du Confluent fusionneront aussi, mais la prise de compétence tourisme n'aboutira pas nécessairement à la création d'un office de tourisme communautaire.

Récapitulatif de la Vallée du Lot :

	2009	2012	2015
OTSI	8 OT 1 SI	9 OT	5 OT
ETP	26	27,2	21,6

Les structures de la Vallée du Lot :

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme Cœur de Bastides

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord
- Nombre de communes : 43
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 000
- Statut : Association
- Effectif : 7,6 ETP
- Points d'accueil : 4
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 8 000
- Budget total 2015 : 291 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 249 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 62 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 39 961
 - o Dont français : 30 693
 - o Dont étrangers : 9 268
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 35 437

<http://www.coeurdebastides.com>

Fusionneront, au sein de la communauté de communes Fumel Communauté élargie :

Office de tourisme Fumel - Vallée du Lot

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Fumel Communauté
- Nombre de communes : 19
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 19 500

- Statut : EPIC
- Effectif : 6 ETP
- Points d'accueil : 6
- Classement : en cours
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Budget total 2011 : 444 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 32 781
 - o Dont français : 28 961
 - o Dont étrangers : 3 820
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 18 489
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 36 549

www.tourisme-fumel.com

Office de tourisme Intercommunal Pennois

- Office de tourisme intercommunal
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Penne d'Agenais
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 699
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Budget total 2011 : 68 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 328

www.penne-tourisme.com

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

Office de tourisme du Grand Villeneuvois

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
- Nombre de communes : 19
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 50 000
- Statut : EPIC
- Effectif : 13,5 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme : oui

- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2400
- Budget total 2015 : 831 242 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 550 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 61 059 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 22 000 € (uniquement pour la partie OT)
- Gestion d'équipements : oui camping
- Nombre de visiteurs 2015 : 37 961
 - o Dont français : 34 293
 - o Dont étrangers : 3 668
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir tel et mail : 40 683
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 54 900

<http://www.tourisme-villeneuveois.fr>

Dépendra de la communauté de commune fusionnée Confluent-Prayssas

Service du tourisme de la communauté de commune du Confluent

- Service de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes du Confluent
- Points d'accueil : 3 saisonniers à Aiguillon, Damazan et Port Sainte Marie

Ne sera pas directement impacté par la loi NOTRe :

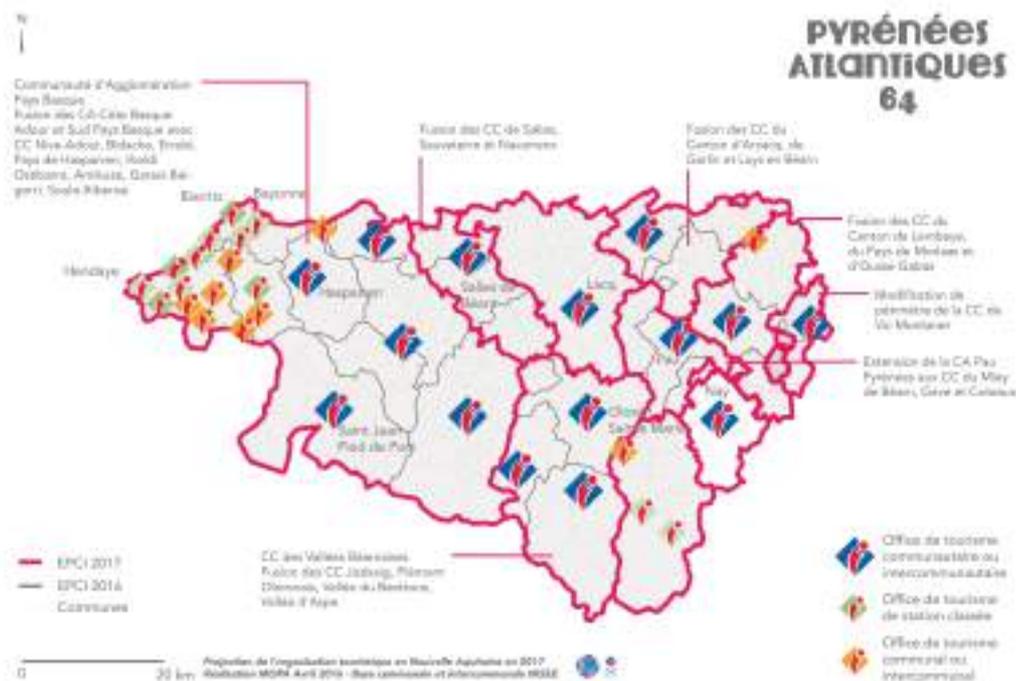
Office de tourisme Lot et Tolzac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Lot et Tolzac
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7437
- Statut : Service Public Administratif (SPA)
- Effectif : 0,9 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : non classé (1*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 037
- Budget total 2015 : 60 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 000
 - o o Dont français : 1 700
 - o o Dont étrangers : 300
 - o o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 103

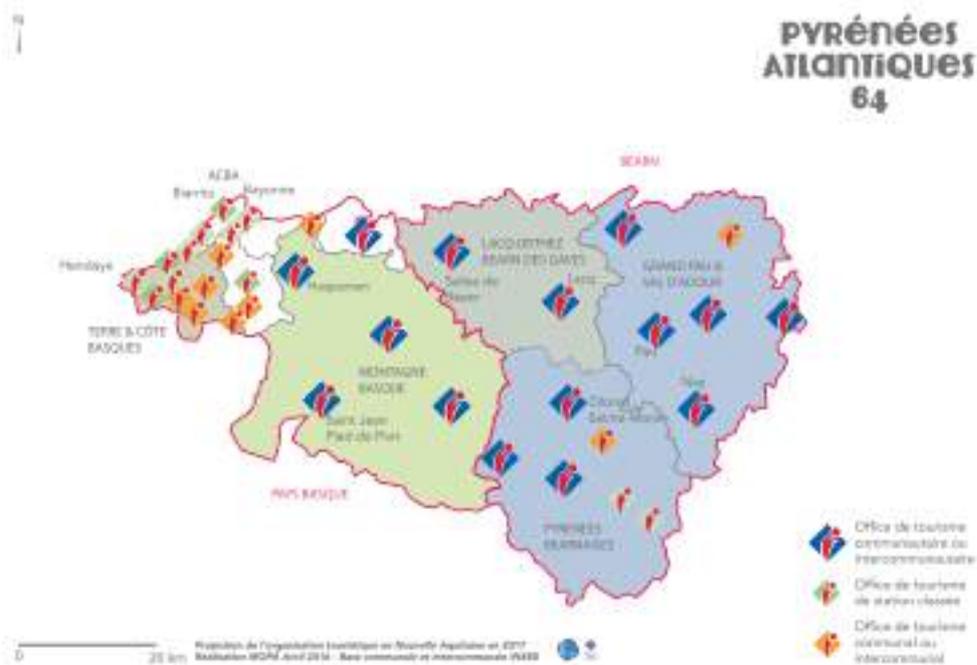
www.lotetolzac.fr

1.11. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTION DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE AU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN PYRÉNÉES ATLANTIQUES DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 34 OT
- Points d'accueil : 45 soit 1.3 par OT en moyenne

Evolution 2007-2016

	2007	2013	2016	%	% évolution
OT	37	34	34		-8%
Forme privée	26	22	22	65%	-15%
Forme publique	11	12	12	35%	+9%

- Statut :

Une forte part d'offices de tourisme associatif, malgré une augmentation du nombre d'EPIC, qui restent concentrés sur les stations littorales.

Association	Régie	EPIC	TOTAL
22	2	10	34
63%	6%	29%	100%

- Territoire de compétence :

	Communal	Intercommunal	Communautaire	Intercommunautaire
Nombre	19	1	12	3
%	54%	3%	34%	9%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

Les Pyrénées Atlantiques sont le département de la Nouvelle-Aquitaine comptant le plus grand nombre de salariés, à nombre égal de structures avec la Charente Maritime. La moyenne de 6,8 ETP montrent que la plupart des offices de tourisme sont des structures professionnelles dotées de moyens suffisants, avec une nuance toutefois puisque l'hétérogénéité est très forte entre le littoral et la montagne, de très grosses structures d'une trentaine de salariés aux offices de tourisme ruraux ou de montagne avec 2 ETP.

	Effectif global	ETP	Saisonniers
Total	285	236,9	39
Moyenne		6,8	

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 30/34
- Formations longues :
 - ANT : 19
 - Reporter de Territoire : 16
 - APEX : 16

Ressources financières :

- Budget * :

Budget moyen	Collectivité	TS	Commercialisation	Ressources propres
568 588 €	13%	12%	33%	18%

Budget moyen	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Non classé
568 588 €	1 053 344 €	375 359 €	NC	108 103 €

* Estimations basées sur les données récoltées.

- Taxe de séjour* :

Nb d'OT dont le territoire perçoit la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
18	1 450 348 €	80575
51%		

* Estimations basées sur les données récoltées.

- Commercialisation :

La moitié des offices de tourisme des Pyrénées Atlantiques est engagée dans la commercialisation de produits touristiques.

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
16	2 843 409 €	177 713 €

46%		
-----	--	--

- Gestion d'équipements :

Une part importante d'offices gestionnaires d'équipements dans le 64, majoritairement les offices de tourisme du littoral, gèrent des sites ou équipements touristiques.

Nb d'OT gérant un équipement
6

Démarches de progrès :

- Classement :

70% des offices de tourisme sont classés en Pyrénées-Atlantiques.

NC	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
11	8	12	4
31%	23%	34%	11%

- Démarche Qualité :

1/3 des offices sont engagés dans la marque Qualité Tourisme.

Qualité Tourisme	Non engagé
9	26
26%	74%

- Tourisme & Handicap :

Une politique volontariste sur Tourisme & Handicap, de la part du Conseil Départemental et du CDT, qui accompagnent les acteurs touristiques dans l'obtention du label, avec 66% des structures labellisées, la majorité pour les 4 déficiences.

4 déficiences	3 déficiences	2 déficiences	Non labellisé
17	4	2	12
49%	11%	6	34%

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 4 millions de visiteurs uniques
- Nb visiteurs annuels office : 2.2 millions de visiteurs
- Nb renseignements comptoir annuel : 800 000

Analyse des OTSI des Pyrénées-Atlantiques :

Constat :

Il existe deux destinations en Pyrénées-Atlantiques : le Béarn et le Pays Basque.

Le Béarn est structuré autour de petites intercommunalités, et possède un historique plutôt récent de structuration, notamment dans les vallées, avec une forte logique de stations. La vallée d'Ossau est découpée en 3 offices de tourisme tandis que les vallées du Barétous et d'Aspe sont engagées dans un projet de structuration avec le Piémont Oloronais. Le reste du territoire est plutôt structuré, avec l'office de tourisme de l'agglomération de Pau Pyrénées notamment.

Côté Pays Basque, trois logiques se distinguent :

- Le pôle touristique de la Montagne Basque (5 communautés de communes) est engagé dans un projet de structuration avec la Région.
- Les communautés de communes d'Errobi, avec la station classée de Cambo les Bains, et la communauté d'agglomération Sud Pays Basque sont en cours de réflexion. Cette dernière regroupe plusieurs offices de tourisme sous l'association « Terre et Côte Basques » chargée de la promotion et de la commercialisation. Le territoire de Bidache est associé à certaines actions collectives mais est plutôt tourné vers le sud des Landes.
- Enfin, l'ACBA (Bayonne Biarritz Anglet Bidart), qui comporte des offices de tourisme de stations classées, dont Biarritz, Anglet et Bayonne.

On note une spécificité forte des offices de tourisme du Pays Basque dans la commercialisation et la gestion d'équipements. Des offices très engagés dans la qualité et le label Tourisme et Handicap.

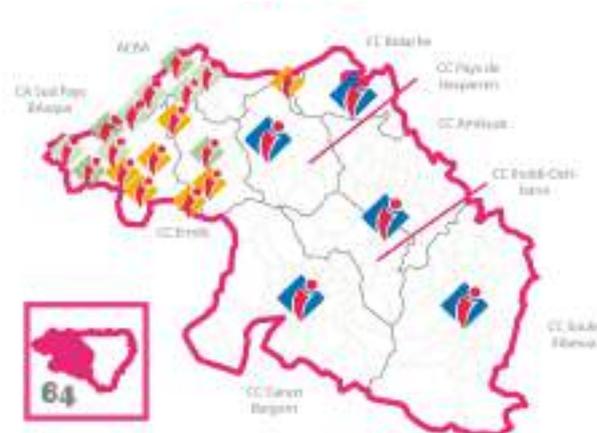
Projection, enjeux et perspectives :

Le SDCI prévoit une modification complète de la carte intercommunale dans le 64.

Le Pays Basque va être regroupé en une seule agglomération. La dynamique est engagée depuis plusieurs années grâce au Conseil des Elus et au Conseil de Développement du Pays Basque, mais les enjeux sont très forts, puisqu'il s'agit de 10 EPCI et 22 OT.

Dans le Béarn, il s'agit surtout de correction des précédents schémas, pour un lissage du territoire et la création d'EPCI sans enclaves. La création d'un EPCI Vallées Béarnaises, regroupant les 3 vallées et le Piémont Oloronais, initialement proposée, se fera sans la vallée d'Ossau dans un premier temps, après amendement du projet de schéma par la CDCI.

PAYS BASQUE



Récapitulatif Pays Basque :

	2009	2012	2015
OTSI	22 OT	22 OT	22 OT
ETP		144,74	155,73

1. COTE BASQUE

Historique de l'organisation touristique :

L'organisation touristique de la côte basque est celle d'un territoire à très haute touristicité, qui a conservé un fonctionnement de stations : chaque commune touristique a son office de tourisme, structure professionnelle avec des moyens humains et financiers importants, qui sont au cœur de la gestion de la station. Ce sont souvent des structures commerciales avec un important chiffre d'affaires.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'EPCI unique Pays Basque, de par son périmètre important représente une première en France en termes d'organisation touristique.

On peut imaginer deux scénarios :

- La constitution d'un office de tourisme communautaire sur l'ensemble de l'EPCI
- La constitution d'un office de tourisme communautaire avec le maintien d'offices de tourisme distincts dans tout ou partie des stations classées.

A noter qu'une prise de compétence tourisme par anticipation (soit avant le 31 décembre) de tous les EPCI du Pays Basque permettrait d'atteindre un des deux scénarios avec des étapes dans l'organisation.

Agglomération Côte Basque Adour (ACBA)

L'agglomération n'a pas la compétence tourisme : chaque commune gère son office de tourisme et sa propre politique touristique.

Office de tourisme d'Anglet - Anglet Tourisme

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Anglet
- Nombre de communes : 1
- Station classée : oui (1965)
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 39 223
- Statut : Association
- Effectif : 10,83 ETP
- Points d'accueil : 1 Anglet
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 5 331
- Budget total 2015 : 1 485 359 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 672 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 350 000 €
- Montant de ressources propres : 463 359 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 374 025 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 94 956
 - Dont français : 84 511
 - Dont étrangers : 10 445
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 33 565
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 229823

www.anglet-tourisme.com

Office de tourisme de Bayonne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Bayonne
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 47 000

- Station classée : oui (1921)
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 13,5 ETP
- Points d'accueil : 1 Bayonne
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 162
- Budget total 2015 : 1 200 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 700 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 230 000 €
- Montant de ressources propres : 500 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 200 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 180 000
 - Dont français : 153 000
 - Dont étrangers : 27 000
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 45 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 420 096

www.bayonne-tourisme.com

Office de tourisme de Biarritz - Biarritz Tourisme

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Biarritz
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 8 667
- Station classée : Oui (2012)
- Statut : EPIC
- Effectif : 49 ETP
- Points d'accueil : 1 Biarritz
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences

www.tourisme.biarritz.fr

Office de tourisme de Bidart

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Bidart
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 513
- Station classée : Fraction de La Place et d'Ilbarritz (1927)

- Statut : Association
- Effectif : 2,6 ETP
- Points d'accueil : 1 Bidart
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 9 043
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 57 402
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 78342

www.bidarttourisme.com

Agglomération Sud Pays Basque (Saint Jean de Luz-Hendaye)

La communauté de communes Sud Pays Basque a créé en 2010 l'association « Pays Saint Jean de Luz-Hendaye », labellisée Pays d'Accueil Touristique, dans la vocation de coordonner les actions de promotion et de commercialisation du territoire. La communauté de communes s'est transformée en agglomération en 2014, et l'association, renommée « Terre et Côte Basque », est montée en puissance, sur la promotion et commercialisation sur le territoire, avec une équipe de 5 personnes et de nombreuses actions, notamment sur le domaine numérique.

L'agglomération n'a cependant pas pris la compétence, et les 9 offices de tourisme restent à une échelle communale. Depuis 2014, l'agglomération travaille sur la structuration touristique de son territoire, et depuis 2015, la responsable de l'association Terre et Côte Basques travaille à mi-temps pour l'agglomération sur le projet de structuration touristique.

La communauté d'agglomération a décidé de prendre la compétence tourisme afin d'instituer au 1^{er} octobre 2016 un office de tourisme communautaire regroupant tous les offices de tourisme et l'association Terre et Côte Basque, à l'exception d'Hendaye qui conservera un office de tourisme distinct.

Office du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de Saint-Jean-de-Luz

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Jean de Luz
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 14 000
- Station classée : Oui (2015)
- Statut : EPIC
- Effectif : 23 ETP
- Points d'accueil : 1 Saint Jean de Luz
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences

- Nombre de lits touristiques marchands : 12 000
- Budget total 2015 : 2 400 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 250 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 200 000 €
- Montant de ressources propres : 550 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 300 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 382 000
- Nombre d'actes de renseignement comptoir : 98 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 361 911

www.saint-jean-de-luz.com

Office de tourisme d'Hendaye - Hendaye Tourisme & Commerce

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Hendaye
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 303
- Station classée : Oui (1917 - dossier en cours)
- Statut : EPIC
- Effectif : 11 ETP
- Points d'accueil : 1 Hendaye
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 1 200 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 315 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 315 681 €
- Montant de ressources propres : 570 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 570 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 97 396
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 28 271
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 223 302

<http://www.hendaye-tourisme.fr>

Office de tourisme d'Ainhoa

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Ainhoa
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 670

- Statut : Association
- Effectif : 1 ETPBIT : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 468
- Budget total 2015 : 57 262 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 17 861
 - Dont français : 2 846
 - Dont étrangers : 272
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 118
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 844

<http://www.ainhoa-tourisme.com/fr>

Office de tourisme d'Ascain

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Ascain
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : En cours de classement
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 72 900 €
- Montant de la taxe de séjour : 69 960 €
- Montant de ressources propres : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 404
 - Dont français : 14 718
 - Dont étrangers : 686
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 851
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 55 000

<http://www.ascain-tourisme.fr>

Office de tourisme de Saint Pée sur Nivelles

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Pée sur Nivelles
- Nombre de communes : 11

- Statut : Association
- Effectif : 2,33 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 121 500 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 84 000 €
- Montant de ressources propres : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 21
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 267
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 78 504

www.saint-pee-sur-nivelle.com

Office de tourisme de Guétary

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Guétary
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 1 333
- Station classée : Oui (1929)
- Statut : Association
- Effectif : 1,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Budget total 2015 : 113 277 €
- Montant de subvention fixe département / région : 71 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 65 000 €
- Montant de ressources propres : 13 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 7 106 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 19 451
 - Dont français : 17 894
 - Dont étrangers : 1 557
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 10 953
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 55 749

www.guethary-tourisme.com

Office de tourisme de Sare

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Sare
- Nombre de communes : 1
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 2 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : nr
- Budget total 2015 : 81 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 40 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 16 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 30 973
 - o Dont français : 29 734
 - o Dont étrangers : 1 238
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 636
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 67 224

<http://www.sare.fr>

Office de tourisme de Ciboure

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Ciboure
- Nombre de communes : 1
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 3,08 ETP
- Points d'accueil : 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 118
 - o Dont français : 2 846
 - o Dont étrangers : 272
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 118

www.ciboure.fr

Office de tourisme d'Urrugne

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Urrugne

- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 218
- Statut : Association
- Effectif : 3,3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 24 691
- Budget total 2015 : 180 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 128 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 38 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 93 500

www.urrugne.com

2. LE PAYS BASQUE INTERIEUR : LES COMMUNAUTES DE COMMUNES D'ERROBI ET DE BIDACHE

Historique de l'organisation touristique :

Ces deux communautés de communes ne sont pour le moment rattachées à aucun territoire de contractualisation : Errobi et Bidache, l'une plutôt tournée vers la côte, la seconde plutôt vers les Landes du sud.

La communauté de communes d'Errobi n'a pas la compétence tourisme, mais travaille sur la structuration depuis 2015. La réflexion est désormais intégrée dans la réflexion Pays Basque. La communauté de communes de Bidache a la compétence tourisme, avec un petit office de tourisme communautaire, dont la directrice est à la fois responsable de l'économie à la communauté de communes. Le territoire s'est retrouvé séparé en 2015 suite à l'arrêt du PAT Nive Adour Ursuïa qui regroupait les 2 EPCI. L'office de tourisme du Pays de Hasparren a rejoint la dynamique Montagne Basque dans le cadre de l'appel à projets de la région Nouvelle-Aquitaine (dans laquelle l'EPCI était déjà intégré au niveau du programme Leader, car ayant des communes situées en zone "montagne"). L'office de tourisme de Bidache est associé à cette dynamique mais pas directement signataire, car non inclus dans le périmètre "Montagne Basque".

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La projection est la même sur tout le Pays Basque : les EPCI actuels et offices de tourisme sont intégrés dans la création du nouvel EPCI Pays Basque, actée par le SDCl approuvé en mars 2016.

Il reste une incertitude sur l'office de tourisme de Cambo les Bains, qui pourrait rester distinct car la ville est classée en station de tourisme.

Les structures d'Errobi et de Bidache :

Communauté de communes d'Errobi

L'agglomération n'a pas la compétence tourisme : chaque commune gère son office de tourisme et sa propre politique touristique.

Office de tourisme de Cambo les Bains

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Cambo les Bains
- Station classée : oui (2015)
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 299
- Statut : Association
- Effectif : 6,57 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 5 018
- Budget total 2015 : 326 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 180 000 €
- Montant de ressources propres : 146 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 427 260 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 63 480
 - o Dont français : 59 413
 - o Dont étrangers : 4 067
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 35 266
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 107 487

www.cambolesbains.com

Office de tourisme d'Espelette

- Office de tourisme communal
- Nombre de communes : 1
- Territoire de compétence : Commune d'Espelette
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 2 070

- Statut : Association
- Effectif : 2,12 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé (1*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 2 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 742
- Budget total 2015 : 110 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 49 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 107 487

www.espelette.fr

Office de tourisme d'Arcangues

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Arcangues
- Nombre de communes : 3
- Classement : Non classé
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 64 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 47 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 37 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 29 060
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 7 215

www.tourisme.arcangues.fr

Communauté de communes de Bidache

Office de tourisme de Bidache

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Bidache
- Nombre de communes : 7
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 850
- Statut : EPIC
- Effectif : 1,4 ETP
- Points d'accueil : 1

- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 252
- Budget total 2015 : 82 864 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 52 473 €
- Montant de la taxe de séjour : 5 506 €
- Montant de ressources propres : 26 336 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 25 320 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 346
 - o Dont français : 6 035
 - o Dont étrangers : 311
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 346
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 19 908

www.tourisme-pays-de-bidache.com

3. PAYS BASQUE INTERIEUR : LA MONTAGNE BASQUE

Historique de l'organisation touristique :

La Montagne Basque est constituée en Pôle Touristique Pyrénéen depuis 2009 dans le cadre de la politique des PTP à l'échelle du massif pyrénéen (Etat, Région, Départements). Un animateur du pôle est chargé de l'animation de la politique de développement touristique à l'échelle du territoire. La structuration des offices de tourisme n'a pas évolué entre 2009 et 2014 (3 offices de tourisme), mais de nombreuses actions collectives se sont mises en place, en complémentarité des actions de développement engagées par le PTP. La partie Soule est à cheval entre le Pays Basque et le Béarn, et travaillait avec les vallées béarnaises sur la commercialisation, avec une centrale de réservation commune.

En 2014, la communauté de communes du Pays de Hasparren, déjà intégrée dans le programme Leader Montagne Basque a souhaité rejoindre la dynamique Montagne Basque dans le cadre du projet de structuration touristique engagé avec la région Nouvelle-Aquitaine, qui comprend donc désormais 5 communautés de communes et 4 offices de tourisme communautaires. Ce périmètre comprend 5 des 9 EPCI engagés dans un programme Leader "Montagne Basque", qui comprend aussi un volet tourisme orienté sur le développement local, qui s'inscrit en complémentarité des actions du PTP. Une animatrice est chargée de l'animation du programme Leader. Une réflexion autour d'un projet de Parc Naturel Régional a été lancée en 2015.

Le projet de structuration est axé sur la professionnalisation des acteurs, en lien avec les filières touristiques (nature, agritourisme, itinérance, patrimoine), la qualification de l'offre et le travail sur l'accueil. Un projet d'optimisation de la perception de la taxe de séjour est en cours depuis 2015 : la taxe est perçue sur l'ensemble du territoire, une harmonisation a été effectuée et un logiciel de perception sera bientôt opérationnel.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'impact de la loi NOTRe sur la Montagne Basque sera le même qu'à l'échelle du Pays Basque, avec la création d'un EPCI unique, et donc d'un office de tourisme du Pays Basque, avec ou non conservation de plusieurs structures de station classée et avec ou non un service tourisme de la collectivité. La Montagne Basque devra donc trouver sa place dans l'entité Pays Basque, en complémentarité de la Côte.

Les structures de la Montagne Basque :

Office de Tourisme du Pays de Hasparren - Hasparneko Lurralde

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Hasparren
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 14 405
- Statut : Association
- Effectif : 3 ETP
- Points d'accueil : 2 - Hasparren / La Bastide Clairence
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 148 900 €
- Montant de la taxe de séjour : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 0 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 31 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 22 000

www.hasparren-tourisme.fr

<http://www.monpaysbasque.fr>

Office de tourisme de Saint Jean Pied de Port et Saint Etienne de Baigorri

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Garazi Baigorri
- Nombre de communes : 30

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 000
- Statut : Association
- Effectif : 6 ETP
- Points d'accueil : 2 (Saint Jean Pied de Port ; Saint Etienne de Baigorri)
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 11 637
- Budget total 2015 : 327 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 62 500 €
- Montant de la taxe de séjour : 141 946 €
- Montant de ressources propres : 109 061 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 178 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 129 770
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 36 303
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 186 992

www.pyrenees-basques.com

- **Office de tourisme de Soule**
- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Soule Xiberoa
- Nombre de communes : 36
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 13 031
- Statut : Association
- Effectif : 5,7 ETP
- Points d'accueil : 2 - Tardets / Mauléon
- Classement : En cours de classement (catégorie II)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 800
- Budget total 2015 : 260 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 100 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 40 000 €
- Montant de ressources propres : 70 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 245 000 €
- Gestion d'équipements : oui (Château-Fort de Mauléon)
- Nombre de visiteurs 2015 : 18 000

- o Dont français : 17 100
- o Dont étrangers : 900
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 58 295

www.soule-xiberoa.fr (Portail de la communauté de communes)

<http://www.montagne-paysbasque.com>

Office de tourisme de Basse Navarre (Saint Palais)

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Communauté de commune d'Iholdi Oztibarre, Communauté de communes d'Amikuze
- Nombre de communes : 40
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12 980
- Statut : Association
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1 (Saint Palais)
- Classement : En cours de classement (catégorie III)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 779
- Budget total 2015 : 113 500 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 90 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 22 000 €
- Montant de ressources propres : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 41 031

<http://www.montagne-paysbasque.com>

o La communautés de communes du Pays de Nay est maintenue dans son périmètre actuel.

o La communauté de communes de Vic-Montaner, dont le siège se situe dans le département voisin des Haute Pyrénées n'évolue finalement pas dans son périmètre.

Récapitulatif du Grand Pau :

	2009	2012	2015
OTSI	5 OT 1 SM	4 OT 1 SM	4 OT 1 SM
ETP	25	23,5	30,82

Les structures du Grand Pau :

Agglomération du Grand Pau

Office de tourisme de Pau - Pau Pyrénées Tourisme

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Grand Pau
- Nombre de communes : 14
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 145 000
- Station classée : Oui (2012)
- Statut : EPIC
- Effectif : 21,4 ETP
- Points d'accueil : 2 (Lescar, Pau)
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 5 650
- Budget total 2015 : 1 756 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 111 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 64 892

www.tourismepau.com

Office de tourisme du Pays de Nay

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Nay
- Nombre de communes : 26

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 26 000
- Statut : régie
- Effectif : 4,8 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Budget total 2015 : 239 500 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 90 800 €
- Montant de subvention fixe département / région : 0 €
- Montant de la taxe de séjour : 50 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 051
 - o Dont français : 3 937
 - o Dont étrangers : 2 114
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4 241
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 49 006

www.tourisme-bearn-paysdenay.com

Office de tourisme d'Arzacq

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du canton d'Arzacq
- Nombre de communes : 23
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 104
- Statut : Association
- Effectif : 0,62 ETP
- Points d'accueil : 2 - Morlanne / Arzacq
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 160
- Budget total 2015 : 31 620 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 25 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 2 800 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 023

www.tourisme-arzacq-morlanne.com

Syndicat Mixte du tourisme des cantons de Lembeye et de Garlin

- Syndicat Mixte du tourisme (intercommunautaire)

- Territoire de compétence : Communauté de communes de Lembeye en Vic Bilh, Communauté de communes du canton de Garlin
- Nombre de communes : 50
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 000
- Statut : Syndicat Mixte
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Budget total 2015 : 146 250 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 71 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 17 000 €
- Montant de ressources propres : 18 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 321
 - o Dont français : 2 006
 - o Dont étrangers : 320
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 216
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 9 570

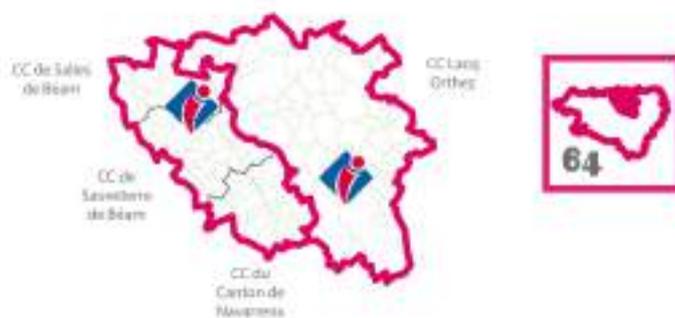
www.tourisme-vicbilh.fr

Office de tourisme du Pays de Morlaàs

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Morlaàs
- Nombre de communes : 28
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 15 000
- Statut : Régie
- Effectif : 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 500

www.paysdemorlaas-tourisme.fr

5. LACQ ORTHEZ BEARN DES GAVES



Historique de l'organisation touristique :

Le travail de structuration touristique a permis de monter, en 2012, un office de tourisme intercommunautaire, à l'échelle du Syndicat Mixte du Béarn des Gaves, sur les cantons de Sauveterre, Navarrenx, Salies et Orthez. La fusion des communautés de communes d'Orthez et de Lacq en 2014 a remis en question l'organisation touristique, puisque sur le territoire de la communauté de communes de Lacq Orthez se retrouvent deux offices de tourisme : Béarn des Gaves sur la partie Nord et Cœur de Béarn sur la partie Sud.

Le territoire a travaillé sur un PLFI à l'échelle du Pays dans le cadre de la COTT signée avec la Région.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La communauté de communes de Lacq Orthez, issue d'une fusion en 2014 conservera son périmètre actuel, tandis que les communautés de communes de Salies, Sauveterre et Navarrenx fusionneront. Le Syndicat Mixte Cœur de Béarn portant l'office de tourisme intercommunautaire sera dissous.

Nous aurons donc deux EPCI sur ce territoire, ce qui devrait permettre de clarifier l'organisation touristique, avec deux offices de tourisme communautaires, dont le périmètre d'action pourrait être redéfini par l'organisation administrative.

Récapitulatif Lacq Orthez Béarn des Gaves :

	2009	2012	2015
OTSI	2	2	2
ETP	18	14	15,8

Les structures du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves :

Office de tourisme Lacq, Cœur de Béarn

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Cœur de Béarn
- Nombre de communes : 47
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 50 000
- Statut : EPIC
- Effectif : 6 ETP
- Points d'accueil : 1 à Lacq
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 335
- Budget total 2015 : 405 326 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 264 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 11 255 €
- Montant de ressources propres : 73 097 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires commercialisation 2015 : 52 547 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 10 021
 - o Dont français : 9 338
 - o Dont étrangers : 683
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 954
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 62 441

<http://www.coeurdebearn.com>

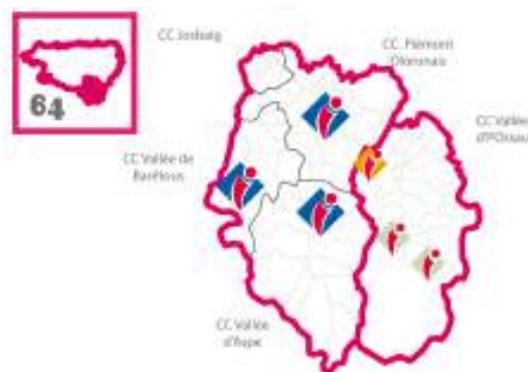
Office de tourisme du Béarn des Gaves

- Office de tourisme intercommunautaire
- Territoire de compétence : Syndicat Mixte du Béarn des Gaves (Communauté de communes de Salies de Béarn, Sauveterre de Béarn et Navarrenx + communes de la communauté de communes Cœur de Béarn).
- Nombre de communes : 64
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 45 000
- Station classée : Salies de Béarn (2012)
- Statut : Association
- Effectif : 9,8 ETP
- Points d'accueil : 4 (Orthez, Navarrenx, Sauveterre et Salies de Béarn)
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 3 déficiences
- Budget total 2015 : 492 232 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 77 700 €

- Montant de ressources propres : 22 300 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 278 151 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 50 995
 - o Dont français : 41 778
 - o Dont étrangers : 9 217
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 167 791

<http://www.tourisme-bearn-gaves.com>

6. PYRENEES BEARNAISES



Historique de l'organisation touristique :

Le Haut Béarn, renommé « Pyrénées Béarnaises », suite à une étude de positionnement, est organisé, comme la Montagne Basque, en Pôle Touristique Pyrénéen, comprenant les territoires du Piémont Oloronais et des trois vallées béarnaises : Aspe, Ossau et Barétous. Le Syndicat Mixte de Pays du Piémont Oloronais est chargé de la coordination du développement touristique local, avec une chargée de mission tourisme, animatrice du PTP. La structuration touristique des OT n'a pas réellement évolué depuis 2010, mais la politique de développement touristique a permis de développer l'organisation du tourisme local et de mener de nombreuses actions, de développement et de professionnalisation des acteurs.

Le Piémont Oloronais ainsi que les vallées d'Aspe et du Barétous ont une compétence tourisme à l'échelle communautaire et ont institué des offices de tourisme à ce niveau depuis 2009. En vallée d'Ossau, la compétence reste communale avec 3 offices de tourisme : Eaux-Bonnes-Gourette (2 Points d'accueil), Arudy et Laruns.

Le territoire s'est engagé en 2015 dans un projet de structuration touristique avec la région Nouvelle-Aquitaine : piloté par le Syndicat Mixte de Pays, il comprend les 4 territoires, dont la vallée d'Ossau, qui s'est engagée à prendre la compétence tourisme afin d'intégrer pleinement le projet (obligatoire dans le cadre de l'appel à projets).

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le SDCI prévoit une fusion des communautés de communes du Piémont Oloronais, de la communauté de communes de Josbaig et des 2 vallées du Barétous et d'Aspe, avec donc un office de tourisme communautaire regroupant ce territoire.

La communauté de communes de la vallée d'Ossau resterait pour le moment seule. L'organisation touristique reste pour le moment incertaine, puisqu'il existe deux stations classées, dont les offices de tourisme pourrait rester distinct de l'office de tourisme communautaire : Laruns et les Eaux-Bonnes.

Récapitulatif Pyrénées Béarnaises :

	2009	2012	2015
OTSI	6	6	6
ETP	32	32	34,57

Les structures des Pyrénées Béarnaises :

Fusionneront au sein de l'office de tourisme communautaire de la nouvelle communauté de communes fusionnée regroupant les communauté de communes du Piémont Oloronais, de la communauté de communes de Josbaig et des 2 vallées du Barétous et d'Aspe :

Office de tourisme du Piémont Oloronais

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Piémont Oloronais
- Nombre de communes : 24
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 25 000
- Station classée : Lurbes Saint Christau (1913)
- Statut : EPIC
- Effectif : 7 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : 4 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 13 233
- Budget total 2015 : 994 519 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 624 6547 €
- Montant de la taxe de séjour : 30 000 €

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 30 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 22 923
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 46 006

www.tourisme-oloron.com

mespyrenees.com

Office de tourisme de la Vallée d'Aspe

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la Vallée d'Aspe
- Nombre de communes : 13
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 2 800
- Statut : Association
- Effectif : 3,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : En cours de classement
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 600
- Budget total 2015 : 250 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 123 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 6 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 28 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 90 000 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 900
 - o Dont français : 12 720
 - o Dont étrangers : 3 180
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 80 000

<http://www.tourisme-aspe.com>

Office de tourisme de la Vallée du Barétous

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la Vallée du Barétous
- Nombre de communes : 6
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 3 100
- Statut : Association
- Effectif : 5,67 ETP
- Points d'accueil : 2 - Arette /La Pierre Saint Martin
- Classement : Non classé (3*)

- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 338 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 93 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 14 000 €
- Montant de ressources propres : 7 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 13 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 371
 - o Dont français : 10 709
 - o Dont étrangers : 662
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 207 571

<http://www.lapierrestmartin.com>

Fusionneront au sein du futur office de tourisme communautaire de la vallée d'Ossau ou resteront distincts :

Office de tourisme de Laruns

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Laruns
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 1 300
- Station classée : Oui (1953)
- Statut : EPIC
- Effectif : 10,4 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie I
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 790
- Budget total 2015 : 911 800 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 510 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 24 000 €
- Montant de ressources propres : 35 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 30 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 64 178
 - o Dont étrangers : 2 226
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 27189
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 162 556

www.ossau-pyrenees.com

Office de tourisme des Eaux-Bonnes

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune des Eaux-Bonnes
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 398
- Station classée : Station hydrominérale (1912), Station d'hiver (1969)
- Statut : EPIC
- Effectif : 7 ETP
- Points d'accueil : 2 (Gourette, Les Eaux-Bonnes)
- Classement : Non classé (2*)
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 000
- Budget total 2015 : 592 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 55 671 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Nombre de visiteurs 2015 : 25 400
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 25 400
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 273 355

www.gourette.com

Fusionnera au sein du futur office de tourisme communautaire de la Vallée d'Ossau :

Office de tourisme d'Arudy

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Arudy
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 2 189
- Statut : Association
- Effectif : 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : Non labellisé
- Budget total 2015 : 42 689 €
- Montant de ressources propres : 18 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 500
 - o Dont français : 1 350
 - o Dont étrangers : 150

www.arudy-tourisme.com

Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 14
- Points d'accueil : 44 soit 3 par OT en moyenne

- Statut :

Association	Régie	EPIC
10*	2	2
72%	14%	14%

*L'Office de Tourisme de Brive Agglo est géré avec 3 statuts (Association, GIE et SPL)

- Territoire de compétence :

Communautaire	Intercommunautaire
13	1
93%	7%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	142	130	4	35	130	9
Moyenne	10,1	9,3	0,4	3,2	12	0,6

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 12/14
- Formations longues :
 - ANT : 4
 - APEX : 2
 - Reporter de Territoire : 2

Ressources financières :

En Corrèze les Offices de Tourisme sont très différents, un budget pouvant aller de 30 000 € à 5 180 000 €. Les subventions de la collectivité de tutelle peuvent représenter 20% du budget total à 80%

- Taxe de séjour :

Nb d'OT percevant la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
5	984 450 €	Peu probant

- Commercialisation :

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
2	3 209 967 €	Peu probant

- Gestion d'équipements : 3 Offices de Tourisme

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
8	2	1	3
57%	14%	7%	22%

- Démarche Qualité :

Qualité Tourisme	En cours de classement	Non engagé
1	1	12
7%	7%	86%

- Tourisme & Handicap :

Non labellisé
14

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 1 220 615
- Nb visiteurs annuels comptoir : 640 916
-

Analyse des OTSI de Corrèze :

Constat :

Les Offices de Tourisme sont tous structurés au niveau communautaire dont 3 territoires ont atteint un niveau de structuration optimal : l'Office de Tourisme de Brive-la-Gaillarde, la Vallée de la Dordogne et Tulle Agglo. Les autres territoires de la Corrèze sont couverts par des Offices de Tourisme de petites tailles qui, toutefois, mènent des actions de mutualisation en particulier sur la promotion et le partage des compétences. Un accompagnement a été mené sur ce domaine en Haute-Corrèze par le CRT Limousin.

Projection, enjeux et perspectives :

Malgré les seuils adaptés du fait de la localisation de nombreuses communes en zone montagne, la moitié des EPCI se trouve dans l'obligation de s'élargir. Ainsi, on assistera en Corrèze à des regroupements de grande ampleur, puisque le SDCI devrait faire passer de 20 à 7 le nombre d'EPCI. Au 1er janvier 2017, la Haute Corrèze devrait passer de 6 communautés de communes à une seule (intégrant celle des sources de la Creuse) et les communautés de communes de Pompadour et de Lubersac devraient aussi fusionner. A cette échéance, en Corrèze, on devrait compter 7 Offices de tourisme.

1. PAYS OUEST CORREZIEN



Historique de l'organisation touristique :

Ce Pays très vaste a déjà vécu plusieurs mutations importantes avec en 2014, une fusion des 5 Offices de Tourisme présents sur l'Agglomération de Brive.

Les Offices de Tourisme de Lubersac et de Pompadour ont fusionné au printemps 2016 pour créer un Office de Tourisme intercommunautaire en attendant la fusion des deux Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2017.

L'Office de Tourisme d'Uzerche est communautaire depuis une 10^{aine} d'année.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les périmètres des 3 Offices de Tourisme actuels ne devraient pas être impactés par la Loi NOTRe.

Le Pays Ouest Corrèzien comptera trois Offices de Tourisme dès 2017 contre 8 avant 2014.

Office de Tourisme de Brive Agglo

L'Office de Tourisme de Brive Agglo est géré à travers 3 structures distinctes : un Groupement d'intérêt économique, un service public local et une association.

- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
- Classement : Catégorie I
- Statut : GIE / Association / SPL
- Effectif : 70 personnes / 60,88 ETP
- Points d'accueil : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 106694
- Nombre de communes : 49
- Nombre de lits touristiques marchands : 7000
- Marqué Qualité Tourisme : oui
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 5 180 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 013 500 €
- Montant de subvention fixe département / région : 128 266 €
- Montant de la taxe de séjour : 301 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 3 209 967 €
- Gestion d'équipements : Oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 121 000
 - o Dont français : 99 220
 - o Dont étrangers : 21 780
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 80 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 14 690
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 251 270

<http://www.brive-tourisme.com>

Office de Tourisme de Lubersac-Auvezère

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes de Lubersac-Auvezère
- Classement : III
- Statut : associatif
- Effectif : 0.5 personne / 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3700

- Nombre de communes : 6
- Nombre de lits touristiques marchands : 550
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 4000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 2300 €
- Montant de subvention fixe département / région : 1200 €
- Montant de la taxe de séjour : nr
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2500
 - o Dont français : 2325
 - o Dont étrangers : 175
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2482
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 238
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 792

Office de Tourisme de Pompadour

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Arnac Pompadour
- Classement : nc
- Statut : Associatif
- Effectif : 5 personnes / 5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4200
- Nombre de communes : 6
- Nombre de lits touristiques marchands : 963
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 222 000€
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 55 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 38 000€
- Montant de la taxe de séjour : €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 173 240 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 16400
 - o Dont français : 15100
 - o Dont étrangers : 1300
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 13700
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2022

Office de Tourisme du Pays d’Uzerche

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays d’Uzerche
- Classement : Non classé.
- Statut : Régie
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d’accueil : 1
- Nombre d’habitants du territoire statutaire : 10 000
- Nombre de communes : 12
- Nombre de lits touristiques marchands : 1577
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : nr
- Montant de subvention fixe département / région : nr
- Montant de la taxe de séjour : nr
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d’affaires 2015 : nr
- Gestion d’équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 000
 - o Dont français : 11 200
 - o Dont étrangers : 2800
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 15 000

2. PAYS HAUTE CORREZE



Historique de l’organisation touristique :

Le Pays Haute-Corrèze est un territoire de 5 communautés de communes qui contractualise avec le Conseil Régional dans le cadre des Conventions de Cohésion Territoriale et le Conseil Départemental de la Corrèze. Depuis 2013, les 8 Offices de Tourisme du territoire Haute-Corrèze et l’Office de Tourisme Vézère-Monédières conventionnent pour mettre en place un plan d’actions collectif autour de la promotion, l’accompagnement des prestataires, la

coordination des Stations de Sport Nature et des Pays d'art et d'histoire. Des résultats intéressants sont à noter dans la collaboration des 12 salariés avec l'organisation du partage des compétences au profit de l'ensemble du territoire.

En 2016, une première fusion a eu lieu entre les Offices de Tourisme communaux de Meymac et d'Ussel pour créer un EPIC communautaire.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Au 1er janvier 2017, les Offices de Tourisme de Meymac-Ussel, Bort-les-Orgues, Neuvic d'Ussel, Eygurande et Bugeat-Sornac fusionneront suite à la fusion des 5 communautés de Communes et intégrera la communauté de communes des Sources de la Creuse (23). L'Office de Tourisme du Pays d'Egletons, quant à lui, élargira son périmètre d'action.

Le territoire de la Haute-Corrèze comptera 2 Offices de Tourisme dès le 1^{er} janvier 2017.

Office de Tourisme de Bort les Orgues

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Val et plateaux Bortois
- Classement : nc
- Statut : Régie SPIC
- Effectif : 8 personnes / 5,3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4701
- Nombre de communes : 10
- Nombre de lits touristiques marchands : 2200
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 224 580 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 20 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : nr
- Montant de la taxe de séjour : 19 450 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Montant des ressources propres : 171 800 €
- Gestion d'équipements : Oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 10360
 - o Dont français : 9625
 - o Dont étrangers : 735
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5180
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 590
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 20 900

<https://www.bort-artense.com>

La Communauté de communes de Millevaches au Coeur finance deux Offices de tourisme sur son territoire : l'Office de Tourisme de Bugeat et délègue l'exercice de sa compétence tourisme à celui de Sornac.

Office de Tourisme de Bugeat

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Millevaches au coeur
- Classement : Catégorie III
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4317
- Nombre de communes : 18
- Nombre de lits touristiques marchands : 1474
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 69 766 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 9651 €
- Montant de subvention fixe département / région : 34 515 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Montant des ressources propres : 6 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4482
 - o Dont français : 4208
 - o Dont étrangers : 274
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4016
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 466
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 5835

<http://www.bugeat-sornac.fr>

Office de Tourisme de Sornac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Millevaches au coeur
- Classement : Catégorie III
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4317
- Nombre de communes : 18
- Nombre de lits touristiques marchands : 1474

- Budget total 2015 : 69 766 €
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 9651 €
- Montant de subvention fixe département / région : 34 515 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Montant des ressources propres : 6 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4482
 - o Dont français : 4208
 - o Dont étrangers : 274
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4016
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 466
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 5835

<http://www.bugeat-sornac.fr>

Office de Tourisme d'Eygurande

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes d'Eygurande
- Classement : nr
- Statut : associatif
- Effectif : 1 personnes / 0,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 2619
- Nombre de communes : 9
- Nombre de lits touristiques marchands : 895
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non

<http://www.pays-eygurande.com/>

Office de Tourisme des Gorges de la Haute Dordogne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes des Gorges de Haute-Dordogne
- Classement : nc
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 3 ETP
- Points d'accueil : 3

- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3500
 - Nombre de communes : 13
 - Nombre de lits touristiques marchands : 413
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non
 - Budget total 2015 : 82 607 €
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 65 000 €
 - Montant de subvention fixe département / région : 3 000 €
 - Montant de la taxe de séjour : 0 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Montant des ressources propres : 3 500 €
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 7500
- <http://www.haute-dordogne.com>

Office de Tourisme Ussel-Meymac

- Office de tourisme communautaire
 - Territoire de compétence : Communauté de communes Ussel-Meymac Haute Corrèze
 - Classement : En cours de classement
 - Statut : EPIC
 - Effectif : 5 personnes / ETP nc
 - Points d'accueil : 2
 - Nombre d'habitants du territoire statutaire : 17 500
 - Nombre de communes : 19
 - Nombre de lits touristiques marchands : 420
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non
 - Budget total 2015 : 107 000 €
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 77 000 €
 - Montant de subvention fixe département / région : €
 - Montant de la taxe de séjour : 0 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Montant des ressources propres : 24 000 €
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 8150
 - o Dont français : 7500
 - o Dont étrangers : 650
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 17 120
- <http://www.tourismemeymac.fr/>

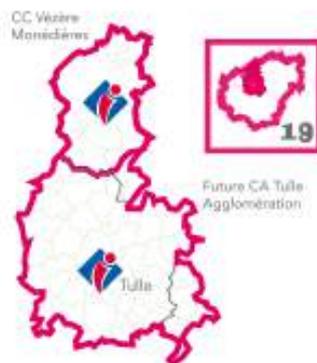
Office de Tourisme du Pays d'Egletons

- Office de tourisme communautaire

- Territoire de compétence : Communauté de communes de Ventadour
- Classement : En Cours de Classement
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 2,2 ETP
- Points d'accueil : 4
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 10828
- Nombre de communes : 17
- Nombre de lits touristiques marchands : 2642
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 91 800 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 61 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 5 700 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Montant des ressources propres : 20 080 €
- Gestion d'équipements : oui
- Nombre de visiteurs 2015 : 10 227
 - o Dont français : 9547
 - o Dont étrangers : 680
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 9303
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1117
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 18 487

<http://www.tourisme-egletons.com>

3. PAYS DE TULLE



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays de Tulle contractualise avec la Région dans le cadre des Convention de cohésion Territoriale et du Conseil départemental de la Corrèze. Ce territoire est composé de deux Offices de Tourisme, celui de Tulle et de Vézère-Monédières.

L'Office de Tourisme de Vézère-Monédières, bien que faisant partie du Pays Tulle, collabore depuis plusieurs années avec les Offices de Tourisme de la Haute-Corrèze. C'est un rapprochement identitaire influencé par la géographie du plateau de Millevaches.

Depuis 2015, des échanges et des rapprochements ont lieu entre les deux Offices de Tourisme du Pays de Tulle.

L'Office de Tourisme de Tulle est devenu communautaire en 2011 et celui de Vézère-Monédière en 2010.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

L'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze devrait voir son périmètre d'action évolué intégrant la communauté de communes « Doustre et plateau des étangs » ainsi que les communes de Saint Augustin et le Lonzac.

L'Office de Tourisme de Vézère-Monédière devrait intégrer plusieurs communes voisines qui formeront ensemble une communauté de communes rurale.

Le Pays de Tulle devrait comporter à terme 2 Offices de Tourisme communautaires. Aucune fusion d'Offices de Tourisme n'aura lieu.

Office de Tourisme de Tulle en Corrèze

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'Agglomération de Tulle
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 7 personnes / 6,8 ETP
- Points d'accueil : 4
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 42 000
- Nombre de communes : 37
- Nombre de lits touristiques marchands : 3211
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 385 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 275 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 51 392 €
- Montant de la taxe de séjour : 52 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre des ressources propres 2015 : 25 000 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 16 595
 - o Dont français : 14 935
 - o Dont étrangers : 1 660
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 16 595

- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 3990
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 76965

<http://www.tulle-en-correze.com>

Office de Tourisme Vézère-Monédières

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes Vézère-Monédières
- Classement : non classé
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 2,91 ETP
- Points d'accueil : 2
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4908
- Nombre de communes : 12
- Nombre de lits touristiques marchands : 1745
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 116 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 96 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 4100 €
- Montant de la taxe de séjour : 12 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 0 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9000
 - o Dont français :8280
 - o Dont étrangers : 720
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3850
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10500

<http://www.vezeremonedieres-tourisme.com/>

4. PAYS DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays de la Vallée de la Dordogne Corrézienne contractualise avec la Région dans le cadre des contrats de cohésion territoriale. Depuis plusieurs années les Offices de Tourisme mènent des actions mutualisées de promotion et un projet de fusion des Offices de Tourisme d'Argentat, de Beaulieu sur Dordogne, de Collonges La Rouge, d'Aubazine et de la Xaintrie. En 2015, le territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne s'est rapproché de la Vallée de la Dordogne Lotoise pour créer au 1er janvier 2016 un seul Office de Tourisme sur ce nouveau territoire porté par 2 syndicats mixtes. C'est sans doute le territoire qui a connu la plus grande mutation en Limousin ces dernières années.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le territoire de la vallée de la Dordogne Corrézienne va connaître une fusion de plusieurs communautés de communes passant de 5 EPCI à 2. Les communautés de Communes d'Argentat, Saint Privat et de Mercœur fusionneront, celles de villages du midi corrézien, sud Corrézien et Pays de Beynat feront de même. Concernant l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne, il ne devrait pas être impacté, étant déjà porté par un syndicat mixte regroupant ces EPCI.

Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne

- Office de tourisme Intercommunautaire
- Territoire de compétence : Syndicat Mixte de la Vallée de la Dordogne Corrézienne et Syndicat Mixte de la Vallée de la Dordogne Lotoise
- Station classée : Oui
- Classement : Catégorie I
- Statut : EPIC
- Effectif : 34 personnes / 36,05 ETP
- Points d'accueil : 16
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 84 237
- Nombre de communes : 143
- Nombre de lits touristiques marchands : 32 452
- Marqué Qualité Tourisme : Oui
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 1 940 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 770 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 140 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 600 000€
- Ressource propre : 430 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 300 000 €
- Gestion d'équipements : non

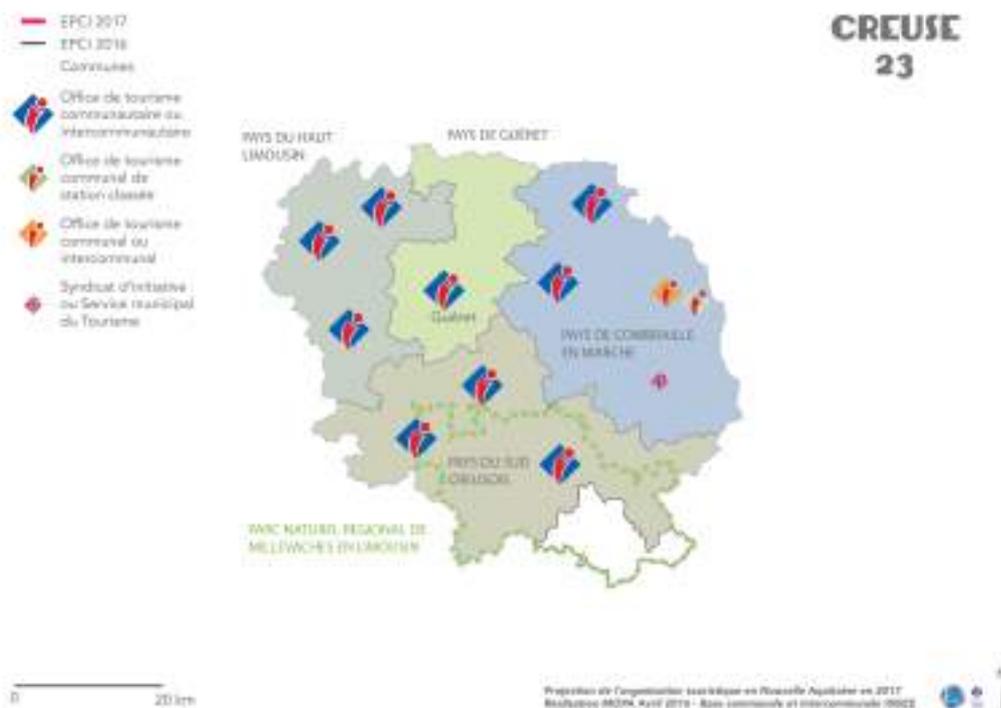
- Nombre de visiteurs 2015 : 420 000
 - o Dont français : 315 000
 - o Dont étrangers : 105 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 110 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 29 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 720 000

1.13. CREUSE

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTIONS DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN CREUSE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 14
- Points d'accueil : 1,3 soit par OT en moyenne
- Statut :

Association	EPIC
13*	1
93%	7%

**L'Office de Tourisme d'Aubusson-Felletin a été créé au 1er janvier 2016 sous statut EPIC*

- Territoire de compétence :

Communal	Communautaire
3	10*
29%	71%

**L'Office de Tourisme d'Aubusson-Felletin est devenu communautaire au 1er janvier 2016*

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	46	42,75	2	7	45	1
Moyenne	3,3	3,05	0,2	0,5	3,5	0,08

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 11/14
- Formations longues :
 - ANT : 7
 - APEX : 5
 - Reporter de Territoire : 4

Ressources financières :

- Budget détaillé :

Les Offices de tourisme étant relativement homogène même si les budgets peuvent aller de 35 000€ pour le plus petit à 290 000€ pour le plus important, on peut avoisiner une moyenne de 160 000 € de budget.

La moyenne des subventions attribuées par la collectivité de tutelle est de 88 900€ ce qui représente 56% du budget des Offices de tourisme.

- Taxe de séjour :

Nb d'OT percevant la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
6	85 768 €	14 295 €

- Commercialisation :

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
3	243 168 €	81056 €

- Gestion d'équipements : 4

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	SI	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
6	1	0	5	2
43%	7%		36%	14%

- Démarche Qualité :

Non engagé
14

- Tourisme & Handicap :

2 déficiences	Non labellisé
1	13
7%	93%

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 265 440
- Nb visiteurs annuels comptoir : 107 148

Analyse des OTSI de Creuse :

Constat :

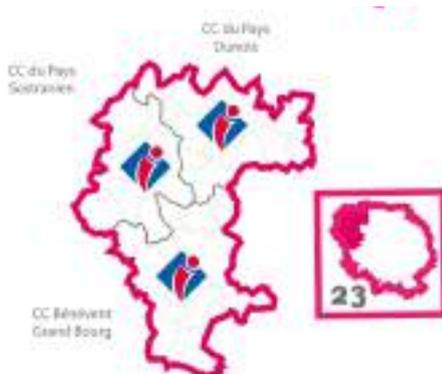
Beaucoup d'Offices de Tourisme sont communautaires mais la taille des collectivités reste modeste.

Projection, enjeux et perspectives :

Peu d'EPCI se trouvent en dessous des seuils limites adaptés, mais tous à l'exception du Grand Guéret, on moins de 15 000 habitants. Le SDCI prévoit ainsi une rationalisation très forte du nombre d'EPCI passant de 15 à 4 communautés de communes. On peut donc imaginer que la réflexion s'engagera, pour les OT, à l'échelle du département, via notamment une ADT très présente dans l'accompagnement des territoires.

Un territoire à fort enjeu à l'est du département, avec le regroupement envisagé de 2 OT communautaires et 2 OT communaux, dont la station classée d'Evau-les-Bains (+1 Syndicat d'Initiative).

1. PAYS OUEST CREUSOIS



Historique de l'organisation touristique :

Ce territoire est composé de 3 Communautés de Communes : Le Pays Sostranien, Bénévent-Grand-Bourg et le Pays Dunois. Depuis 2005, le Pays porte des projets de développement touristique dans le cadre des différents contrats issus de la politique territoriale régionale. Aujourd'hui, le Pays est porté par un Syndicat Mixte.

Les 3 Offices de Tourisme et les collectivités de tutelles conventionnent depuis plusieurs années sur des actions de promotion touristiques, d'événementiels et de partage de compétences. Les communautés de communes du Pays Dunois et Bénévent-Grand-Bourg ont la particularité de gérer des équipements touristiques de type hébergements et sites de visites.

Une étude sur le positionnement marketing du territoire a donné ses conclusions en 2015 avec pour objectif le rapprochement structurel des Offices de Tourisme.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les 3 Communautés de Communes du territoire devraient fusionner au 1^{er} janvier 2017 ce qui impliquera la fusion des 3 Offices de Tourisme du territoire.

Nombre OT	Nbre emploi total	Budget total
3	14	760 994 €

Office de Tourisme du Pays Sostranien

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Sostranien
- Classement : Non classé
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 698

- Nombre de communes : ,10
- Nombre de lits touristiques marchands : 763
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 141 324 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 114 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 13 693 €
- Montant de la taxe de séjour : 8 870 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 :3 073 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2149
 - o Dont français : 1 969
 - o Dont étrangers : 180
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 384
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 594

<http://www.inspirez-vos-vacances-en-creuse.fr>

Office de Tourisme du Pays des Eaux-Vives

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de Bénévent-Grand Bourg
- Classement : Non classé
- Statut : EPIC depuis le 1er janvier 2016
- Effectif : 6 personnes / 5,78 ETP
- Points d'accueil : 3 - Chatelus-Le-Marcheix / Fursac / Marsac
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7100
- Nombre de communes : 17
- Nombre de lits touristiques marchands : 506
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 377 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 205 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 26 088 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 :145 912 €
- Gestion d'équipements : Oui - Scénovision
- Nombre de visiteurs 2015 : 2106
 - o Dont français : 1681
 - o Dont étrangers : 167
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1848
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 258

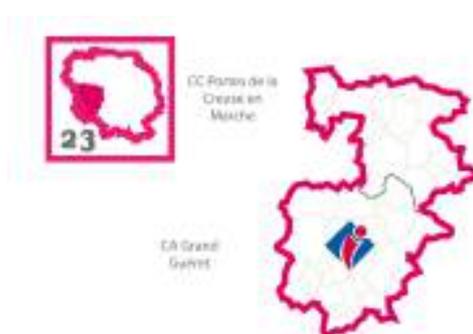
<http://www.inspirez-vos-vacances-en-creuse.fr>

Office de Tourisme de la vallée des peintres de la Creuse

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays Dunois
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 5 personnes / 4,04 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 451
- Nombre de communes : 17
- Nombre de lits touristiques marchands : 1359
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 242 670 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 113 390 €
- Montant de subvention fixe département / région : 60 072 €
- Montant de la taxe de séjour : 5 080,38 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 31 168 €
- Gestion d'équipements : Oui - Espace Monet Rollinat
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 020
 - o Dont français : 4 164
 - o Dont étrangers : 1 856
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 4 570
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 450
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 162

<http://www.tourisme-valleedespeintres-creuse.com>

2. PAYS DE GUERET



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays de Guéret regroupe plusieurs communautés de communes dont seule la communauté d'Agglomération de Guéret déploie la compétence tourisme "Promotion" via l'Office de Tourisme du Grand Guéret.

L'Office de Tourisme du Grand Guéret est communautaire depuis 20 ans avec des missions claires et affirmées avec un territoire optimum.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

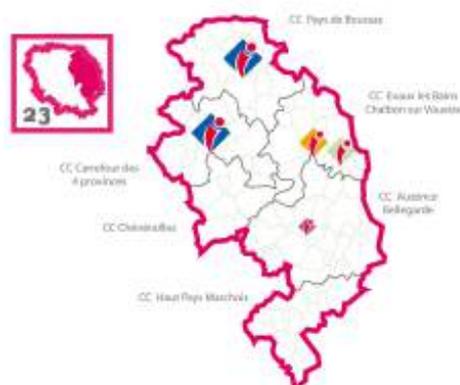
Au 1er Janvier 2017, l'Office de Tourisme du Grand Guéret élargira son périmètre d'action aux communautés de communes du Nord du Pays de Guéret.

Office de Tourisme du Grand Guéret

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté d'agglomération du Grand Guéret
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 7 personnes / 6 ETP
- Points d'accueil : 1 à Guéret
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 30 000
- Nombre de communes : 22
- Nombre de lits touristiques marchands : 1800
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 290 000€
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 202 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 22 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 167 000 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 28 000
 - o Dont français : 25 000
 - o Dont étrangers : 3 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 000
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 15 000
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 116 000

<http://www.gueret-tourisme.fr/>

3. PAYS COMBRAILLE EN MARCHÉ



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Combraille en Marche est une association qui a eu pendant plusieurs années une mission spécifique "Tourisme". Depuis 5 ans, la mission a été abandonnée après plusieurs tentatives de structuration des Offices de Tourisme. Aujourd'hui ce territoire est constitué de 5 communautés de communes : Pays de Boussac, Evaux-Chambon, Carrefour des 4 provinces (Gouzon), Auzances-Bellegarde, Chénérailles et la présence de 6 Offices de Tourisme.

Depuis la fin de la mission "tourisme" du Pays, les Offices de Tourisme ont coopéré sur une échelle territoriale différente. Les Offices de Tourisme d'Evaux-les Bains, Chambon sur Voueize, Carrefour des 4 provinces et Chénérailles ont poursuivi leur collaboration en signant une convention pour la création d'un site web commun et l'animation numérique de territoire auprès des professionnels.

Depuis avril 2016, l'Office de Tourisme du Pays de Boussac a rejoint les 4 autres Offices de Tourisme en signant une convention de partenariat.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

En janvier 2017, les Communautés de communes du Pays Combraille en Marche devraient fusionner. Sur ce territoire, Evaux-les-Bains est une station thermale classée avec un statut particulier.

Nombre OT	Nbre emploi total	Budget total
5	8	311 300€

Office de Tourisme du Carrefour des 4 provinces (Gouzon)

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Carrefour des 4 provinces
- Classement : Catégorie III
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 800
- Nombre de communes : 16
- Nombre de lits touristiques marchands : 568
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 49 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 19 500 €
- Montant de subvention fixe département / région : 14 348 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 13 600 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2500
 - o Dont français : 2000
 - o Dont étrangers : 500
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6068
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 760
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 975

<http://www.terresdecombraille.com>

Remarque : L'office de Tourisme du Carrefour des 4 provinces conventionne depuis plusieurs années avec l'Office de Tourisme de Chénéraille pour organiser le bureau d'information touristique et l'information touristique de ce territoire.

Office de Tourisme d'Evaux-Les-Bains

- Office de tourisme Communal
- Territoire de compétence : Commune d'Evaux les Bains
- Classement : Catégorie II
- Station Classée : Oui
- Statut : Association
- Effectif : 3 personne / 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1400
- Nombre de communes : 1
- Nombre de lits touristiques marchands : 741
- Marqué Qualité Tourisme : Non

- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 119 500 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 56 400 €
- Montant de subvention fixe département / région : 28 400€
- Montant de la taxe de séjour : 18 600 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 13 600 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 596
 - o Dont français : 9 114
 - o Dont étrangers : 482
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 8 944
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 3 100
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 15 912

<http://www.terresdecombraille.com>

Office de Tourisme de Chambon sur Voueize

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Chambon sur Voueize
- Classement : Catégorie III
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 962
- Nombre de communes :1
- Nombre de lits touristiques marchands : 418
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 62 800 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 9 890 €
- Montant de subvention fixe département / région : 13 342 €
- Montant de la taxe de séjour : 475 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 15 748 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 064
 - o Dont français : 2 773
 - o Dont étrangers : 291
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 1 926
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 380
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 15 885

<http://www.terresdecombraille.com/>

Office de Tourisme du Pays de Boussac

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Pays de Boussac
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 500
- Nombre de communes : 15
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 059
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 80 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 40 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 4 000 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 6 872
 - o Dont français : 5 496
 - o Dont étrangers : 1 376
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 6 068
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 760
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 000

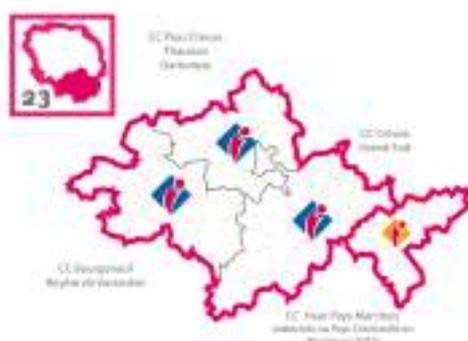
<http://www.tourismeboussac.fr/>

Syndicat d'Initiative d'Auzances-Bellegarde

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Auzances-Bellegarde
- Classement : NC
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 1,11 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7243
- Nombre de communes : 26
- Nombre de lits touristiques marchands : 656
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 35 000€
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 29 000€
- Montant de subvention fixe département / région : 0€
- Montant de la taxe de séjour : Non collectée

- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 4 326 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 017
 - o Dont français :
 - o Dont étrangers :
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 338
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 679
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : Pas de site Internet

4. PAYS SUD CREUSOIS



Historique de l'organisation touristique :

Le syndicat mixte du Pays Sud Creusois comprend 4 communautés de communes : Grand-Sud Creuse, Bourganeuf-Royère de Vassivière, la CIATE et le Haut Pays Marchois. Les Communautés de Communes exercent différemment la compétence tourisme.

Des actions de collaboration ont été mises en place à l'échelle du Pays entre les 4 Offices de Tourisme en particulier sur la communication à destination des touristes et des prestataires touristiques.

La communauté de communes Grand Sud Creuse vient de se doter d'un Office de Tourisme communautaire (EPIC) émanant de la fusion des Offices de Tourisme d'Aubusson et de Felletin. Un directeur a été recruté pour mener à bien cette structuration.

L'Office de Tourisme de Royère qui avait un statut un peu particulier a été intégré par le syndicat "Le lac de Vassivière".

L'Office de Tourisme du Haut Pays Marchois vient de perdre sa compétence sur la communauté de communes pour devenir communal.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Le SDCI prévoit une fusion de l'ensemble des communautés de communes du Pays. Cette fusion engendrera la création d'un Office de Tourisme unique sur cette nouvelle communauté de communes.

Nombre OT	Nbre emploi total	Budget total
4*	18	720 036€

*Fusion au 1er janvier des Offices de Tourisme d'Aubusson et de Felletin

Office de Tourisme d'Aubusson

- Office de tourisme municipal (avril 2016 passage en intercommunalité avec Felletin)
- Territoire de compétence : Commune d'Aubusson
- Classement : NC
- Statut : Association (EPIC avril 2016)
- Effectif : 5 personnes / 4,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 3600
- Nombre de communes : 1
- Nombre de lits touristiques marchands : 1699
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 220 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 95 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 28 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 6 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Oui
- Chiffres d'affaire 2015 : 45 000 €
- Gestion d'équipements : Oui - Maison de la Tapisserie
- Nombre de visiteurs 2015 : 14 130
 - o Dont français : 11 928
 - o Dont étrangers : 2 202
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 14 130
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 3 200
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 23 286

<http://www.tourisme-aubusson.com/>

Office de Tourisme de Felletin

- Office de tourisme municipal (avril 2016 passage en intercommunalité avec Aubusson)
- Territoire de compétence : Commune de Felletin
- Classement : nc
- Statut : Association (EPIC avril 2016)
- Effectif : 5 personnes / 4,37 ETP
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 889
- Nombre de communes : 1

- Nombre de lits touristiques marchands : 1 489
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 191 117 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 57 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 34 975 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 91 172 €
- Gestion d'équipements : Oui - Musée de la Diamanterie, l'exposition du château, une boutique de laine
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 694
 - o Dont français : 12 781
 - o Dont étrangers : 9 113
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 968
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 401
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 14 107

Office de Tourisme Creuse Thaurion Gartempe (Ahun)

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Commune de communes de Creuse Thaurion Gartempe
- Classement : nc
- Statut : Association
- Effectif : 5 personnes / 4,06 ETP
- Points d'accueil : 3 - Moutiers d'Ahun / Masgot / Sous-Parsat
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 398
- Nombre de communes : 27
- Nombre de lits touristiques marchands : 576
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Budget total 2015 : 156 326 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 93 573 €
- Montant de subvention fixe département / région : 15 501 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 14 733 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 000
 - o Dont français : 4 600
 - o Dont étrangers : 400
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 968
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 8 283

- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 27 956
<http://www.ahun-creuse-tourisme.fr/>

Office de Tourisme eaux, tours de Bourgneuf-Royère de Vassivière

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Commune de communes de Bourgneuf Royère
- Classement : Catégorie II
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 800
- Nombre de communes : 20
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 690
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Oui - 2 déficiences
- Budget total 2015 : 113 550 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 61 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 28 800 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 23 750 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 11 000
 - o Dont français : 7 700
 - o Dont étrangers : 3 300
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 968
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 401
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8 160

<http://www.ot-bourgneuf.com/>

Office de Tourisme de Crocq

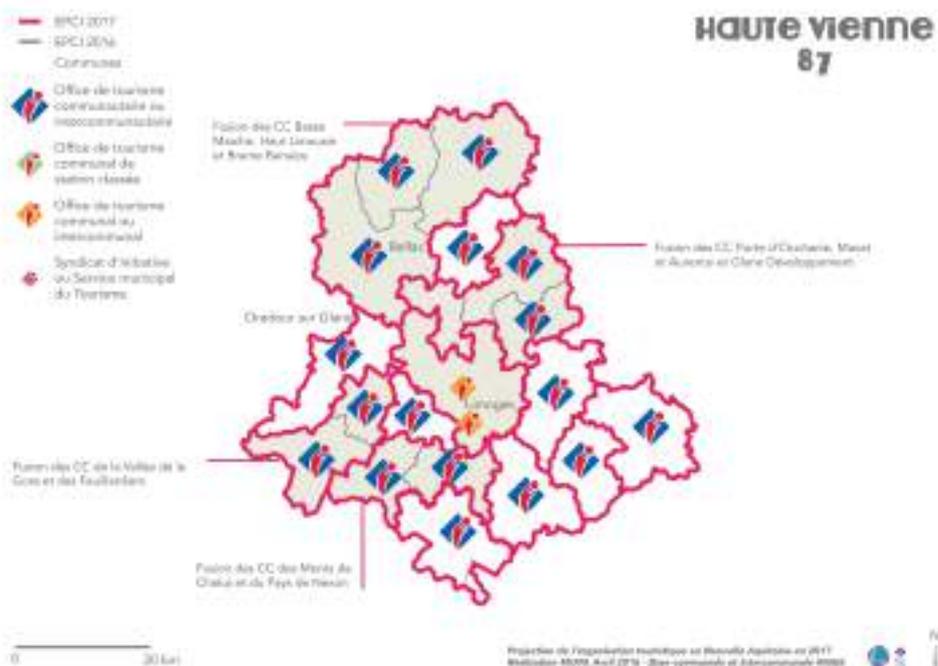
- Office de tourisme communal (abandon de l'intercommunalité en janvier 2016)
- Territoire de compétence : Commune de Crocq
- Classement : NC
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 501
- Nombre de communes : 1
- Nombre de lits touristiques marchands : 150
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non

- Budget total 2015 : 39 043 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 1 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 5 792 €
- Montant de la taxe de séjour : 0 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Ressources propres 2015 : 1 907 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 402
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 500

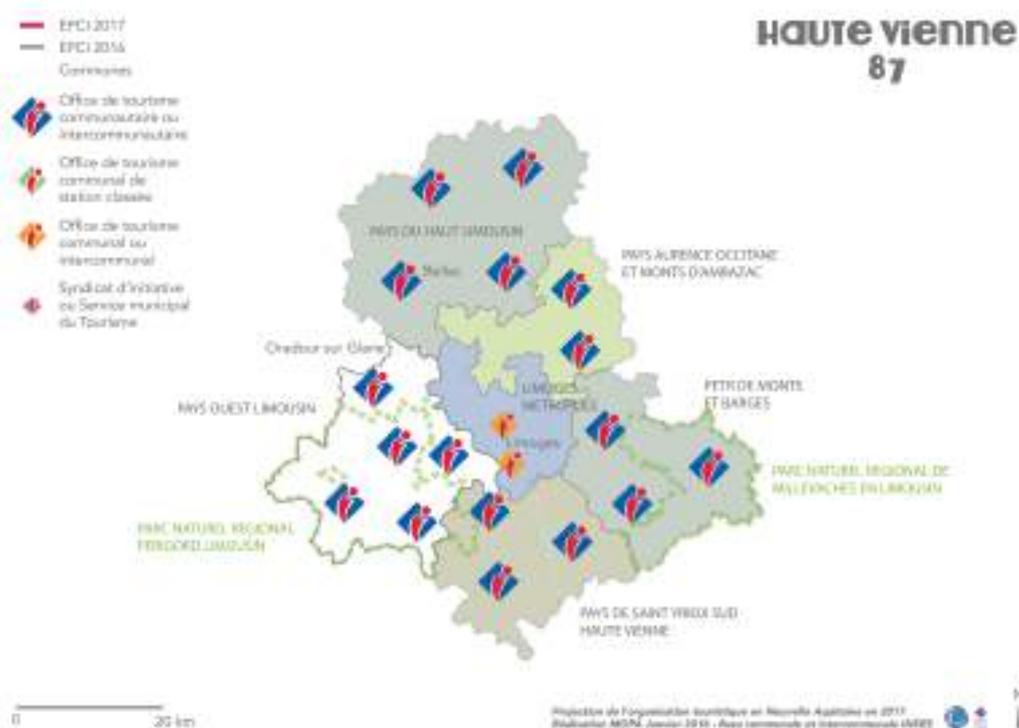
<http://www.tourisme.hautpaysmarchois.fr/>

1.14. HAUTE VIENNE

ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN 2016 ET PROJECTIONS DES EPCI APRÈS ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI NOTRE DU 1/01/2017



TERRITOIRES DE PROJETS EN HAUTE VIENNE DONT CEUX ENGAGÉS DANS UNE CONTRACTUALISATION RÉGIONALE



Carte d'identité & Territoires :

- Nombre : 21
- Points d'accueil : 25 soit 1,2 par OT en moyenne

- Statut :

Association	Régie	SPA
12	6	3
57%	29%	14%

- Territoire de compétence :

Communal	Communautaire
4	17
19%	81%

Ressources humaines & Professionnalisation :

- Emploi :

	Effectif global	ETP	Dont salariés mis à disposition	Saisonniers	Contrat de droit privé	Contrat de droit public
Total	57	53,91	3	16	32	18
Moyenne	2,85	2,70	0,16	0,84	56%	31%

- Nombre d'OT concernés par une action de professionnalisation : 18/20
- Formations longues :
 - ANT : 8
 - APEX : 5
 - Reporter de Territoire : 8

Ressources financières :

- Budget détaillé :

Les Offices de Tourisme de la Haute-Vienne sont relativement similaires. En excluant Limoges, un budget moyen pour un Office de Tourisme de Haute-Vienne est de 94 730 € et la collectivité de tutelle intervient en moyenne à hauteur de 65 043 € ce qui représente 68% du budget total. Cette situation s'explique par le statut en régie d'une part plus importante des Offices de Tourisme en Haute-Vienne comparée aux autres départements.

- Taxe de séjour :

Nb d'OT percevant la TS	Montant perçu global	Moyenne par OT
7	227 677€	Peu probant

- Commercialisation :

Nb d'OT immatriculés au registre des agences de voyage	Chiffre d'affaires global	Chiffre d'affaires moyen
2	160 753 €	Peu probant

Démarches de progrès :

- Classement :

NC	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
18	0	2	1
86%		9%	5%

- Démarche Qualité :

Non engagé
21

- Tourisme & Handicap :

2 déficiences	Non labellisé
1	19
10%	90%

Fréquentation & Offre :

- Nb visiteurs annuels site web : 317 000
- Nb visiteurs annuels comptoir : 224 103

Analyse des OTSI de la Haute Vienne :

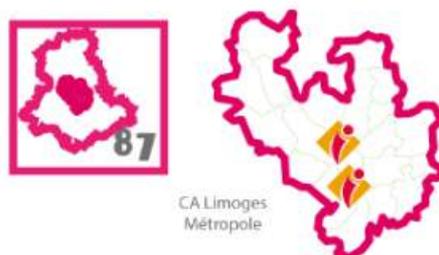
Constat :

Des offices communautaires globalement de petites tailles avec peu de salariés par Office de Tourisme. Les Offices de Tourisme de la toute nouvelle Communauté de communes Portes Océanes devraient fusionner au 1er juillet 2016. Le Pays Monts et Barrages porte la fusion des Offices de Tourisme de Briance-Combade, Portes de Vassivière et de Noblat qui devrait aboutir au 1er janvier 2017.

Projection, enjeux et perspectives :

Un SDCI qui apportera des modifications à la marge, et touchera uniquement les territoires en dessous du seuil adapté. L'office de tourisme de Limoges verra son périmètre élargit à la communauté d'agglomération.

1. AGGLOMERATION DE LIMOGES



Historique de l'organisation touristique :

L'agglomération de Limoges a la seule compétence développement touristique. A ce jour 2 Offices de Tourisme communaux coexistent sur le territoire de l'agglomération.

Toutefois, l'Office de Tourisme de Limoges a conclu une convention d'objectifs avec l'agglomération de Limoges sur des missions spécifiques qui couvrent les champs d'intervention de l'agglomération.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

La Loi NOTRe va modifier cette situation et la compétence « Promotion touristique » sera étendue de fait au 1er janvier 2017 à l'ensemble de l'Agglomération.

Nbre d'OT	Nombre d'ETP	Budget total
2	16	1 395 369 €

Office de Tourisme de Limoges

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Limoges
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 138 000
- Statut : Associatif
- Effectif : 15 personnes / 15,31 ETP
- Points d'accueil : 0
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non
- Nombre de lits touristiques marchands : 5 230
- Budget total 2015 : 1 345 369 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 635 350 €
- Montant de la taxe de séjour : 180 000 € reversé à l'OT (Total : 250 000 €)
- Montant de ressources propres : 494 690 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 132 916 €
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 91 575
 - o Dont français : 13 392
 - o Dont étrangers : 7 392
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 20 784
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 19 183
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 137 477

[Http://www.limoges-tourisme.com/](http://www.limoges-tourisme.com/)

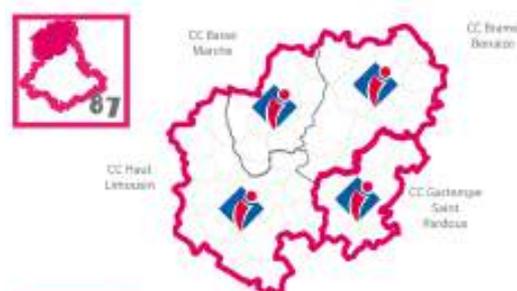
Office de Tourisme de Solignac

- Office de tourisme communal

- Territoire de compétence : Commune de Solignac
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 1 500
- Statut : Associatif
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 0
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 77
- Budget total 2015 : 50 000€
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 32 000 €
- Montant de ressources propres : 18 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 200
 - o Dont français : 8 000
 - o Dont étrangers : 1 200
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 9 200
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 500
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 6 000

<http://www.tourisme-solignac.com/>

2. PAYS HAUT LIMOUSIN



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Haut Limousin est sous statut associatif. Depuis plus d'une dizaine d'années, il contractualise avec la Région dans le cadre des divers contrats territoriaux qui se sont succédés. Dans le cadre du projet de territoire 2015-2020, s'appuyer sur le réseau des Offices de tourisme fait partie intégrante de leur axe "Structurer et accompagner les acteurs touristiques pour développer le tourisme de nature". Le programme LEADER du territoire reprend aussi cet axe en intégrant des actions sur l'accueil. Un chargé de mission à temps partiel sur le tourisme coordonne les 4 Offices de Tourisme.

Depuis 3 ans, toutes les communautés de communes du territoire ont pris la compétence tourisme et ont délégué l'exercice de la compétence à leur Office de tourisme.

Les 4 Offices de Tourisme et les 4 communautés de communes signent depuis 3 ans une convention de coopération volontaire pour mettre en place des actions communes et du partage de compétences (ANT, SADI, Production...). Le plan d'actions collectif est aujourd'hui intégré dans chacun des plans d'actions individuels.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les communautés de communes de la Basse-Marche, du Haut Limousin et Brame-Benaize vont fusionner. La communauté de communes de Gartempe St Pardoux, quant à elle, ne verra pas son périmètre modifié. Toutefois, une réflexion est en cours entre les élus du territoire et les Offices de Tourisme pour envisager un projet touristique commun aux 2 communautés de communes.

Nbre d'OT	Nombre d'ETP	Budget total
4	8	242 919

Office de Tourisme du Haut Limousin (Bellac)

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes du Haut Limousin
- Nombre de communes : 18
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 12436
- Station classée : Bellac (1950)
- Statut : Associatif
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Catégorie II
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : 2 déficiences
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 167
- Budget total 2015 : 99 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 69 700 €
- Montant de subvention fixe département / région : 26 088€
- Montant de ressources propres : 1 500 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : Non
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 150

- o Dont français : 7 897
- o Dont étrangers : 1 253
- o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 7 208
- o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 734
- o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 10 000

Office de Tourisme de la Basse Marche (Le Dorat)

- Office de Tourisme Communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 346
- Statut : Associatif
- Effectif : 1 personnes / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 207
- Budget total 2015 : 34 959 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 20 779 €
- Montant de subvention fixe département / région : 13 044€
- Montant de ressources propres : 684 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 373
 - o Dont français : 1 886
 - o Dont étrangers : 478
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 2 145
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 204
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 4 902

<http://ot-ledorat.boonzai.com/>

Office de Tourisme Limousin en Marche

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes Brame-Benaize
- Nombre de communes : 15
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7726
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : Non
- Tourisme & Handicap : Non

- Nombre de lits touristiques marchands : 825
- Budget total 2015 : 89 251 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 65 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 16 597 €
- Montant de ressources propres : 2 378 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : Non
- Nombre de visiteurs 2015 : 2 750
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 9 586

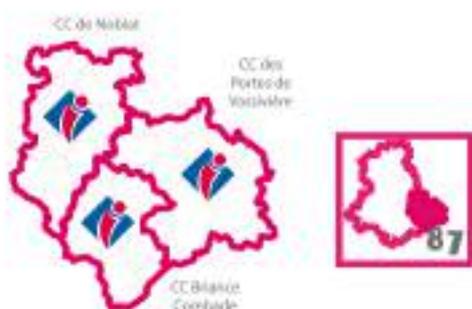
<http://www.limousinenmarche.com/>

Office de Tourisme de Gartempe - Saint Pardoux

- Office de tourisme Communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes de Gartempe-Saint Pardoux
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants du territoire statuaire : 5 266
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 4 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 020
- Budget total 2015 : 109 709 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 45 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 37 329 €
- Montant de la taxe de séjour : 6 824 €
- Montant de ressources propres : 3 068 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 517
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : Site en ligne depuis Oct. 2015

<http://www.tourisme-hautlimousin.com/>

3. PETR DU PAYS MONTS ET BARRAGES



Historique de l'organisation touristique :

Le Pays Monts et Barrages est depuis 2015 un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ce qui sous-entend un Syndicat Mixte fermé. Ce territoire qui existe depuis 1979 contractualise avec la Région dans le cadre des différents contrats sur divers champs de compétences dont le tourisme. Une chargée de mission tourisme coordonne les 3 Offices de Tourisme et a pour objectif la création d'un Office de tourisme unique sur le territoire.

Le territoire s'est structuré progressivement avec 3 communautés de communes qui ont pris la compétence tourisme. Le Pays est devenu un PETR en 2015 avec une compétence tourisme. Il faut noter que sur une partie des communes du territoire il existe un autre Syndicat Mixte, celui de Vassivière, avec une mission tourisme.

Les Offices de tourisme du territoire sont progressivement devenus des régies SPA dans le but d'harmoniser les structures avant la fusion. Il est à noter qu'en 2015 que l'Office de tourisme de Peyrat le Château, qui fait partie de la communauté de communes des Portes de Vassivière, a été transféré au Syndicat Mixte Le lac de Vassivière.

Les Offices de tourisme conventionnent depuis une 15aine d'années sur des actions de promotion, d'information et d'animation des filières. Des salariés animent des actions pour le compte de l'ensemble du territoire.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les territoires d'intervention des communautés de communes ne devraient pas être modifiés dans le cadre de la loi NOTRe. Toutefois, le projet de fusion des 3 Offices de tourisme est en bonne voie et devrait voir le jour début 2017.

OTSI	ETP	Budget
3	7	321 019 €

Office de Tourisme de Briance Combade

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Briance Combade

- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 5 691
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 718
- Budget total 2015 : 60 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 60 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 5 000

<http://www.cc-briance-combade.com/>

Office de Tourisme des Portes de Vassivière (Eymoutiers)

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes des Portes de Vassivière
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 4 769
- Station classée : Eymoutiers (1929)
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 3 personnes / 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 3 261
- Budget total 2015 : 116 019 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 85 958 €
- Montant de subvention fixe département / région : 8 159 €
- Montant de la taxe de séjour : 10 023 €
- Montant de ressources propres : 11 879 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : 0 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 13 738
 - o Dont français : 11 889
 - o Dont étrangers : 1 849
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : NC
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 1 591

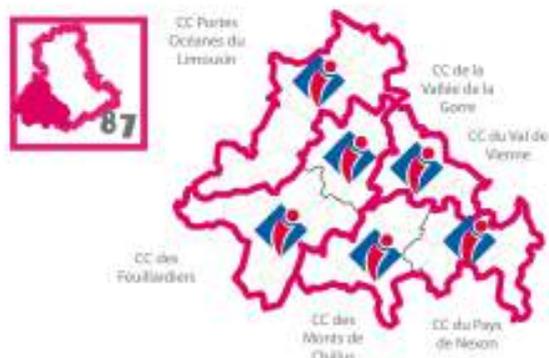
o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 4 455
<http://tourisme-eymoutiers.fr/>

Office de Tourisme de Noblat

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes de Noblat
- Nombre de communes : 12
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12 000
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 3 personnes / 2,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 655
- Budget total 2015 : 145 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 145 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 8 930 €
- Montant de ressources propres : 172 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 8 000
 - o Dont français : 6 000
 - o Dont étrangers : 2 000
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 3 846
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 500
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 424

<http://www.tourisme-noblat.fr/>

4. LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE



Historique de l'organisation touristique :

La Châtaigneraie Limousine regroupe le Pays Ouest Limousin et le Pays de Saint Yrieix pour porter un programme LEADER commun qui comprend un axe tourisme : "La valorisation touristique des pôles thématiques et des filières identitaires, via le soutien aux porteurs de projet du territoire". Un chargé de mission tourisme exerce cette mission mais ne fédère pas spécifiquement les Offices de tourisme. Le territoire de la Châtaigneraie Limousine est composé de 8 communautés de communes avec peu d'habitants. Les 2 Pays ont un statut associatif.

Les Offices de tourisme sont de petites tailles globalement. Les Offices de Tourisme de ce grand territoire ont collaboré très partiellement sur des projets de qualification de l'offre. Toutefois il faut noter que l'Office de tourisme de Briance Sud Haute-Vienne résulte de la fusion de 3 Offices de Tourisme qui a eu lieu en 2015 et de même pour l'Office de Tourisme du Pays de Saint Yrieix-la-Perche.

Les Offices de Tourisme de Rochechouart, Saint Junien et Oradour sur Glane fusionnent aussi au 1er juillet 2016. Depuis peu 2 Offices de Tourisme ont un directeur en place (ou prochainement en place pour celui des Portes Océanes (Saint Junien-Rochechouart)).

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Au 1er Janvier 2017, le territoire passera de 6 Offices de Tourisme à 4. Les communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus vont fusionner ainsi que les communautés de communes du Pays des feuillardiens et de la vallée de la Gorre.

PAYS OUEST LIMOUSIN

Office de Tourisme des Monts de Châlus

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes des Monts de Châlus

- Nombre de communes : 7
 - Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 400
 - Statut : Régie Service Public Administratif
 - Effectif : 3 personnes / 2 ETP
 - Points d'accueil : 0
 - Classement : nc
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non
 - Nombre de lits touristiques marchands : 550
 - Budget total 2015 : 136 680 €
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 95 000 €
 - Montant de ressources propres : 5 114 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 2 500
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 17 676
- <http://www.tourismemontsdechalus.fr/>

Office de Tourisme du Pays de Nexon

- Office de tourisme communautaire
 - Territoire de compétence : communauté de communes du Pays de Nexon
 - Nombre de communes : 8
 - Nombre d'habitants du territoire statutaire : 7 100
 - Statut : Association
 - Effectif : 2 personnes / 2 ETP
 - Points d'accueil : 1
 - Classement : NC
 - Marqué Qualité Tourisme : non
 - Tourisme & Handicap : non
 - Nombre de lits touristiques marchands : 685
 - Budget total 2015 : 109 000€
 - Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 98 000€
 - Montant de ressources propres : 11 000 €
 - Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
 - Gestion d'équipements : non
 - Nombre de visiteurs 2015 : 4 242
 - Dont français : 3 920
 - Dont étrangers : 322
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8 329
- <http://www.tourismemontsdechalus.fr/>

Office de Tourisme des Feuillardiers (Oradour sur Vayre)

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes de Bandiat Tardoire
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 6 500
- Statut : Régie (Service Public Administratif)
- Effectif : 2 personnes / 2,1 ETP
- Points d'accueil : 0
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 527
- Budget total 2015 : 130 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 130 000 €
- Montant de la taxe de séjour : 8 900 €
- Montant de ressources propres : 1 100 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 662
 - o Dont français : 2 564
 - o Dont étrangers : 1 098
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8 000

<http://www.ot-feuillardiers-perigordlimousin.com/>

Office de tourisme de la Vallée de la Gorre

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes de la Vallée de la Gorre
- Nombre de communes : 6
- Statut : Régie

<http://www.tourisme-valleedelagorre.com/>

Office de tourisme du Val de Vienne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes du Val de Vienne
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 14 714
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non

- Nombre de lits touristiques marchands : 160
- Budget total 2015 : 78 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 78 000€
- Montant de la taxe de séjour : 4 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 1 705
 - o Dont français : 1 464
 - o Dont étrangers : 241
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 852
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 370
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 6 093

<https://www.ot-valdevienne.com/>

Communauté de communes des Portes Océanes (fusion au 1er janvier 2016)

Les Offices de Tourisme devraient fusionner en juillet 2016

Nombre d'habitants du territoire statutaire : 35 000

Nombre de communes : 13

Nombre de lits touristiques marchands : 1 268

Office de tourisme de Rochechouart

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Ex-Communauté de communes du Pays de la Météorite
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 2 personnes / 1,5 ETP
- Points d'accueil : 1
- Budget total 2015 : 95 000 €
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 95 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Chiffre d'affaires 2015 : nr
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 7305
 - o Dont français : 6 313
 - o Dont étrangers : 992
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 2 850

<http://www.tourisme-meteorite.com/>

Office de Tourisme de Saint Junien

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune de Saint Junien
- Statut : Association
- Effectif : 3 personnes / 3 ETP
- Points d'accueil : 1
- Classement : Catégorie III
- Marqué Qualité Tourisme : oui (avril 2016)
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 155 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 100 000 €
- Montant de subvention fixe département / région : 27 000 €
- Montant de ressources propres : 8 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 500
 - o Dont français : 14 300
 - o Dont étrangers : 2 890
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 15 570
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 2 700
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 000

<http://www.saint-junien-tourisme.fr/index.php/fr/>

Office de Tourisme d'Oradour sur Glane

- Office de tourisme communal
- Territoire de compétence : Commune d'Oradour Sur Glane
- Classement : en cours de classement Catégorie III
- Statut : Association
- Effectif : 1 personne / 1 ETP
- Points d'accueil : 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Budget total 2015 : 35 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 25 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 8 500
 - o Dont français : 6 050
 - o Dont étrangers : 2 450

<http://www.oradour-sur-glane.fr/>

PAYS DE SAINT YRIEIX - SUD HAUTE VIENNE

Office de Tourisme de Briance Sud Haute-Vienne

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes Briance-Sud Haute Vienne
- Nombre de communes : 11
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 10 000
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 2
- Classement : Non classé
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 194
- Budget total 2015 : 20 000 € (hors mise à disposition de personnel)
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 20 000€
- Montant de ressources propres : 11 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 3 900
 - o Dont français : 3 339
 - o Dont étrangers : 601
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 8 329

<http://www.otissaure.boonzai.com/>

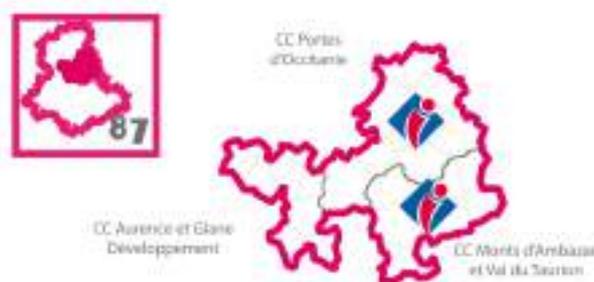
Office de Tourisme du Pays de Saint Yrieix La Perche

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : communauté de communes du Pays de saint Yrieix
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 12 762
- Statut : Association
- Effectif : 5 personnes / 5 ETP
- Points d'accueil : 3
- Classement : nc
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 1 288
- Budget total 2015 : 155 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 76 000€
- Montant de subvention fixe département / région : 0€
- Montant de la taxe de séjour : 9 000 €

- Montant de ressources propres : 30 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : oui
- Chiffre d'affaires 2015 : 27 837 €
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 15 766
 - o Dont français : 13 185
 - o Dont étrangers : 2 581
 - o Nombre d'actes de renseignement comptoir : 26 059
 - o Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : NC
 - o Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 25 000

<http://www.tourisme-saint-yrieix.com/>

5. PAYS DE L'AURENCE, DE L'OCCITANIE ET DES MONTS D'AMBAZAC



Historique de l'organisation touristique :

Ce Pays, sous statut associatif, regroupe 3 communautés de communes dont 2 avec des Offices de tourisme. La contractualisation 2014-2020 avec la région concerne plusieurs axes dont le tourisme "Mettre en place une politique touristique offensive". La fusion des communautés de communes est en marche après des rapprochements importants depuis 2 ans.

L'Office de Tourisme de Bessines est devenu communautaire en juillet 2015. En 2014, les 2 Offices de Tourisme du territoire et leurs collectivités de tutelles ont signé une convention de coopération volontaire comprenant essentiellement la réalisation de documents de promotions et la création d'un site web.

Au 1er janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe :

Les communautés de communes des Portes d'Occitanie, des Monts d'Ambazac et Aurence et Glane Développement fusionneront au 1^{er} Janvier 2017. Les 2 Offices de Tourisme de ce nouveau territoire devront aussi fusionner à cette date.

OTSI	ETP	BUDGET
2	4	186 000€

Office de Tourisme des Monts d'Ambazac et Val du Thaurion

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de communes des Monts d'Ambazac et Val du Thaurion
- Nombre de communes : 7
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 11 000
- Classement : Non classé
- Statut : Association
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Points d'accueil : 1
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 400
- Budget total 2015 : 110 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 60 000 €
- Montant de ressources propres : 10 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 9 000
 - Dont français : 8 100
 - Dont étrangers : 900
 - Nombre d'actes de renseignement comptoir : 5 500
 - Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 8 000
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 12 000

<http://www.tourisme-ambazacbessines.fr/>

Office de Tourisme Porte d'Occitanie

- Office de tourisme communautaire
- Territoire de compétence : Communauté de Communes Porte d'Occitanie
- Nombre de communes : 9
- Nombre d'habitants du territoire statutaire : 9 150
- Classement : Non classé
- Statut : Régie Service Public Administratif
- Effectif : 2 personnes / 2 ETP
- Marqué Qualité Tourisme : non
- Tourisme & Handicap : non
- Nombre de lits touristiques marchands : 2 708
- Budget total 2015 : 76 000 €
- Montant de la subvention 2015 de la collectivité de tutelle : 76 000 €

- Montant de ressources propres : 2 000 €
- Immatriculé au registre national des opérateurs de voyage : non
- Gestion d'équipements : non
- Nombre de visiteurs 2015 : 4 680
 - Dont français : 3 920
 - Dont étrangers : 764
 - Nombre d'actes de renseignement téléphonique et mail : 850
 - Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet 2015 : 21 230

<http://www.tourisme-ambazacbessines.fr/>

GLOSSAIRE

- **ADT** : Agence de Développement Touristique (départementale)
- **ANT** : Animateur Numérique de Territoire
- **APEX** : Accueil Par Excellence
- **Points d'accueil** : Bureaux d'Information touristique (BIT + siège de l'office de tourisme quand il comprend un espace d'accueil)
- **CA** : Chiffre d'affaires
- **CDC** : communauté de communes
- **CDCI** : Commission Départementale de Coopération Intercommunale
- **CDT** : Comité Départemental du tourisme
- **COTT** : Convention d'Organisation Touristique et Territoriale (ancien mode de contractualisation en ex-Aquitaine, sur la période 2006-2013)
- **CRT** : Comité Régional du Tourisme
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPIC** : Etablissement Public Industriel et Commercial
- **ETP** : Equivalent Temps Plein
- **FROTSI** : Fédération Régionale des Offices de Tourisme
- **Loi NOTRe** : Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « loi NOTRe ».
- **MOPA** : Mission des Offices de tourisme et Pays touristique d'Aquitaine Poitou-Charentes (fusion au 31 mai 2016)
- **OT** : Office de Tourisme
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial Rural
- **PLF** : Plan Local de Formation
- **PLFI** : Plan Local de Formation Inter filières
- **PLP** : Programme Local de Professionnalisation
- **SDCI** : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- **SLOT** : Schéma Local d'Organisation Touristique
- **SEM** : Société d'économie Mixte
- **SI** : Syndicat d'Initiative
- **SM** : Syndicat Mixte
- **SPA** : Service Public Administratif
- **SPIC** : Service Public Industriel et Commercial
- **SPL** : Société Publique Locale

- **OT communal** : exerçant ses missions sur le périmètre d'une commune
- **OT intercommunal** : sur le territoire de plusieurs communes
- **OT communautaire** : sur le territoire d'une intercommunalité (communauté de communes, d'agglomération ou métropole)
- **OT intercommunautaire** : sur le territoire de plusieurs intercommunalités

NOTES



CONTACTS

MOPA
www.aquitaine-mopa.fr
mopa@aquitaine-mopa.fr
05 57 57 03 88

CRT Limousin
www.pro.tourismelimousin.com
formation@tourisme-limousin.fr
05 55 11 05 90

